

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR (UCAD)
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION



CONFERENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHE ECONOMIQUE ET DE
GESTION EN AFRIQUE



PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE
INTERUNIVERSITAIRE EN ECONOMIE
(DEA – PTCI)

Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences Economiques (DEA)

Spécialité : Macroéconomie Appliquée

Option: Economie Internationale

11^{ème} Promotion

THEME:

**ANALYSE DE LA PAUVRETE
MULTIDIMENSIONNELLE EN GUINEE :
APPROCHE PAR LES ENSEMBLES FLOUS**

Présenté par :
*M SOW Née Fatoumata
Lamarana DIALLO*

Sous la direction de :
Professeur Abdoulaye DIAGNE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2005-2006

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

Mon cher époux monsieur Abdourahmane SOW pour son soutien sans faille, ses encouragements et sa patience ;

Mes parents sans lesquels je ne serai sûrement pas arrivée à ce stade ;

Mon professeur feu Docteur Zaff Samba TOLNO ex doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Conakry ;

Ma belle famille ;

Toute ma famille sans exception particulièrement à mes frères ;

Mes ami(e)s.

REMERCIEMENTS

Au tout Puissant Allah qui m'a permis de surmonter toutes les épreuves.

J'exprime ma profonde gratitude et mes remerciements à l'endroit du Professeur Abdoulaye DIAGNE qui malgré ses multiples occupations a su diriger ce travail avec attention et rigueur.

Je reste redevable envers le professeur Moustapha KASSE, Directeur National du PTCI et envers tous mes professeurs notamment les professeurs Adama DIAW, Amadou Aly M'BAYE, Bouna NIANG, Diaraf SECK et Fodiyé Bakary DOUKOURE.

Je ne saurai oublier mes professeurs de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry en l'occurrence Docteur Macki TRAORE, Docteur Alpha Amadou BALDE, M.Bangaly KOUYATE, M.Lanciné CONDE, M.Kalla DIALLO et M Alpha Oumar BAH.

Mes remerciements vont également à l'endroit :

Du personnel du CRES pour leur appui et soutien particulièrement à Moussa Hamani OUNTENI ;

Au Directeur de la CEPEC M.Amadou BAH et au personnel de la cellule notamment M KOUYATE, M.DIALLO, M.FOFANAH ainsi que leurs collègues qui m'ont apporté tout leur soutien.

Je remercie vivement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail : Docteur M'Baye DIENE, Docteur Mohamed Ben Omar N'DIAYE

A monsieur et madame MARONE pour leur aide, Saly FAYE, Marème NDOYE.

A ma famille de Grand Yoff

A mes camarades de la onzième promotion

A toute ma famille

SOMMAIRE

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I: MESURE DE LA PAUVRETE : REVUE DES DIFFERENTES APPROCHES	4
Introduction	4
SECTION I- LES APPROCHES THEORIQUES DE LA PAUVRETE	5
A. L'APPROCHE MONETAIRE.....	5
1. L'utilitarisme	6
2. Critique de l'utilitarisme	7
B. L'APPROCHE NON MONETAIRE	13
1. L'Approche par les besoins de base	13
2. L'Approche par les capacités	15
SECTION II –LES OUTILS DE MESURE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE	19
A. LES APPROCHES BASEES SUR LA CONSTRUCTION D'INDICATEURS COMPOSITES DE PAUVRETE.....	19
1. L'approche d'entropie	19
2. L'approche d'inertie	20
B. LES APPROCHES FONDEES SUR LES INDICES COMPOSITES DE BIEN- ETRE ET L'APPROCHE FLOUE DE LA PAUVRETE.....	22
1. Les indices composites de bien-être	23
2. L'approche floue de la pauvreté.....	27
Conclusion.....	30
CHAPITRE II : L'ETAT DE LA PAUVRETE EN GUINEE.....	31
Introduction	31
SECTION-I : PROFIL DE PAUVRETE BASE SUR L'APPROCHE MONETAIRE	31
A. ANALYSE SPATIALE DE LA PAUVRETE.....	31
1. Niveau national	31
2. Pauvreté et milieu de résidence : zone urbaine et zone rurale.....	32
3. Dimension régionale de la pauvreté	33
3.1- Pauvreté et région naturelle	34
3.2- Pauvreté et région administrative.....	35
B. DETERMINANTS DE LA PAUVRETE	36
1. Pauvreté et groupe socio-économique du chef de ménage.....	36
2. Pauvreté et genre	37
3. Pauvreté et autres caractéristiques du chef de ménage.....	37
SECTION II- PAUVRETE ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	38
A. PAUVRETE ET SATISFACTION DES BESOINS D'EDUCATION ET DE SANTE	38
1. Pauvreté et éducation	38
1.1- Pauvreté et Alphabétisation	39
1.2- Pauvreté et enseignement général	40
2. Pauvreté et Santé	44

2.1-Situation sanitaire de la population.....	44
2.2-Accès aux services de santé.....	46
B. PAUVRETE ET SATISFACTION DE CERTAINS BESOINS DE BASE LIES A L'HABITAT ET A L'URBANISME	47
1. Pauvreté et logement	47
2. Pauvreté et accès à l'eau potable.....	49
3. Pauvreté et éclairage.....	50
Conclusion.....	51
CHAPITRE III : LES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN GUINEE	52
Introduction	52
SECTION I- EVALUATION A MI PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP EN GUINEE.....	52
A. CADRE MACROECONOMIQUE ET CREATION DE RICHESSES	53
1. Le contexte économique.....	53
2. Appui aux secteurs porteurs de croissance.....	54
2-1 Secteur rural	54
2-2 Secteur minier	56
B. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	58
1 Gestion des ressources naturelles.....	58
2 La question de l'environnement.....	59
SECTION II- POLITIQUES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE.....	60
A. LES POLITIQUES SOCIALES.....	60
1. Politique de protection sociale	60
2. Politiques sociales de l'habitat	62
B. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	63
1. Politique de l'éducation.....	63
2. La politique Sanitaire	66
Conclusion.....	68
CHAPITRE IV : MESURE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE EN GUINEE PAR L'APPROCHE DES ENSEMBLES FLOUS	70
Introduction	70
SECTION -I : PRESENTATION DE LA THEORIE DES ENSEMBLES FLOUS	70
A. FONDEMENT THEORIQUE DES ENSEMBLES FLOUS.....	70
B. DECOMPOSITION DE L'INDICE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE	72
1. Décomposition par groupes.....	73
2. Décomposition par attributs : Dagum et Costa (2004).....	73
3. Combinaison attributs et groupes	74
SECTION II : APPLICATION AU CAS DE LA GUINEE	75
A. CHOIX DES ATTRIBUTS SOCIO-ECONOMIQUES	75
B. Analyse des résultats	76
1. Décomposition unidimensionnelle	76
2. Décomposition multidimensionnelle.....	78
Conclusion.....	86
CONCLUSION GENERALE	88
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	91
ANNEXES	95

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP : Analyse en Composante Principales
ACG : Analyse Canonique Généralisée
ACM : Analyse des Correspondances Multiples
BAD : Banque Africaine de Développement
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CRD : Communauté Rurale de Développement
CRVPM : Centre de Valorisation des plantes médicinales
DNP : Direction Nationale du Plan
DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EIBC : Enquête Intégrale Budget-Consommation
EIBEP : Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
EPT : Education Pour Tous
FRPC : Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
FMI : Fond Monétaire International
FGT : Foster, Greer et Thorbecke
GNF : Guinée Nouveau Franc
GSE : Groupe Socio-Economique
ICP : Indicateur Composite de Pauvreté
IDH : Indice de Développement Humain
IRVAG : Institut de Recherche et de Vulgarisation de l'Aulacodiculture de Guinée
IPH : Indice de Pauvreté Humain
LPDA : Lettre de Politique de développement Agricole
IPPTE : Initiative Pays Pauvre Très Endetté
MEF : Ministère de l'Economie et des Finances
MMG : Ministère des Mines et de la Géologie
MP : Ministère du Plan
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OPE : Organisation Professionnelle d'Eleveurs
PADSE : Projet d'Appui au développement Socio- Economique
PASE : Programmes d'Ajustement du Secteur de l'Education
PEV/SSP/ME : Programme Elargi de Vaccination intégré aux Soins de Santé Primaire avec fourniture des Médicaments Essentiels
PIB : Produit Intérieur Brut
PME / PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre
SAG : Société Aurifère de Guinée
SMD : Société Minière de Dinguiraye
SOGUIPA : Société Guinéenne de Production de Palmes et d'Hévéa
SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TNS : Taux Net de Scolarisation
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
VIH / SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquis

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 2. 1:Indices de pauvreté selon la région naturelle	32
Tableau 3. 1: Mines et géologie : Prévisions et réalisations	58
Tableau 3. 2: Dépenses courantes de l'Etat, de l'Education de 2001-2004 (mrds GNF)	66
Tableau 4. 1: Indices unidimensionnels de pauvreté, contributions absolues et relatives	77
Tableau 4. 2 : Indices Multidimensionnels de Pauvreté (IMP) pour chaque décomposition, contributions absolues et relatives.....	79
Tableau 4. 3: Indices unidimensionnels de la pauvreté (IUP) par attributs et par religion.....	81
Tableau 4. 4: Contributions absolues et relatives à l'indice de pauvreté global (μ_B) des IUP par attribut et par religion.....	81
Tableau 4. 5: Indice Unidimensionnel de Pauvreté (IUP) par attributs et par région administrative	82
Tableau 4. 6 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par région administrative.....	83
Tableau 4. 7 : Indice Unidimensionnel de Pauvreté (IUP) par attributs et par région naturelle	84
Tableau 4. 8 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par région naturelle	84
Tableau 4. 9 : Indices Unidimensionnels de Pauvreté (IUP) par attribut et par sexe du chef de ménage	84
Tableau 4. 10 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par sexe du chef de ménage.....	85
Tableau 4. 11 : Indices Unidimensionnels de Pauvreté (IUP) par attribut et par Milieu de résidence.....	85
Tableau 4. 12 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par milieu de résidence.....	86
Graphique 2. 1: Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence	39

INTRODUCTION GENERALE

La république de Guinée est située entre le 8^{ème} et le 12^{ème} degré de latitude Nord et entre le 7^{ème} et le 15^{ème} degré de longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 246 000 Km² environ et elle est peuplée de près de 9,3 millions d'habitants selon les estimations en 2005; soit une densité moyenne de 38,6 habitants au Km². Elle est divisée en quatre régions naturelles¹ et en huit régions administratives². La Guinée est un pays essentiellement agropastoral doté d'énormes potentialités minières et énergétiques mais qui a du mal à les valoriser. En effet, entre 1960 et 1985, nous assistons à une succession de quatre plans de développement dont les objectifs principaux étaient de mettre en place une industrie nationale solide à travers une implantation d'entreprises pour satisfaire la demande intérieure, accroître et diversifier la production agropastorale et minière. Mais, les résultats de ces différents programmes ont été peu concluants.

La pauvreté en Guinée est apparue comme un phénomène multidimensionnel qui se répartit de façon inégale parmi les groupes socio-économiques et entre les différentes régions du pays. Malgré certains progrès enregistrés au cours des dernières années, les différents indicateurs des différentes dimensions de la pauvreté restent préoccupants.

En 1994-1995, le Ministère du Plan et de la Coopération à travers le Projet d'Appui au développement Socio- Economique (PADSE) a réalisé l'Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages en Guinée avec volet Budget et Consommation (EIBC). Cette enquête a permis de disposer de toutes les informations indispensables à la réalisation d'un profil de pauvreté: données sur les dépenses, les revenus, la satisfaction des besoins de base, etc.

L'étude sur le profil de pauvreté en Guinée réalisée dans le cadre de l'analyse des données de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de vie des ménages constitue la première approche à l'échelle nationale en vue de l'évaluation globale de la pauvreté. Toutes les études antérieures se sont heurtées soit aux manques de données, soit à leur restriction à une région donnée, plus particulièrement à la capitale.

¹ La Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière

² Conakry, Labé, Boké, Kankan, Faranah, N'Zérékoré, Kindia et Mamou

L'Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP) constitue la seconde enquête réalisée en Guinée après l'Enquête Intégrale Budget- Consommation (EIBC) exécutée en 1994-1995. Exécutée sur une période de 12 mois (23 octobre 2002-22 octobre 2003) et portant un échantillon national de 7.612 ménages³ fait partie d'une série d'enquêtes programmées dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle a été réalisée en même temps que l'enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre (QUIBB) et sur le même échantillon. L'objectif de ces enquêtes est de suivre la mise en œuvre de ces initiatives et d'évaluer leur impact sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté.

A partir de 1994 des programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté ont été élaborés, avec pour objectif une meilleure répartition des fruits de la croissance en vue d'atténuer et de réduire progressivement les diverses formes de la pauvreté, de promouvoir la participation effective des populations – dont la faible densité est dans certaines préfectures un handicap certain- à la mise en œuvre des projets et à établir une bonne gouvernance dans la gestion des choses publiques.

Le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de la Guinée a été adopté par le Gouvernement en janvier 2002 et approuvé en juillet de la même année par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. A cet égard, il constitue le cadre unique d'intervention de l'ensemble des acteurs du développement socio-économique du pays: Gouvernement, Société Civile, secteur privé et partenaires au développement.

L'objectif général de la stratégie de réduction de la pauvreté est la réduction significative et durable de la pauvreté en Guinée, à travers l'augmentation des revenus et l'amélioration de l'état de bien-être des populations, notamment des plus pauvres. Les objectifs quantitatifs de la Stratégie sont essentiellement:

- Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire, au niveau national, de 62,6% en 1994/95 à 30% en 2010, et dans les zones rurales de 82,1% à 38% durant la même période ;
- Porter le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau primaire de 56,7% en 1999/00 à 100% en 2012 et le TBS des filles de 44,3 à 100% durant la même période ;
- Réduire le taux de mortalité infantile de 98‰ en 1999 à 70‰ en 2005 et 50‰ en 2010 ;

³ Il faut noter que c'est 7095 ménages qui ont répondu au questionnaire de l'enquête.

- Augmenter le taux d'accès à l'eau potable de 49% en 1999 à 80% en 2005 et 100% en 2010. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie est bâtie autour d'un certains nombres d'axes dont :
- L'accélération de la croissance économique, avec de larges opportunités de revenus pour les pauvres ;
- Le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base.

Le constat général est que les analyses de la pauvreté en Guinée sont souvent fondées sur une approche monétaire or celle-ci ne suffit pas toujours pour rendre compte des phénomènes multiples susceptibles d'empêcher toute vie décente et tranquille. Les limites de l'approche unidimensionnelle ont favorisé le développement des approches multidimensionnelles de la pauvreté. Notre problématique est d'intégrer ces nouvelles approches dans l'analyse de la pauvreté en Guinée.

Aussi les objectifs de ce travail sont d'abord d'identifier les causes de la pauvreté en Guinée afin de permettre aux décideurs d'intervenir pour la réduire. A cette fin, nous mesurerons les privations des ménages suivants les principaux attributs définis, en fonction du genre, de la religion et des régions administratives et naturelles. Nous identifierons ensuite les groupes qui contribuent à augmenter l'état d'exclusion sociale. Enfin nous développerons un modèle multidimensionnel de pauvreté en introduisant une analyse de décomposition synthétique tenant en compte des dimensions comme l'Habitat, la possession de biens durables, le niveau d'éducation.

Pour atteindre les objectifs de notre étude nous utiliserons des données issues de l'enquête Intégrale de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP, 2002-2003) qui est la plus récente et la plus complète.

Les résultats de l'analyse montreront les zones géographiques les plus vulnérables, les types de populations les plus exposées et les carences les plus marquantes selon les attributs retenus.

Le présent travail s'articule autour de quatre chapitres. Le premier chapitre présente les différentes approches de la pauvreté. Dans le deuxième chapitre nous analysons le profil de la pauvreté en Guinée. Le troisième chapitre portera sur les politiques économiques et sociales de lutte contre la pauvreté en Guinée. Le chapitre quatre a pour objet la mesure de la pauvreté multidimensionnelle par l'approche des ensembles flous.

CHAPITRE I: MESURE DE LA PAUVRETE : REVUE DES DIFFERENTES APPROCHES

Introduction

Une mesure de la pauvreté est un indice permettant de synthétiser l'ensemble des informations disponibles concernant la population pauvre (Sami, 2002). Mesurer la pauvreté signifie produire des nombres, par lesquels nous pouvons évaluer le degré de pauvreté dans une société donnée et identifier les membres de la société qui doivent être considérés pauvres.

Spécifier une mesure de pauvreté n'est pas, une tâche simple. En effet, une mesure de la pauvreté nous amène à poser plusieurs questions d'ordre conceptuel et méthodologique telles que : quels indicateurs du bien être individuel faut-il retenir ? À partir de quel niveau de bien-être considère-t-on un individu pauvre ? Comment peut-on synthétiser l'ensemble des informations concernant la population en une mesure synthétique de pauvreté ? Comment identifier les pauvres ?

Cependant la littérature économique qui analyse ces questions, souligne qu'il est souvent difficile, voire même impossible, de trouver un consensus autour de la démarche à adopter afin d'aboutir à une mesure appropriée de la pauvreté. Cette diversité d'opinions est due au fait que la pauvreté est un concept complexe dont l'analyse normative entraîne inéluctablement le choix de critère d'ordre éthique.

Dans le but de synthétiser l'apport des différentes approches ayant pour objectifs de mesurer la pauvreté dans ses multiples dimensions, il a été distingué les mesures de pauvreté selon qu'elles soient basées sur une démarche axiomatique ou non axiomatique.

L'approche dite « non axiomatique » est une analyse dont les prémices remontent avec les travaux d'Adams et Pages (2001) qui, quoique se fondant sur l'utilisation de plusieurs indicateurs agrégés de bien-être fourni par la banque mondiale, se trouvèrent confronter à un problème de choix d'un système de pondération approprié pour les différents indicateurs de bien-être.

L'approche « axiomatique » est axée autour de l'analyse selon laquelle la pauvreté étant un concept complexe, son analyse normative ne peut être facilitée que par l'adoption d'axiomes pour la mesure de la pauvreté. Cette approche suggère un caractère substituable aux attributs de la pauvreté et s'appuie sur l'individu. Cependant l'utilisation de ces axiomes permet de caractériser la pauvreté mais, peut éloigner de tout accord sur les résultats de l'analyse.

Le parcours de la littérature économique sur la pauvreté a révélé que l'approche multidimensionnelle de l'évaluation de la pauvreté a été suivie dans de récents travaux concernant les pays d'Afrique au sud du Sahara. C'est le cas, entre autres, de Ki et al. (2005) pour le Sénégal, de Sylla et al. (2004) pour la Côte d'Ivoire et de Appiah-Kubi (2004) pour le Ghana.

En s'inspirant de la littérature de Ki et al. (2005) et de différents travaux, il est noté que la mesure de la pauvreté a été soutenue par différentes approches théoriques de même que par différents indices ou indicateurs de mesure quantitative ou qualitative.

Dans la première section nous exposerons les différentes approches théoriques de la pauvreté et dans la deuxième section nous présenterons les outils de mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

SECTION I- LES APPROCHES THEORIQUES DE LA PAUVRETE

Parlant d'approche théorique, on distingue deux grandes tendances : l'approche monétaire soutenue par les utilitaristes et l'approche non monétaire soutenue par les non utilitaristes.

A. L'APPROCHE MONETAIRE

L'approche monétaire qualifiée d'approche unidimensionnelle de la pauvreté fut développée par Both (1969) et Rowntree (1901) à la fin du 19ème siècle. L'approche monétaire traditionnelle de la pauvreté identifie les individus en situation de pauvreté sur la base d'une insuffisance dans un indicateur monétaire. La théorie implicitement sous-jacente à cette approche est l'utilitarisme qui est basé d'un point de vue théorique sur le critère de l'utilité et d'un point de vue pratique sur l'utilisation du revenu ou des dépenses de consommation comme approximation du bien-être. Dès lors, le critère de pauvreté dans cette approche est le revenu et la pauvreté est appréhendée comme une insuffisance de bien-être économique.

D'autres auteurs ont introduit plusieurs autres notions permettant d'estimer son niveau dans différents pays, en utilisant le revenu ou les dépenses des ménages comme variable de niveau de vie.

1. L'utilitarisme

Cette approche place la conceptualisation du bien être dans l'espace de l'utilité (Ravallion, 1994) dont la satisfaction définit le niveau de bien-être. L'utilité n'étant pas directement observable, les ressources (revenus-dépenses) sont utilisées pour mesurer le bien-être. Cette approche utilitariste a ainsi une conception unidimensionnelle du bien-être. Les partisans de l'évaluation utilitariste de la pauvreté évitent de formuler des jugements qui ne cadrent pas avec le comportement de l'individu dans l'évaluation de son bien-être.

L'approche utilitariste repose sur le concept d'un classement des préférences pour les biens, que l'on considère généralement pouvoir être représenté par une « fonction d'utilité », et dont la valeur est censée être un résumé statistique du bien être d'une personne. L'approche utilitariste considère le critère monétaire comme unique référence pour construire des indicateurs de pauvreté.

L'utilitarisme pose comme principe premier le conséquentialisme, à savoir que toutes les actions sont jugées à l'aune de leurs conséquences et si celles-ci sont « bonnes » l'action sera considérée comme augmentant l'utilité de celui ou celle qui l'accomplit et inversement. Une deuxième dimension de l'utilitarisme est la théorie du bien-être. Elle part de la combinaison d'un jugement sur un état de fait basé sur la seule utilité et du conséquentialisme dont il résulte que tout choix doit être jugé par les utilités qu'il engendre. Dans cette approche, le bien-être mesuré par l'utilité, sera déterminé par le revenu disponible permettant à l'individu de consommer. Il retirera de cette consommation une satisfaction, une préférence. L'individu exprimera alors son utilité en fonction du classement de ses préférences.

Les utilitaristes définissent comme pauvre l'individu dont le revenu ne permet pas d'atteindre le seuil minimal pour survivre et reproduire sa force de travail. Selon Sen, en ne retenant que l'utilité comme information pertinente, l'utilitarisme circonscrit la pauvreté à des données purement monétaires, instrumentalisant toute autre information. L'identification de la pauvreté est cependant essentielle puisqu'elle permet de reconnaître quel type de privations doit être éliminé. En fixant une ligne minimale sous laquelle les individus sont réputés pauvres,

les économistes utilitaristes établissent la faiblesse du revenu comme critère d'identification de la pauvreté. En permettant à ces populations d'atteindre cette fameuse ligne de pauvreté, c'est-à-dire en leur permettant de percevoir des revenus suffisants, on leur offre une chance de s'extraire de la pauvreté.

Cette approche a donné lieu à de nombreuses applications empiriques concernant divers aspects de l'action publique. En terme de politique économique, elle préconise une réduction de la pauvreté en augmentant la productivité du travail par des interventions d'ordre générales.

Au Togo, les travaux sur la pauvreté ont privilégié l'approche monétaire. C'est le cas, par exemple de la banque mondiale (1996) qui a évalué le profil de la pauvreté au Togo à partir de données de l'enquête Budget consommation de 1987-1989 actualisées en 1994. Les résultats de cette étude indiquent que les seuils de pauvreté varient d'un minimum de 29100 FA par an dans la région rurale de la Kara à un maximum de 59000 FA à Lomé, la capitale avec une moyenne pondérée nationale de 35000 FA par an. Quant aux seuils d'extrême pauvreté, ils varient d'un minimum de 21000 FA dans la région rurale des plateaux à 33600 FA à Lomé avec une moyenne pondérée de 25700 FA pour l'ensemble du pays. Selon ces estimations, en 1989 32,3 % de la population sont pauvres au Togo dont 17,3% d'extrêmement pauvres. Cependant il faut noter que cette moyenne nationale cache des disparités à l'intérieur des régions.

2. Critique de l'utilitarisme

Les critiques émises par Sen à l'encontre de l'utilitarisme portent, d'une part, sur la non prise en compte de la diversité des caractéristiques humaines, et d'autre part, sur l'attention exclusive portée au revenu et la consommation.

Les premières critiques de l'approche monétaire de la pauvreté émanant de l'œuvre de Sen sont antérieures à la construction de son cadre d'analyse en termes de capacités (Sen (1976)). Pour Sen, l'information véhiculée par l'utilité ou ses proxies (le revenu ou les dépenses) ne permet pas d'appréhender la pauvreté dans sa totalité, la base informationnelle utilitaire est donc inadéquate. Les raisons invoquées tiennent à la non prise en compte de la diversité des situations sociales et personnelles, ainsi qu'à la capacité qu'ont les individus à transformer leurs moyens monétaires en accomplissements effectifs. Une proposition de Sen (1992, p. 24) permet de résumer cela : « dans sa prise en compte de l'avantage individuel, (l'utilitarisme) est restrictif à deux titres différents : (i) il ignore la liberté et ne se concentre que

sur les accomplissements ; (ii) il ignore les accomplissements autres que ceux susceptibles de se refléter dans l'un de ces systèmes psychométriques. S'il entend par utilité le bien-être individuel, il en donne une image plutôt limitée ».

Sen analyse l'ensemble du raisonnement utilitariste de la pauvreté comme une situation de « faible revenu », alors que selon lui (Sen (1992 :160-161)), il faudrait la percevoir comme une « incapacité à édifier son bien-être », en raison d'une inadéquation des moyens monétaires. Si un individu possède un revenu décent mais gâche toutes les opportunités que ce revenu peut lui permettre de réaliser et qu'il finit dans le dénuement le plus complet, il est difficile de le considérer comme pauvre.

Une seconde série de critiques concerne le fétichisme du chiffre. Selon Sen, en se servant d'une ligne de pauvreté comme d'un « tranchoir », les tenants de cette approche assimileraient la pauvreté à un faible revenu. Ainsi, en agrégeant les données individuelles en un nombre unique, aucune attention ne serait accordée « au fait qu'un individu peut être un peu en dessous du seuil ou très loin en dessous, et que la répartition des revenus parmi les pauvres peut ou non être elle-même très inégale ». C'est la raison pour laquelle un indice de revenu manquant (income gap) a été créé dans l'optique de rendre compte de la distance entre le revenu considéré et le revenu seuil.

Toutefois, la combinaison de ces deux indices de pauvreté ne permettrait pas d'appréhender la pauvreté de manière satisfaisante. Une partie de l'information, et plus particulièrement celle concernant la distribution du revenu entre les pauvres eux-mêmes, serait exclue. Les conséquences en matière de politiques redistributives seraient importantes. En effet, et pour reprendre l'argumentation de Sen (1992 : 151), « un transfert de revenu d'un pauvre à un autre, moins pauvre mais situé au dessous du seuil de pauvreté, laisserait les valeurs de H (défini comme le rapport entre le nombre de pauvre et la population totale) et I (intensité de la pauvreté) inchangées, et pourtant on pourrait certainement soutenir que la pauvreté agrégée a été accru par ce transfert, puisque la personne la plus pauvre est maintenant encore plus pauvre, et que cette intensification de l'indigence la plus aigüe ne saurait être compensée par l'augmentation des revenus de celle qui dès le début était moins pauvre ».

Pour répondre à cette critique essentielle, Sen (1973, 1976) a lui-même proposé la construction axiomatique d'un indicateur P de pauvreté⁴ qui dépend d'un indice de distribution du revenu assimilable au coefficient de Gini. Cet indice, dit indice de Sen de la pauvreté a alors trouvé un large écho dans les écrits universitaires traitant de la pauvreté monétaire. L'intérêt d'une approche plurielle de la pauvreté au sein de l'espace monétaire est palpable au niveau des décisions de politique de lutte contre la pauvreté. Pour reprendre Sen (1992 :154-155) « ce qui est crucial (...), pour mesurer la pauvreté dans l'espace des revenus, c'est de prêter attention à l'ensemble de ces trois aspects ». Il est cependant à noter que les critiques soulevées par Sen ont permis aux économistes de proposer des mesures de la pauvreté monétaire qui respectent les conditions citées. A titre d'exemple, les indices FGT (Forster, Greer, Thorbecke (1984)) permettent d'embrasser les trois dimensions à la fois, que ce soit les mesures de l'incidence, l'intensité de la pauvreté ou l'inégalité. L'impact des critiques de Sen est ainsi aujourd'hui parfaitement appréhendé par les économistes.

L'exemple pratique de l'étude faite sur la Mauritanie par Jean-pierre Lachaud (1997) nous permet de comprendre l'appréhension de la pauvreté monétaire dans la plupart des pays en développement. En effet, la mesure de la pauvreté est liée au problème d'agrégation. A cet égard, les indices de pauvreté développés par Foster, Greer et Thorbecke⁵ – FGT- (1984) sont les plus utilisés, dans la mesure où ils possèdent des propriétés intéressantes- décomposables en sous-groupes d'une population et additifs - dans l'optique de l'élaboration du profil de pauvreté. Trois mesures de la pauvreté ont été utilisées dans le cas de la Mauritanie :

Premièrement, l'incidence de la pauvreté ou ratio de pauvreté - P_0 -, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de ménages ou d'individus pauvres et le nombre total de ménages ou d'individus⁶. L'interprétation de cet indice ne pose pas problème. Par exemple, si $P_0 = 0,30$, cela signifie que 30 pour cent de la population est pauvre. Toutefois, cette mesure est indifférente à la position des individus ou des ménages par rapport à la ligne de pauvreté. De ce fait, cet indicateur n'est pas en mesure d'indiquer un recul du bien-être pour les individus déjà pauvres.

⁴ Dont la formule est $P = H (1 + (1-H) G)$. Sen (1976).

⁵ Foster, Greer, Thorbecke [1984]. Ces indices ont la forme générale suivante : $P_\alpha = (1/n) \sum [(Z - R_i)/Z]^\alpha$, avec : $i = 1, \dots, q$, où : Z = ligne de pauvreté ; R_i = revenu/dépense de la i^{ème} personne — ou ménage — pauvre ; n = population totale ; q = nombre de personnes au-dessous de la ligne de pauvreté. Ainsi, cet indice calcule l'écart de revenu de chaque personne (ou ménage) pauvre en termes de la ligne de pauvreté, l'élève à la puissance α et effectue la somme pour les individus — ou les ménages — pauvres. Le paramètre α reflète le degré d'aversion pour la pauvreté et peut prendre différentes valeurs. P_α est simplement la moyenne pour l'ensemble de la population d'une mesure individuelle de la pauvreté qui prend la valeur $(1 - R_i/Z)^\alpha$ pour les pauvres et 0 pour les non pauvres.

⁶ Soit $P_0 = q/n = H$, avec n = nombre total de ménages ou d'individus et q = nombre de ménages ou d'individus pauvres.

Deuxièmement, une meilleure mesure de la pauvreté consiste à appréhender la profondeur de la pauvreté - P_1 -, c'est-à-dire l'écart par rapport à la ligne de pauvreté. De ce fait, on ne s'attache pas exclusivement au nombre de pauvres mais à l'étendue de la pauvreté. En effet, avec P_0 , si un ménage ou un individu est très pauvres, il n'en sera pas tenu compte. Ainsi, la profondeur de la pauvreté appréhende l'écart proportionnel moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté, et on ne considère pas les revenus de ceux qui ne sont pas pauvres⁷. En d'autres termes, cet indice équivaut à la moyenne des écarts de revenu des pauvres exprimée en tant que fraction - pourcentage - de la ligne de pauvreté. De ce fait, P_1 prend en compte le degré de pauvreté des pauvres, et reflète à la fois l'incidence de la pauvreté (H) et son intensité (I)⁸. A cet égard, deux observations supplémentaires sont nécessaires. Tout d'abord, on peut déduire le rapport $I = P_1/P_0$, qui représente l'écart entre le seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres en termes de la ligne de pauvreté. Par exemple, si $P_0 = 0,30$ et $P_1=0,1$, on obtient $I = 0.33$. Cela signifie que l'écart entre la ligne de pauvreté et le revenu - ou la consommation - moyen des pauvres est de 33 pour cent de la ligne de pauvreté⁹. Ensuite, P_1 mesure, sous des conditions de parfait ciblage de la pauvreté, le montant de revenu - ou de consommation - qui doit être transféré aux pauvres de manière à éradiquer complètement la pauvreté¹⁰.

Troisièmement, en fait, P_1 n'est sensible qu'à la situation de l'individu pauvre moyen, et ne tient pas compte de la sévérité de la pauvreté, c'est-à-dire de la distribution des revenus parmi les pauvres. Transférer du revenu du plus pauvre à un plus riche - mais encore pauvre - ne modifie pas P_1 - H et I demeurent inchangés-. Par conséquent, il s'agit d'accorder un poids plus important aux gains des plus pauvres, en donnant à α - coefficient de pondération exprimant les différentes distances individuelles - des valeurs supérieures à 1. Si $\alpha >1$, le transfert d'une unité monétaire des unités les plus pauvres à d'autres unités pauvres - mais moins pauvres - accroît l'indice de pauvreté. Ainsi, si $\alpha >1$ on obtient une mesure de la pauvreté qui élève l'écart proportionnel précédent à une puissance α dont la valeur traduit le degré de préoccupation inhérent à cet écart. Généralement, on prendra $\alpha =2$ pour exprimer l'inégalité ou la sévérité de la pauvreté. En définitive, l'intérêt des indices issus de la famille des mesures

⁷ $P_1=(1/n)\sum[(Z-R_i)/Z]=HI$, avec : $i=1..q$. Le ratio d'écart à prendre de revenu est : $I= (1/q)\sum[(Z-R_i)/Z]$, avec $i=1..q$.

⁸ En outre, puisque les P_α mesurent les écarts de pauvreté en proportion de la ligne de pauvreté, ils sont tous compris entre 0 et 1. Lorsque α augmente, P_α devient de plus en plus petit, si bien que $P(\alpha-1)>P_\alpha$; par exemple, $P_0>P_1$.

⁹ Par ailleurs, puisque $(R_i/Z)=1-(Z-R_i)/Z$, il s'ensuit que le revenu moyen des pauvres équivaut aux $2/3$ [$1-0,33=0.67$] de la ligne de pauvreté.

¹⁰ Soit P_1*Z . Il est parfois appelé l'écart de pauvreté agrégé par tête. Par exemple, si $P_1=0,1$ cela signifie que si tous les membres de la population pauvres avaient en supplément 10 pour cent de la ligne de pauvreté, cela serait suffisant pour amener les pauvres au niveau de la ligne de pauvreté.

proposées par Foster, Greer et Thorbecke (1984) est de permettre à l'utilisateur de spécifier α , et par conséquent de sélectionner un indice qui reflète son aversion pour la pauvreté. L'interprétation des indices où $\alpha > 1$ est moins intuitive que pour P_0 ou P_1 , mais les principes sont les mêmes. Une valeur de P_2 de 0,15 pour A et de 0,30 pour B signifie une plus grande sévérité de la pauvreté pour B. L'intérêt de cette mesure est surtout sa faculté de ranger les distributions d'une meilleure manière que les approches alternatives, et non les nombres précis obtenus. Ainsi, en Mauritanie, comme dans maints pays en développement, l'appréhension de la pauvreté monétaire est faite par les indicateurs qui viennent d'être exposés.

Cependant, deux éléments d'analyse tendent à limiter la fécondité de cette procédure en Mauritanie. Premièrement, sur un plan méthodologique, la comparabilité des données est incertaine, même si certaines précautions semblent avoir été prises. Deuxièmement, cette approche de la dynamique de la pauvreté ne permet pas d'indiquer si les tendances observées concernent les mêmes ménages ou des ménages différents. Par conséquent, si le taux de pauvreté augmente, il est impossible d'attribuer cette évolution à de nouveaux pauvres, ou à l'existence d'un processus dynamique induisant des sorties et des entrées dans la pauvreté -le nombre d'entrées étant supérieur au nombre de sorties.

Une autre critique de Sen à l'utilitarisme est basée sur la diversité humaine. En effet Sen soutient que l'espace mobilisé – espace des utilités traduites en ressources monétaires – ne permet pas de représenter fidèlement les privations et toutes les situations de pauvreté auxquelles font face les individus. Cela constitue une des attaques les plus franches de Sen vis-à-vis de l'utilitarisme.

La critique de Sen porte sur la façon dont l'approche considère la liberté de réaliser ce que les individus ont raison de valoriser. Sen s'intéresse au respect des libertés individuelles, puisque celles-ci, ont un rôle à la fois instrumental mais également constitutif (Sen, 1999a et Bertin, 2005a) tant dans l'appréhension de la qualité de la vie que du développement dans son ensemble. L'espace retenu ne permet pas de capter le rôle constitutif de la liberté, il en fait tout au plus un moyen facilitant l'obtention des biens nécessaires à la survie (Bertin, 2005a). Cependant, en ignorant la diversité humaine dans les capacités de conversion des moyens en liberté, il évalue mal la pauvreté. Si deux individus possèdent des ressources monétaires strictement identiques leur permettant d'échapper à la pauvreté (au sens où ils se situeraient au-dessus du seuil minimal décent), on peut considérer qu'ils peuvent tous les deux mener une vie

loin de toute privation. Toutefois, selon Sen, ces conclusions sont hâtives et optimistes : l'évaluation du bien-être se fait, ici, par rapport aux moyens nécessaires à l'expression de la liberté et non à la liberté elle-même. Si l'on considère une évaluation de la pauvreté en termes de capacités, les conclusions précédentes peuvent conduire à des prises de décisions politiques désastreuses. En effet, en « offrant » à tous une quantité égale de ressources, les politiques ne feraient que « la moitié du chemin » dans la lutte contre la pauvreté. Rien ne permet d'affirmer que deux individus dotés de Ressources de manière égalitaire, les convertissent en libertés égales.

En outre, si Sen rejette toute attache à l'utilitarisme, il n'en reste pas moins qu'il ne peut refuser toute référence à la composante monétaire dans son analyse de la pauvreté. Toutefois, il tempère cette position en considérant la pauvreté (Sen, 1999b : 95) « comme une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse du revenu », tout en acceptant que « un faible revenu constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation de capacités d'un individu ». Même si les ressources monétaires ne sont pas le seul facteur de pauvreté, elles occupent un rôle en amont des capacités.

En somme nous pouvons dire que l'approche monétaire de la pauvreté ne suffit pas toujours pour rendre compte des phénomènes multiples susceptibles d'empêcher toute vie décente et tranquille du fait que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Même si un individu a les moyens de satisfaire ses besoins faudrait-il que les biens et les infrastructures nécessaires soient disponibles et accessibles dans la localité où il vit. La diversification des formes de pauvreté, de la malnutrition à des conditions de logement indécentes aux sentiments d'insécurité et de manque de libertés, montre que les aspects sociaux doivent être pris en considération conjointement aux aspects économiques. En d'autres termes, « être pauvre ne signifie pas seulement avoir un revenu et une consommation trop faible, mais aussi ne rien avoir en suffisance, qu'ils s'agissent de l'instruction, de la nutrition et d'autres aspects du développement humain » (Rapport Mondial sur le Développement, 2000). Il faut identifier les pauvres d'une manière plus fine, en fonction des facteurs à l'origine de leur faible niveau de vie. D'où la nécessité de tenir compte de l'aspect multidimensionnel pour mieux identifier les pauvres ainsi que les stratégies permettant de la combattre efficacement.

B. L'APPROCHE NON MONETAIRE

A l'opposé de l'approche monétaire qui traduit le bien-être à travers les ressources, l'approche non monétaire place le bien-être dans l'espace des libertés et des accomplissements. Cette approche propose et favorise des politiques ciblées. Elle préfère évaluer la situation en fonction de certaines facultés élémentaires, comme la possibilité de se nourrir ou de vêtir de manière adéquate, et peut ne prêter qu'une attention limitée, voire même nulle, aux informations sur l'utilité en tant que telle. Les approches non monétaires ont donné lieu à l'identification de formes spécifiques de privation de biens et sont fréquemment utilisées dans les études sur les pays tant développés qu'en développement. Elles vont de la « privation absolue de biens » (dans les approches axées sur la nutrition ou sur d'autres « besoins fondamentaux », qui sont plus courantes dans les études sur les pays en développement) à la « privation relative de biens » (comme, par exemple, dans Townsend, 1979). Elles sont cependant toujours quelque peu arbitraires car l'analyste doit décider quels sont les biens qui sont importants et (le cas échéant) quelles sont leurs valeurs relatives.

Les approches non utilitaristes sont plus diverses et on distingue l'approche par les besoins de base et l'approche par les capacités.

1. L'Approche par les besoins de base

L'approche des besoins de base est apparue explicitement dans les années soixante-dix comme réaction au Welfarisme¹¹ dans le champ des politiques de lutte contre la pauvreté.

Les besoins de base est une approche directe au problème de la pauvreté vue comme un degré inacceptable d'inégalité sociale. L'approche par les besoins de base considère qu'un individu doit pouvoir satisfaire certains besoins fondamentaux qui sont nécessaires à l'atteinte d'une certaine qualité de vie.

L'économiste anglais B. S. Rowntree (1901) dans sa célèbre étude « poverty : A study of Town life », est généralement reconnu comme le premier auteur ayant analysé et mesuré sérieusement le concept des besoins de base. Il a travaillé essentiellement sur trois catégories de besoins de base, l'alimentation, le logement et les articles ménagers comme les chaussures, les vêtements et le carburant. Rowntree (1901) a utilisé des méthodes différentes pour établir le

¹¹ Concept utilitariste

minimum requis dans chaque catégorie. Pour l'alimentation, il s'est référé aux standards nutritionnels établis par les nutritionnistes pour les hommes, les femmes, adultes et enfants. Mais pour les articles ménagers, il a utilisé une approche qualitative en demandant aux gens leurs perceptions de ce qui devait être considéré comme un minimum de base. Pour le logement, il a tout simplement retenu ce que les gens payaient effectivement.

Cette école des besoins de base considère que la « chose » manquante dans la vie des pauvres est un petit sous-ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçus comme rencontrant les biens de base de tous les être humains. Ils sont dit « de base » car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; ils ne sont pas perçus comme contribuant nécessairement au bien-être. Dans l'approche traditionnelle des besoins de base, les commodités de base comprennent : de la nourriture, de l'eau potable, des aménagements sanitaires, un logement, des services de santé et d'éducation de base, et un service de transport public.

Pour l'école des besoins de base, l'espace des accomplissements est multidimensionnel et comporte une sorte de structure engendrée par les priorités définies pour les différents résultats à atteindre. L'approche des besoins de base se différenciant de l'école des utilitaristes essentiellement dans le domaine des politiques d'élimination de la pauvreté, suggère et facilite des politiques sélectives. Cependant des interventions plus proactives de l'Etat pour assurer la satisfaction des besoins de base pour tous pourrait avoir des effets économiques qu'il ne faut pas sous-estimer.

Cette école, quoiqu'elle reconnaisse le bien fondé des politiques de lutte contre la pauvreté orientés vers l'accroissement des revenus, elle privilégie plutôt des politiques ayant pour objectif plus particulier la satisfaction des besoins de base.

L'un des principaux problèmes auquel se confronte cette approche, est la détermination même des besoins de base. Ce sont généralement les nutritionnistes, les physiologistes et autres spécialistes qui sont appelés à déterminer les besoins de base. Or ceci ne s'entend pas toujours, et au plan nutritionnel, le problème est que les besoins varient non seulement avec l'âge et le sexe, mais aussi avec le type et le niveau d'activité de l'individu, qui sont eux endogènes.

2. L'Approche par les capacités

L'approche par les capacités est un cadre pour évaluer, en ce qui concerne les individus et les arrangements sociaux les questions de standard de vie, de pauvreté, de qualité de la vie ou de bien-être. Sa principale innovation est de partir, au niveau conceptuel, d'une base informationnelle élargie, représentée par les notions de *capabilities* et des *functionings*. Le travail d'évaluation consiste alors essentiellement à définir, repérer et conserver certaines ou l'ensemble des réalisations fondamentales qui ont de valeur pour les individus, et à leur attribuer un poids ou une mesure. Donc la question de l'identification des valeurs des individus et d'une société et celle concernant les possibilités d'appréciation du degré d'accomplissement et du degré de liberté ne sont pas à négliger.

L'approche par les capacités de Amartya Sen (1985 et 1987) traduit le bien être à travers les droits positifs des individus et tente à l'aide du concept de « fonctionnement » de transposer ces droits dans un espace mesurable. Pour cette école la « chose » qui manque n'est ni l'utilité ni la satisfaction de besoins de base, mais des habiletés ou capacités humaines. L'école des capacités considère comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements. Donc pour cette école, ce qui manque n'est pas de l'utilité ou des besoins de base satisfaits, mais certaines capacités vues comme raisonnablement minimales. La considération des capacités et des fonctionnements plutôt que des commodités, oblige à prendre en compte les caractéristiques personnelles des individus. L'approche par les capacités de Sen (1985, 1987) indique que si le revenu est instrumentalement important, d'autres mesures de bien être, tel que le statut nutritionnel, sont intrinsèquement important. A cet effet, selon l'approche par les capacités l'étude de la pauvreté doit identifier et analyser d'autres attributs non nécessairement monétaires et qui agissent directement sur le bien être individuel.

Les fonctionnements se définissent comme « les différentes choses qu'une personne peut aspirer à être ou faire, ses *beings and doings* ». L'individu possède un ensemble de fonctionnements que l'on appelle capacité (*capability*), parmi lequel il va choisir de réaliser tel ou tel fonctionnement selon qu'il accorde ou non de la valeur et selon ses contraintes institutionnelles.

A partir de là, on peut définir la capacité d'une personne comme l'étendue des possibilités réelles que possède un individu de faire et d'être ou encore comme Sen, « la

capabilité d'une personne reflète les combinaisons alternatives de fonctionnements que cette personne peut réaliser, et parmi lesquelles elle peut en choisir quelques-unes¹⁶. Il s'agit en fait de la liberté que possède l'individu de choisir parmi tous ses fonctionnements potentiels ceux qui vont lui permettre de satisfaire ce qu'il attend de sa vie, ce qu'il a raison de valoriser. La capabilité est donc tous les fonctionnements potentiels qui peuvent aller de plus simple comme « se nourrir décentement » au plus compliqué comme « vivre une vie digne d'être vécue ». L'approche est donc multidimensionnelle dans le sens où la seule focalisation sur le revenu est abandonnée au profit d'une vision plus large du bien-être qui fait entrer en ligne de compte une multitude de composantes.

Le bien-être d'un individu prend en compte l'étendue de la liberté de choix qu'il possède entre tous les fonctionnements qui lui sont potentiellement accessibles. Ce bien-être sera mesuré par l'utilité qu'il retirera de son ensemble de capacités mais aussi par l'utilité retirée des fonctionnements effectivement accomplis. Pour rendre maximum son bien-être, l'individu va non seulement chercher à augmenter son espace de fonctionnements mais également chercher à pouvoir effectivement réaliser les fonctionnements qu'il choisit de valoriser. Il existe donc une double contrainte à la maximisation du bien-être : sa capacité à choisir parmi ce qui s'offre à lui, mais également l'étendue de l'offre. L'approche par les Capacités est donc une théorie du choix personnel, puisque celui-ci est au centre de la décision de l'individu. Au total, on peut dire que l'approche par les Capacités en se focalisant sur les moyens que possèdent réellement les individus pour convertir leurs ressources en satisfaction (mesurée par l'utilité) permet d'élargir l'évaluation du bien-être à des considérations autre que monétaires, de faire place à des composantes sociales, ainsi qu'à un comportement altruiste tout en considérant que l'homogénéité des individus et des situations est une limite flagrante de l'approche utilitariste.

Cette approche par les capacités est assez récente et elle se positionne au-dessus de toutes les autres approches pour élaborer un nouveau concept du bien-être, et le développement de certains indicateurs par le PNUD en sont une tentative d'application ainsi que les travaux de Desai (1995) et de Hossain (1990).

Sen (1999a, 81 et S.) note que l'utilisation de l'approche par les capacités peut se faire selon des chemins bien différents, et qu'il convient de distinguer la stratégie pratique

d'utilisation pour évaluer une politique publique par exemple, du problème de base de savoir comment juger l'avantage personnel et comment faire des comparaisons interpersonnelles.

L'approche peut être appliquée pour un pays ou pour des comparaisons internationales. On trouve comme dimensions la santé, la longévité ou l'éducation. L'objectif étant d'obtenir des politiques publiques urgentes.

Les premières applications ont été faites par Sen (1985a), la première étude compare cinq pays en développement : le Brésil, le Mexique, le Sri Lanka, la Chine et l'Inde. Sen montre qu'un classement basé sur le PIB est fortement différent d'un classement basé sur certains fonctionnements arbitrairement sélectionnés. Le message qui vient à l'appui de la critique par l'auteur des comparaisons sur la seule foi du revenu, est qu'une croissance du PIB par tête ne correspond pas à une croissance du standard de vie, que l'on approche ici à partir des fonctionnements sélectionnés . En terme de revenu par tête, le Brésil et le Mexique constituent un groupe de pays riches, et le Sri Lanka, la Chine et l'Inde forment un groupe de pays plus pauvres. Si l'on regarde des fonctionnements tels que l'espérance de vie, la mortalité infantile et l'éducation de base (alphabétisation adulte) on obtient des groupes différents : seul l'Inde est alors placé dans le groupe des pays dont les réalisations des habitants sont peu élevées. Le Sri Lanka et la Chine rejoignent pour ces indicateurs un groupe constitué de deux pays pourtant plus riches.

Ces bons résultats s'expliquent par des politiques publiques suivies sur longue période de distribution alimentaire, de mesure de santé publique et de large offre de services médicaux et d'éducation scolaire. Le standard de vie est donc corrélé positivement à des politiques de développement des biens et services, et on ne peut savoir à la lumière des résultats présentés si ceux-ci sont convertis en capacités de façon égale parmi les habitant.

L'autre étude de Sen présentée dans commodities and capabilities montre les inégalités entre hommes et femmes en Inde en termes de fonctionnement et de capacités. Les femmes reconnaissent plus difficilement être en mauvaise santé que les hommes, ce qui démontre une forme de résignation. Surtout en termes relatifs (ratio femmes/hommes), la mortalité féminine est croissante et l'espérance de vie de plus en plus faible. Cela s'explique par une certaine négligence vis-à-vis des bébés du sexe féminin, et une sous-nutrition systématique des filles. A

la vue des ces résultats on peut dire que les capacités des femmes indiennes sont moins élevées que celles des hommes et appellent des politiques publiques urgentes.

Contrairement à l'approche monétaire du bien-être, lorsque l'on souhaite mettre en oeuvre empiriquement le cadre conceptuel des capacités, on se heurte rapidement à un double écueil : un problème conceptuel dans le choix de la base informationnelle retenue pour évaluer le bien-être, et un problème factuel dans la construction d'un indicateur de bien-être multidimensionnel. L'évaluation de la liberté de rechercher le bien-être repose sur une appréhension de l'ensemble des capacités. Toutefois se pose un certain nombre de problèmes. Le premier concerne l'évaluation de la liberté. Sur quels critères juger si une liberté est respectée ou bafouée ? Beaucoup d'auteurs ont essayé de résoudre ce problème sans pour autant offrir une réponse satisfaisante. Le second problème concerne la multidimensionnalité du phénomène. Comme il a été souligné, l'atout théorique de cette approche est qu'elle offre au bien-être un visage multidimensionnel. Cependant, au niveau empirique, cet atout devient rapidement une limite. En effet, lorsque l'on évalue cette liberté de rechercher son bien-être, on considère à la fois les fonctionnements accomplis mais également ceux qui auraient pu l'être mais qui pour certaines raisons ne le sont pas.

Le second problème rencontré lors de la mise en oeuvre concerne la construction des indicateurs de fonctionnements. Quels fonctionnements retenir ? Comment construire un tel indicateur ? Quelle pondération utiliser ?

Ainsi, Martinetti (2000), Lelli (2001) et d'autres auteurs ont évalué le bien-être grâce aux fonctionnements dans des cadres méthodologiques différents. Dans tous les cas, les auteurs ont utilisé des variables similaires: une en termes d'actifs, une de santé, une d'éducation, une de logement. Cependant la détermination d'une liste de fonctionnement pose problème et de plus l'évaluation du bien-être sur la base des fonctionnements nécessite l'introduction d'autres méthodes¹².

¹² Une fois une liste de fonctionnement établie, il existe deux méthodes principales pour évaluer le bien-être sur la base des fonctionnements accomplis. La première méthode, basée sur l'analyse factorielle s'appuie sur un codage objectif des données (Sirven, 2003. et Lelli, 2001.) Cette méthode est objective dans la mesure où la sélection des éléments pertinents ne se fait pas sur la base d'un choix a priori, mais grâce à la combinaison des caractères initiaux. La seconde méthode est celle de la Théorie des Ensembles Flous (Martinetti, 1994., 2000. Cheli, et Lemmi, 1999.). Cette théorie permet de prendre en considération des observations incertaines, vagues et approximatives.

En somme, la littérature nous montre que les techniques multi variées à savoir la théorie de l'exclusion sociale introduite par René Lenoir (1974) et celle des capacités de Amartya Sen (1980) qui se sont développés ces trente dernières années, malgré leur contribution qualitative à la notion de pauvreté multidimensionnelle, ne proposent pas de méthodes opérationnelles pour mesurer l'état de l'exclusion sociale.

SECTION II – LES OUTILS DE MESURE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

En se référant à la littérature de E. Maasoumi (1999), on doit distinguer la littérature relative au problème de calcul d'un indice composite de pauvreté à partir d'une distribution multidimensionnelle d'indicateurs de pauvreté sur une population donnée, et la littérature visant à définir un indicateur composite de pauvreté pour chaque unité d'une population donnée.

Un indicateur composite de pauvreté est défini pour chaque unité d'une population donnée et représente la valeur agrégée de plusieurs indicateurs de pauvreté à l'aide d'une forme fonctionnelle, alors qu'un indice composite résulte de l'agrégation d'un indicateur composite de pauvreté sur une population donnée. Cependant le calcul d'un indicateur composite de pauvreté est préalable à celui d'un indice composite de pauvreté.

A. LES APPROCHES BASÉES SUR LA CONSTRUCTION D'INDICATEURS COMPOSITES DE PAUVRETÉ

Dans le cas de l'indicateur composite de pauvreté, parmi les approches méthodologiques d'agrégation révélées par la littérature, on peut citer principalement l'approche d'entropie et l'approche d'inertie. Si la première est issue de la mécanique dynamique, la seconde découle du champ de la mécanique statique et c'est cette dernière qui est principalement basée sur les techniques d'analyse factorielle.

1. L'approche d'entropie

L'approche d'entropie est issue de la mécanique dynamique. Elle est beaucoup exploitée dans la théorie statistique de l'information. E.Massoumi (1986) s'est basé sur cette théorie pour

proposer un indicateur composite optimal (C) qui minimise une somme pondérée de divergence deux à deux. En effet Maasoumi cherche une distance interdistributionnelle comme base pour dériver l'indicateur composite C d'un critère d'optimisation. La forme fonctionnelle de

$$l'indicateur est la suivante : C_i = \left[\sum_{k=1}^k \delta_k I_{ik}^{-\gamma} \right]^{-1/\gamma} \quad (1)$$

avec : $\gamma \neq 0, -1$; I_{ik} : valeur de l'indicateur I_k pour l'individu i de la population ; δ_k sont des poids arbitraires sur les composantes de divergences relatives aux indicateurs I_k , $\sum \delta_k = 1$.

C_i est alors un indicateur individuel.

Si cette approche est importante du fait du critère d'optimisation, le problème de détermination des poids d'une façon non arbitraire reste à résoudre.

Les principales limites de cette approche résident dans le choix des paramètres et des pondérations utilisées dans la forme fonctionnelle de l'indicateur composite. L'approche inertie propose à cet effet des solutions intéressantes

2. L'approche d'inertie

L'approche d'inertie quant à elle, tire son origine du champ de la mécanique statique. Elle est principalement basée sur les techniques d'analyses multidimensionnelles, encore appelées analyses factorielles. On retrouve chez Meulman (1992), Xavier Bry (1996), Michelle Volle (1993) et Escofier et Pages (1990) une méthodologie complète de ces techniques. Parmi les principales techniques d'analyses factorielles utilisées, on peut citer l'analyse en composante principales (PCA ou ACP), l'analyse canonique généralisée (GCA ou ACG) et l'analyse des correspondances multiples (ACM). L'approche d'inertie repose sur une méthodologie permettant de construire un indicateur composite avec le moins d'arbitraire possible dans la définition de la forme fonctionnelle. Elle permet aussi de faire un choix des dimensions pertinentes de la pauvreté tout en évitant la redondance de l'information (Asselin, 2002., Sahn, et Stifel, 2000., Ki et al 2004.). Lorsque les indicateurs initiaux de la pauvreté tels que collectés auprès des ménages sont sous forme qualitative et peuvent être codifiés sous forme binaire, la technique d'analyse factorielle appropriée est celle de l'analyse en correspondance multiple ACM.

L'approche d'inertie, plus particulièrement la technique de base PCA (analyse en composante principale), permet de compléter l'élimination de l'arbitraire rencontré dans l'approche entropie pour la pondération des mesures de divergence associées à chaque indicateur primaire. En Guinée une étude portant sur la pauvreté basée sur les ACP a été effectuée par Keita, S. et Youla, D. 2000. tant sur le plan des sous préfectures que des régions. Les variables actives (éducation, emploi, services, santé) qu'ils ont choisi ont servi à l'analyse en composante principale effectuée sur 340 sous préfectures et communes urbaines de la Guinée dont les cinq (5) communes de la région de Conakry. Leurs résultats ont montrés que la pauvreté en Guinée est essentiellement un phénomène rural. L'ensemble du pays est pauvre et les sous préfectures se trouvent simplement à des niveaux différents de pauvreté. Les résultats de l'analyse au niveau de chaque région naturelle séparément montrent que parmi les quatre régions naturelles, la basse Guinée (qui ne comprend pourtant pas les communes de la ville de Conakry) est celle qui affiche la plus grande diversité des situations de pauvreté¹³. Cependant cette diversité de situation s'explique par la présence de villes industrielles comme Kamsar, Fria et Sangarédi.

L'approche multidimensionnelle de la pauvreté basée sur le calcul d'un indicateur composite issu de l'analyse des Correspondances Multiples appliquée au cas du Sénégal et prenant en compte les dimensions éducation, santé, eau potable, nutrition, habitat, assainissement, énergie, communication, biens d'équipement, de confort et autres avoirs, a permis de tirer d'importantes conclusions sur la pauvreté dans ce pays (Jean Bosko K. et al, 2005). En effet selon cette analyse, au Sénégal tous les ménages ne sont pas affectés par le même type de pauvreté. Les formes de pauvreté les plus répandues sont celles liées à la vulnérabilité de l'existence humaine (insuffisance de capital humain et cadre de vie incommode), à l'insuffisance des infrastructures de base et au manque d'éléments de confort et d'équipement des ménages. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a été évaluée à environ 60% par rapport à un ménage de référence pouvant satisfaire un minimum de besoins fondamentaux. Par ailleurs la pauvreté monétaire touche 48,5% des ménages et la zone rurale se trouve plus touchée que la zone urbaine que ce soit au plan monétaire ou non monétaire. Quant au statut matrimonial du chef de ménage, l'analyse montre que les polygames sont les plus affectés comparés aux monogames, divorcés, et célibataires. Les ménages dirigés par une femme ont globalement un léger avantage par rapport à ceux dirigés par un homme. Et de cette

¹³ L'inertie cumulée des 2 premiers axes est même supérieure à celle de l'analyse globale : 76% environ contre 70%.

étude on peut noter qu'il existe un lien positif entre la pauvreté monétaire et non monétaire avec une corrélation positive et significative entre l'indicateur composite de pauvreté (ICP) et les dépenses par équivalent adulte. La plupart des pauvres monétaires sont également pauvres sur le plan multidimensionnel et vice-versa.

De l'analyse découle des recommandations en terme de politique économiques à savoir, des interventions d'ordre général pour augmenter la productivité du travail sont à privilégier en zone urbaine où la pauvreté est à caractère monétaire, tandis que pour la zone rurale qui se trouve confrontée aux deux formes de pauvreté avec une accentuation au plan multidimensionnelle, une combinaison efficace d'interventions par ciblage, est plutôt indiquée.

Cette approche d'inertie basée sur les analyses multivariées propose des méthodologies qui éliminent autant que possible l'arbitraire dans le calcul d'un indicateur composite. En effet l'ACM issue des analyses multidimensionnelles, s'applique à un tableau contenant des indicateurs codifiés en 0 ou 1 et avec k indicateurs et n individus chaque unité de la population peut être représentée par un vecteur ligne de dimension $(1, k)$. De même chaque indicateur catégoriel peut être représenté par un vecteur colonne de dimension $(n, 1)$, MCA recherchant un sous-espace optimal¹⁴ dans lequel on peut dépister les liaisons entre indicateurs, entre individus ou entre indicateurs et individus.

B. LES APPROCHES FONDEES SUR LES INDICES COMPOSITES DE BIEN-ETRE ET L'APPROCHE FLOUE DE LA PAUVRETE

Dans la revue de la littérature sur les indices composites, Chakravarty, S. R. Mukherjee et D. Ranade (1997) ont développé une littérature intéressante. La construction de cet indice s'appuie sur la définition d'un seuil de pauvreté pour chaque indicateur primaire entrant dans le calcul de l'indice, une première agrégation des différents indicateurs pour chaque unité de la population (équivalent à un indicateur composite) et une deuxième agrégation sur l'ensemble de la population de l'indicateur composite obtenu pour donner une mesure générale de la pauvreté. La construction d'un indice composite de pauvreté passe par la définition d'un indicateur composite de pauvreté.

¹⁴ Le processus de recherche du sous-espace optimal passe par une maximisation de l'inertie du nuage de points. Ce qui conduit à la recherche de vecteurs propres associés aux premières valeurs propres qui mesurent l'inertie du nuage de points projetés.

1. Les indices composites de bien-être

Les travaux empiriques sur la pauvreté sont souvent basés sur un indicateur unidimensionnel pour apprécier le bien-être d'une personne, tel que le revenu (ou les dépenses totales) par tête ou par adulte équivalent. Cependant en considérant plus qu'une dimension de bien-être en dehors d'une démarche axiomatique, les études sur la pauvreté sont soit basées sur une combinaison d'un ensemble d'indicateurs préalablement agrégés à travers les individus, soit basées sur des données individuelles permettant d'agréger les indicateurs de bien-être retenus au niveau individuel, ensuite agrégés à travers les individus.

En se basant sur l'utilisation de plusieurs indicateurs agrégés de bien-être, la littérature nous révèle qu'une façon simple de tenir compte de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté est d'utiliser plusieurs indicateurs agrégés de bien-être à la fois. Adams et Page (2001) après avoir suivie cette voie, ont affirmé que la communauté internationale est de plus en plus sensible à d'autres aspects non monétaires de la pauvreté tels que l'éducation, l'espérance de vie à la naissance et la santé, en plus de l'aspect monétaire.

L'IDH est créée en 1990 par le programme des Nations-Unies pour le développement, il a été élaboré dans une perspective proche des travaux de Sen. Comme le dit le rapport 2002, l'IDH synthétise trois dimensions du développement humain : « la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, l'accès à l'éducation et savoir, et enfin un niveau de vie décent » (p.34). Cet indice permet des comparaisons internationales, entre groupes ethniques et religieux, entre hommes et femmes, etc. cependant quand il s'agit de développement humain, l'IDH « n'est pas tout » comme le dit un encadré du rapport 2002 (p.53). Le risque est de se contenter « d'une interprétation étroite et simplifiée à l'excès : L'IDH semble réduire le concept de développement humain aux progrès de l'instruction de la santé et du niveau de vie. Se trouve ainsi occulté son acception la plus large et plus complexe : le développement humain, c'est le renforcement des capacités qui élargissent les possibilités offertes aux individus de mener une vie qui leur semble digne de l'être ».

L'IDH est certainement critiquable, et Sen était sceptique quant à son utilité. Le concepteur de l'indicateur, lui opposait un argument de visibilité, c'est-à-dire qu'il fallait parvenir à une mesure synthétique du développement commode, simple et parlante, comme l'est le PNB, et cependant aussi imparfaite que ce dernier.

On peut également noter, « malgré maints efforts pour expliquer que l'idée est plus large que l'indicateur, le développement humain demeure assimilé à l'IDH, ce qui amène bien souvent à fermer les yeux sur les libertés politiques, la participation à la vie sociale et la sécurité physique. Or, ces capacités sont aussi fondamentales que savoir lire ou écrire ou que la santé. Elles sont précieuses pour tout un chacun et, sans elles, bien d'autres possibilités de choix restent lettre morte. Si elles ne figurent pas dans le calcul de l'IDH, c'est parcequ'il est difficile de leur donner une expression chiffrée, et non parcequ'elles seraient d'une quelconque manière moins importantes pour le développement humain » (rapport 2002, p.53).

L'innovation que représentait l'IDH a été sérieusement remise en cause par Srinivasan (1994), qui se demande si l'on ne cherche pas surtout à « réinventer la roue ». Il reprend la critique de Sugden (1993) selon laquelle la métrique des capacités est identique à une métrique des valeurs, malheureusement moins praticable que la métrique des prix ou des revenus. Les éléments de l'IDH comme l'espérance de vie ou les réalisations en termes d'éducation peuvent bien être appelées des « fonctionnements », ils n'en reste pas moins que les valeurs relatives que recouvrent ces fonctionnements sont très différentes d'un pays à l'autre. Pour Srinivasan (1994), d'un point de vue empirique, la prétention de l'IDH à proposer une mesure incontestable du développement humain est erronée : l'indicateur est faible et sans portée, à cause de problèmes de non-comparabilité dans l'espace et le temps, et d'erreurs de mesures. On ne peut donc pas tirer de prescription de politiques publiques à partir de cette mesure.

Le rapport de développement humain publié par le PNUD (1997) affirme que le manque de revenu ne fournit qu'une image partielle des multiples causes qui agissent sur le niveau de bien-être des individus (avoir une longue vie, être en bonne santé, bien nourri, bien éduqué, bien intégré dans la société, etc.). Ceci étant, il serait donc indiqué de proposer une nouvelle mesure de la pauvreté qui prend en compte d'autres indicateurs de bien-être notamment :

- Un indicateur qui renseigne sur la privation de vivre longtemps qu'on peut noter IPH_1 et qui est donné par le pourcentage des individus ayant une espérance de vie inférieure à 40ans ;
- Une mesure qui synthétise les problèmes liés à l'accès à l'éducation et à la communication. A cette fin, le pourcentage de la population adulte illettrée, noté IPH_2 , est l'indicateur approprié ;
- un indice composite résumant un aspect matériel du niveau du bien-être, noté IPH_3 qui s'obtient en calculant la moyenne arithmétique de trois indicateurs à savoir : le

pourcentage de la population ayant accès aux services de santé ($IPH_{3,1}$), à l'eau potable ($IPH_{3,2}$) et le pourcentage des enfants âgés de moins de 5ans souffrant de la malnutrition ($IPH_{3,3}$). Ce qui a permis de proposer un indice de pauvreté élaboré par Arnand et Sen (1997). et qui prend la forme suivante :

$$IPH = (w_1IPH_1^\theta + w_2IPH_2^\theta + w_3IPH_3^\theta)^{1/\theta} \text{ avec } w_1 + w_2 + w_3 = 1 \text{ et } \theta \geq 1 \quad (2)$$

Ainsi pour $\theta = 1$, les trois composantes de l'IPH sont parfaitement substituables. Par contre si θ tend vers l'infini, cet indice tendra vers la valeur maximale de ses trois composantes.

Cette méthode a été utilisée notamment par Collicelli et Valerii (2001) et les résultats de leur analyse montrent que certains pays ont effectivement une faible incidence de pauvreté mais un fort indice IPH. Par ailleurs, Durbin (1999) avait suggéré de calculer un indice IPH pour pouvoir comparer la pauvreté des femmes par rapport à celle des hommes.

Il est à signaler que l'indice IPH calculer laisse de côté la dimension monétaire de la pauvreté mais il ne tient pas compte de la corrélation qui peut exister entre ses trois composantes. Ainsi un individu illettré ayant une espérance de vie inférieure à 40 ans sera doublement comptabilisé. Donc un problème demeure, celui du double compte.

D'un autre côté Collicelli et Valerii (2000-2001) ont construit plusieurs indices multidimensionnels de pauvreté en combinant différents indicateurs simple de bien-être (monétaire et non- monétaire) mais en utilisant différents indice agrégé, leur méthode suivie ne résolu pas le problème du double compte car il ne peut être évité que lorsque les données individuelles sont utilisées.

Selon la mesure de pauvreté basée sur des données individuelles, une voie simple pour traiter l'aspect multidimensionnel de la pauvreté consiste à supposer que les divers attributs d'un individu peuvent être agrégés dans un indicateur cardinal simple de bien-être. Pour cette analyse, un individu serait considéré comme pauvre si son indice de bien-être tombe au-dessous d'une certaine ligne de pauvreté, dont la satisfaction rend compte des aspects multidimensionnels de la pauvreté. Smeeding et al.(1993) ont emprunté cette voie en partant d'une idée simple qui consiste à dire que le bien être des individus dépend, en plus de leur revenu monétaire, de leur accès à certains services sociaux tels que l'éducation et la santé. Pour éviter de sous estimer le niveau de bien-être d'un propriétaire de logement par rapport à un autre ayant le même revenu mais en location, Smeeding et al. (1993) imputent la valeur du service logement aux propriétaires en tenant compte soit de la valeur marchande de la location,

lorsque celle-ci est disponible, soit du rendement du marché du capital pour un investissement équivalent, lorsque la valeur marchande pour un logement équivalent est inconnue. Pour les services de l'éducation et de la santé, la valeur globale imputée est supposée être égale aux dépenses de l'Etat en ces derniers (Sami B., 2002). Cette méthode a été utilisée pour comparer l'incidence de pauvreté entre certains pays de l'OCDE et deux résultats importants se sont dégagés. Le premier est que l'incidence de pauvreté diminue dans tous les pays en passant de la distribution des revenus courants à la distribution des revenus tenant compte du service rendue par le logement pour les propriétaires et de certains services non marchands. Le second est que le classement ordinal de certains pays change en utilisant l'une ou l'autre distribution. Bien que la démarche suivie par ces auteurs constitue une tentative intéressante d'inclure certains aspects non-marchands du bien-être, l'approche présente plusieurs limites notamment : la valeur attribuée par les ménages principalement pauvres aux services non-marchands peut être inférieure au coût de production de ses services. La méthode sur estime donc le gain de bien-être qui résulte de ces services.

Une autre limite est que la méthode n'exclut pas les possibilités de compensation entre les différentes dimensions de bien-être.

Une autre approche suivie par Pradhan et Ravallion (2000) résout le problème de sur-estimation des gains qui résultent des services publics considérés. Leur approche constitue une extension multidimensionnelle de l'évaluation subjective du bien-être en général et du seuil de pauvreté en particulier. Cette approche a certes fait un pas en avant vers la multidimensionnelle, mais elle demeure très restrictive et revient, en dernière analyse, à ramener l'aspect multidimensionnel de la pauvreté à une simple dimension, avec une généralisation plus appropriée des concepts du revenu et du seuil de pauvreté.

Par la suite, Klasen (2000) a développé une approche alternative afin d'éviter la difficulté d'inclure certains attributs dans l'analyse de la pauvreté (Sami B., 2002). Mais comme la méthode de Pradhan et Ravallion (2000), celle de Klasen n'évite pas la compensation entre les attributs et de plus la méthode d'attribuer les scores risque d'être arbitraire.

2. L'approche floue de la pauvreté

Le concept clé de l'approche floue pour la mesure de la pauvreté est incarné par la notion de fonction d'appartenance d'un individu à l'ensemble des pauvres. Cette fonction associe à chaque individu un degré d'appartenance à l'ensemble des pauvres. Contrairement à la notion habituelle d'appartenance que nous rencontrons en mathématiques, où les seules possibilités sont représentées par la relation «appartient», «n'appartient pas» que l'on peut traduire par les valeurs 1 et 0, l'appartenance dans la théorie des ensembles flous peut également être partielle. Par conséquent, le degré d'appartenance d'un individu à l'ensemble des pauvres peut prendre n'importe quelle valeur comprise dans l'intervalle $[0,1]$. Ce type d'approche semble particulièrement bien convenir à l'analyse de la pauvreté car on peut admettre que la distinction entre pauvres et non-pauvres n'est pas aussi nette qu'on le sous-entend parfois et qu'il existe de surcroît une transition graduelle entre un état de pauvreté extrême et des conditions de vie excluant toute idée de pauvreté.

Ceriolli et zani 1990 offrent une première méthode multidimensionnelle basée sur la théorie des ensembles flous, permettant la construction d'un indice comprenant les différentes dimensions (attributs) de la pauvreté. Ensuite, Cheli et alii (1994), Cheli et Lemmi (1995), ont exploré cette nouvelle approche.

En effet, l'Approche floue de pauvreté multidimensionnelle est basée sur la théorie des sous ensemble flous pour la construction des mesures (Ceriolli et Zani en 1990, Cheli et Lemmi 1995, Dagum 2002). La pauvreté d'une personne est identifiée par son degré d'appartenance aux sous ensembles flous et ceci respectivement à chacun des attributs de la pauvreté. Le degré d'appartenance est déterminé par le degré de possession de l'attribut, qui peut prendre la valeur un, la valeur zéro ou des valeurs appartenant à l'intervalle $[0, 1]$. La méthode multidimensionnelle fondée sur la théorie des ensembles flous permet d'identifier les dimensions dominantes de pauvreté et de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration de politiques socio-économiques visant à réduire cet état.

Récemment plusieurs études ont proposés une mesure multidimensionnelle de la pauvreté basée sur la théorie des ensembles flous car elle permet de modéliser les concepts vagues comme la pauvreté.

L'étude faite en Argentine (Pi Alperin M. N. et al 2004) pour Mai 1998, basée sur la théorie des ensembles flous où est développé le programme méthodologique de recherche de C. Dagum (2002), nous fait comprendre qu'en Argentine, les principales raisons de l'état de pauvreté actuel sont l'absence de revenu suffisant, le bas niveau d'éducation, les caractéristiques du marché de travail ainsi que celles associées au logement, comme l'écoulement de l'eau, le statut actuel d'occupation du logement, et les caractéristiques des toilettes. La prise en compte de ces résultats permet de dire que toute politique socio-économique structurelle en Argentine pour réduire la pauvreté et sa transmission entre génération doit inclure une réforme éducative et aussi une réforme du marché du travail, sans oublier les actions pour améliorer l'assainissement et les caractéristiques du logement.

Récemment, une étude empirique portant sur la théorie des ensembles flous faite par Stephane, M. et Pi-Alperin (2005) menée à l'aide de nouvelles techniques de décomposition, met en évidence la structure de la pauvreté qui règne au Sénégal en 1994-1995. La décomposition en groupe de population montre principalement que les hommes, les musulmans, la capitale Dakar, et les zones rurales, ont une très forte contribution à l'état de la pauvreté totale. D'autre part, la décomposition en attributs indique que les matériaux liés à l'habitation ainsi que le statut d'occupations sont les dimensions qui tendent à accroître le niveau de pauvreté global. Enfin en combinant les deux types de décomposition, ils démontrent que les combinaisons « Dakar/Statut d'occupation du logement », « taille du foyer 30 et +/- matériaux pour le plancher » sont les principaux couples de causalité de la pauvreté au Sénégal.

Pour ce qui est de la Suisse (Miceli, 1997.), les résultats empiriques obtenues après une analyse multidimensionnelle faisant appel à la théorie des ensembles flous pour l'année 1990, montrent que le recours à plusieurs indicateurs aide non seulement à se faire une idée plus complète des conditions de vie, mais donne également une image de la pauvreté qui semble correspondre davantage à ce que l'on peut percevoir en observant la réalité. Selon l'analyse, lorsqu'on compare l'intensité de la pauvreté entre groupes de la population définis selon le groupe socio-économique du chef de ménage, nous trouvons les degrés de privation les plus élevés parmi les retraités, les chômeurs et les étudiants en Suisse. Il est à noter que bien que les agriculteurs aient en général un niveau de revenu disponible et de dépenses de consommation faible, cela ne signifie pas qu'ils sont confrontés à de moins bonnes conditions de vie que le reste de la population. En fait, l'indice flou de pauvreté montre que si l'on tient compte des conditions de logement et de la possession de biens durables, les agriculteurs s'en sortent plutôt

bien. Les résultats de l'analyse obtenus pour la décomposition de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage indiquent que les ménages avec à leur tête un jeune (20-29 ans) ou une personne âgée (plus de 65 ans) présentent les niveaux de privation les plus élevés. Cependant il faut noter que les résultats dépendent fortement du choix des indicateurs pour ce genre d'analyse donc il faut choisir un ensemble d'indicateurs appropriés, couvrant tous les domaines pertinents pour l'analyse des conditions de vie.

En fait en dehors de considération de politiques économiques on ne peut raisonnablement soutenir que deux individus dont le revenu équivalent ou les dépenses ne diffèrent que de quelques centimes, mais situés de part et d'autre du seuil de pauvreté, doivent être considéré l'un comme pauvre et l'autre comme non pauvre. Au contraire on s'accorde en général pour dire que la transition d'un état de privation complète à une situation confortable se produit graduellement (Mack et Lansley 1985, p.41). Une manière de tenir compte de cette caractéristique est de tirer profit des outils fournis par la théorie des ensembles flous.

Le concept d'ensemble flou fournit un cadre idéal pour traiter de problèmes dans lesquels il n'existe pas de critère précis pour distinguer quels éléments appartiennent ou non à un ensemble.

Dans son article sur les ensembles flous, Zadeh(1965) part de la constatation que certaines classes d'objets que l'on peut rencontrer ne sont pas définies à l'aide de critères d'appartenance très précis (Zadeh, 1965. p.338). Ce concept paraît donc très séduisant pour résoudre le problème de l'identification des pauvres, étant donné la difficulté que l'on peut avoir à ranger les ménages dans la classe des pauvres ou des non pauvres.

Le choix de ce type d'analyse peut être justifié par le fait qu'il semble particulièrement bien convenir à l'analyse de la pauvreté dans la mesure où on peut admettre que la distinction entre pauvres et non pauvres n'est pas aussi nette qu'on le sous-entend parfois et qu'il existe de surcroît une transition graduelle entre un état de pauvreté extrême et des conditions de vie excluant toute idée de pauvreté.

Le choix d'une fonction d'appartenance appropriée pour chacun des indicateurs de privation et d'un système de poids approprié reste un problème crucial de cette approche fondée sur la théorie des ensembles flous.

La pauvreté étant considérée comme l'accumulation de situation de privation, des auteurs tels que Chiappero-Martinetti (1994) explorent les différentes possibilités d'agrégation des indicateurs de privations. Parmi celles-ci, la plus simple et la plus logique consiste à définir le degré d'appartenance de chaque individu à l'ensemble des pauvres comme une moyenne pondérée de ses scores de privation selon les différents indicateurs.

Pour ce qui est du choix d'un système de poids approprié dans la détermination de l'indice flou de pauvreté, Cerioli et Zani (1990) proposent une spécification faisant des poids une fonction inverse du niveau de privation.

En 2002, C. Dagum approfondie la méthode multivariée fondée sur la théorie des ensembles flous développée par Cerioli et Zani (1990) dans son « Programme Méthodologique de Recherche ».

Conclusion

Les premières mesures de pauvreté furent introduites par Both et Rowntree à la fin du XIX^{ème} siècle. Les recherches qui suivirent se sont focalisées sur une même caractéristique la dimension du revenu ou la dimension de la consommation. Ces approches univariées ne permettent pas d'intégrer tous les déterminants de l'intensité de la pauvreté.

Ces trente dernières années, les techniques multivariées se sont développées. On recense tout d'abord la théorie de l'exclusion sociale introduite par René Lenoir (1974), et d'autre part, la théorie des capacités de Amartya Sen (1980). En dépit de leur contribution qualitative à la notion de pauvreté multidimensionnelle, ces approches ne proposent pas de méthodes opérationnelles pour mesurer l'état de l'exclusion sociale.

Cerioli et Zani (1990) ont été les premiers à offrir une première méthode multidimensionnelle basée sur la théorie des ensembles flous, permettant la construction d'un indice comprenant les différentes dimensions (attributs) de la pauvreté. Dagum et alii (1992) ainsi que tant d'autres ont ensuite exploré cette nouvelle approche.

Dans le chapitre suivant nous présenterons l'état de la pauvreté en Guinée.

CHAPITRE II : L'ETAT DE LA PAUVRETE EN GUINEE

Introduction

Nous allons nous fonder sur les résultats de l'EIBC (94/95) et de l'EIBEP(2002/2003) pour présenter le profil de pauvreté basé sur l'aspect monétaire en Guinée dans la première section. L'accès des pauvres aux services sociaux de base à savoir l'éducation, la santé ainsi que le logement, l'approvisionnement en eau potable et les types d'éclairage utilisés dans les foyers sera traité dans la deuxième section.

SECTION-I : PROFIL DE PAUVRETE BASE SUR L'APPROCHE MONETAIRE

Le profil de pauvreté dont il est question dans cette section décrit la localisation et les déterminants de la pauvreté suivant l'approche utilitariste.

A. ANALYSE SPATIALE DE LA PAUVRETÉ

1. Niveau national

En 1994, la population totale vivant en Guinée en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire qui dispose d'un revenu annuel -dépense par tête- inférieur à 293.714 FG par personne, représentait 40,3 % de la population totale du pays (voir tableau2-1), soit 2.535.402 individus. Au sein de ce groupe, près de 13 % de la population, soit 817.225 individus se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté c'est-à-dire vivent avec un revenu en dessous de 172.284 FG par personne et par an.

Partant du rapport final sur l'EIBEP, en 2002, la population Guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire qui dispose d'une consommation par tête inférieure à 387.692 FG par personne, représente 49,2% de la population totale du pays (voir tableau 2-1), soit 4.183.947 individus. A cette date, 19,2 % de la population, se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté c'est-à-dire vivent avec un revenu en dessous de 228.900 FG par personne et par an, soit 1.630.885 individus.

Tableau 2. 1:Indices de pauvreté selon la région naturelle

Indices	Régions Naturelles Ou strate	EIBC 94/95		EIBEP2002/2003	
		seuil de pauvreté 293714FG/ personne et par an		seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an	
		Pauvres	Très pauvres	Pauvres	Très pauvres
Incidence (P0)	Conakry	6.7	0.3	20.6	3.3
	Basse Guinée	41.5	14.1	40.3	12.7
	Moyenne Guinée	50.6	16.3	55.4	24.2
	Haute Guinée	61.8	25.1	67.5	31.9
	Guinée Forestière	32.6	5.5	54.4	19.4
	Ensemble	40.3	12.9	49.2	19.2
Profondeur (P1)	Conakry	1.3	0.2	4.9	2
	Basse Guinée	13.8	7.5	12.4	6.7
	Moyenne Guinée	16.5	9.2	20.8	14.4
	Haute Guinée	22.7	14.1	26.4	18.2
	Guinée Forestière	8.5	2.8	18.3	10.5
	Ensemble	13.2	7.1	17.2	10.8
Sévérité (P2)	Conakry	0.4	0.1	1.9	1.2
	Basse Guinée	5.9	4.1	5.2	3.6
	Moyenne Guinée	7.4	5.3	10.7	8.9
	Haute Guinée	10.6	8.1	13.1	10.7
	Guinée Forestière	3.04	1.5	8	5.9
	Ensemble	5.7	4	8.1	6.4

Source:MPC/EPM/EIBC-94 et EIBEP 2002-2003/DNS/MP

2. Pauvreté et milieu de résidence : zone urbaine et zone rurale

Diallo et Sidibé (1996) ainsi que l'EIBC (94) montrent que la pauvreté est avant tout un phénomène rural en Guinée de même que les résultats de l'EIBEP (2002/2003). Le ratio de pauvreté en milieu rural se chiffrait à 52,5 %, soit 2.218.736 individus en 1994 et en 2002 on dénote un ratio de près de 60% soient 3.610.214 individus touchés (voir tableau 2-2 en annexe). L'incidence de la pauvreté en milieu urbain n'est que de 25 % -0,7 % à Conakry et 24,3 % au niveau des autres centres urbains- et elle se chiffre à près de 86% en 2002. Aussi bien en 1996 qu'en 2002, la gravité de la pauvreté en milieu rural est manifeste et la contribution du rural à la pauvreté nationale augmente au fur et à mesure qu'on passe de P₀ à P₁ puis à P₂ (tableau2-2)

En s'intéressant au "noyau dur" de pauvreté c'est-à-dire aux individus disposant d'un revenu par tête en dessous de 172.284 FG, on peut dire que le ratio de l'extrême pauvreté du milieu rural se chiffre à près de 18 % et sa contribution à l'extrême pauvreté nationale est très élevée: 92,6 %. Les centres urbains (hors Conakry) renferment 5,6 % d'individus extrêmement

pauvres et contribuent pour près de 7 % à la pauvreté nationale sous l'hypothèse d'un seuil de 172.284 FG par personne et par an.

Concernant la capitale (Conakry), la proportion d'individus extrêmement pauvres est insignifiante (0,3 %) et sa contribution à l'extrême pauvreté nationale n'est que de 0,4 %. L'incidence de l'extrême pauvreté du milieu rural est 53,6 fois supérieure à celle de la capitale. Les indices P_1 et P_2 de la population extrêmement pauvre du milieu rural représentent respectivement 60,3 fois et 69,1 fois plus que ceux de Conakry. Ce qui signifie que même si l'écart existe entre les populations pauvres du milieu rural et celles de la capitale, cet écart devient de plus en plus important si on compare les populations extrêmement pauvres des deux milieux. En 1994/1995, au niveau du milieu rural, les contributions à l'extrême pauvreté nationale augmentent de façon régulière quant on passe de P_0 à P_1 et P_2 -92,6 % pour P_0 , 92,9 % pour P_1 et 93,1 % pour P_2 -. Ce qui dénote la gravité de l'extrême pauvreté en milieu rural. Par contre en milieu urbain (Conakry et autres centres urbains), les contributions respectives à l'extrême pauvreté nationale baissent régulièrement quand on passe de P_0 à P_2 .

En se basant sur les résultats de l'EIBEP (2002-2003), on constate qu'en milieu rural, parmi les pauvres 25,3% sont très pauvres et leur contribution au noyau dur de pauvreté dans ce milieu se chiffre à près de 93%. Ce ratio est stable quant on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 . La contribution du milieu urbain à la pauvreté nationale est faible et elle diminue au fur et à mesure qu'on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 -10,4 % à Conakry, 4,4 % au niveau des autres villes pour P_1 et 8,6 % à Conakry, 3,7 % au niveau des autres villes pour P_2 -. L'intensité et la gravité de la pauvreté en termes d'inégalité baissent au fur et à mesure qu'on passe de P_1 à P_2 . Concernant le noyau dur de la pauvreté en milieu urbain, on décompte 4,6 % de très pauvres - 3,3 % à Conakry et 6 % au niveau des autres centres urbains-.

3. Dimension régionale de la pauvreté

La dimension régionale est un élément essentiel au niveau de l'élaboration des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté. Donc il est important de connaître les caractéristiques et la répartition de la pauvreté selon les régions naturelles et selon les régions administratives.

3.1- Pauvreté et région naturelle

Les résultats de l'étude de Diallo et Sidibé (1996) ainsi que l'EIBC(94/95) montrent que la Haute et la Moyenne Guinée présentent les ratios de pauvreté les plus élevés en Guinée. En 2002 aussi, l'examen des indicateurs de pauvreté selon la région naturelle a montré que la Haute Guinée et la Moyenne Guinée demeurent les régions les plus pauvres du pays avec des ratios de pauvreté respectifs de 67,5 % et 55,4 %. Dans ces deux régions respectivement, près de 62 % et 50,6 % de la population sont pauvres c'est-à-dire vivent avec un revenu annuel inférieur à 293.714 FG par personne. Par contre, le ratio de pauvreté au niveau de la capitale est relativement faible par rapport au reste du pays. Seulement 6,7 % des individus de Conakry vivent en dessous du seuil de pauvreté. La Guinée Forestière est la seule région de l'intérieur du pays qui enregistre un ratio de pauvreté en dessous de la moyenne nationale (32,6 %). Le ratio de pauvreté de la Basse Guinée se chiffre à 41,5 % et cette région occupe la troisième position dans le classement des régions les plus pauvres après la Haute Guinée et la Moyenne Guinée.

En 1994/95, le tableau 2-1 montre que quelque soit l'indice choisi entre P_0 , P_1 et P_2 le classement des régions reste le même. La Moyenne Guinée et la Haute Guinée demeurent les régions les plus pauvres du pays, suivies de la Basse Guinée.

Dans ces 2 régions naturelles les plus pauvres, les très pauvres représentent respectivement près de 32 % et 24,2 %. La Guinée Forestière contrairement en 1994 occupe la 3^{ème} position avec 54,4 % de pauvres dont 10,5 % de très pauvres. La Basse Guinée (40,3 %) et la zone spéciale de Conakry (20,6 %) sont les seules régions où l'incidence de la pauvreté se situe en dessous de la moyenne nationale.

La situation de la Guinée Forestière mérite une attention particulière. En 1994, elle était en dehors de Conakry, la région la moins pauvre. En 2002, l'incidence de la pauvreté observée avoisine celle de la Moyenne Guinée. Le revenu par tête dans cette région a baissé en terme nominal de 6,4 %, passant de 484.435 FG en 1994 à 455.204 FG en 2002. La situation sécuritaire à laquelle se sont ajoutées les conséquences de l'afflux des réfugiés depuis plus d'une quinzaine d'années a considérablement contribué à dégrader la situation économique, sociale et environnementale dans cette région.

3.2-Pauvreté et région administrative

Contrairement aux données de l'EIBC (1994/1995), celles de l'EIBEP (2002 /2003) permettent d'analyser les caractéristiques de la pauvreté selon les régions administratives.

A partir du tableau 2-3 en annexe, on constate que les régions administratives de Kankan et Labé enregistrent les ratios de pauvreté les plus élevés (66,8 % et 65 %, respectivement), leur contribution à la pauvreté nationale est de 20,2 % et 13,3 %, respectivement. La région de Faranah occupe la 3^{ème} position avec un ratio de pauvreté de 61,1 %, suivi de la région de N'Zérékoré (56,1 %). Conakry et les régions administratives de Boké, Mamou et Kindia enregistrent des ratios de pauvreté en dessous de la moyenne nationale (20,6 %, 43,6 % et près de 44 %). Les indicateurs sur l'étendue de la pauvreté saisie à travers les indices P_1 et P_2 révèlent que l'étendue de la pauvreté est plus manifeste dans la région de Labé que dans la région de Kankan. L'écart des indices de pauvreté entre la région de Kankan et celle de Labé, est presque constant mais en légère baisse au fur et à mesure qu'on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 c'est-à-dire au fur et à mesure qu'on accorde du poids aux pauvres (1,027 pour P_0 , 0,918 pour P_1 et 0,808 pour P_2). Ce qui signifie que la profondeur de la pauvreté est plus manifeste à Labé qu'à Kankan. Par contre on constate que l'écart des indices entre Kankan et Conakry et entre Labé et Conakry augmente au fur et à mesure qu'on passe de P_0 à P_1 et P_2 c'est-à-dire au fur et à mesure que le coefficient d'aversion pour la pauvreté augmente.

La distribution du noyau dur de pauvreté à travers les régions administratives nous permet de dire que la région administrative de Labé fournit un ratio de près de 37% d'individus très pauvre, suivie des régions de Kankan (32,1%), Faranah (26,7%) et N'Zérékoré(19,6%).

De même que pour les régions naturelles, selon les deux rapports (EIBC 1994/95 et EIBEP 2002/2003), la distribution de la pauvreté à travers les régions administratives pourrait s'expliquer par le niveau de vie des populations de ces régions saisi à travers l'indicateur de consommation moyenne par tête. Pour la catégorie des individus pauvres, le niveau maximum de consommation par tête est enregistré à Conakry et le minimum à Labé.

B. DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ

1. Pauvreté et groupe socio-économique du chef de ménage

La précision des liens entre la pauvreté et l'appartenance des individus à un ménage dirigé par un groupe socio-économique (GSE) est un élément important de politique économique surtout dans le contexte de la lutte contre la pauvreté. En effet, les stratégies de réduction de la pauvreté ont pour objectifs entre autres, de favoriser des politiques pro-pauvres (redistribution des revenus en faveur des pauvres, promotion des secteurs porteurs de croissance, accroissement de la production de biens et services orientés vers l'exportation). Dans ce contexte, une distinction a été faite entre les chefs de ménage se réclamant indépendants agriculteurs producteurs de cultures de rente et ceux producteurs de cultures vivrières c'est-à-dire pratiquant une agriculture de subsistance. Par ailleurs, on a distingué les indépendants opérant dans le secteur informel et ceux relevant du secteur formel. Un autre aspect concerne la modernisation de l'administration publique. De ce fait, les salariés ont été catégorisés en deux groupes: salariés du secteur public et ceux du secteur privé. Les individus ont été répartis à travers dix groupes socio-économiques.

Le tableau2- 4 en annexe montre que l'incidence de la pauvreté est très élevée au niveau des individus dont le chef de ménage est indépendant éleveur ou indépendant agriculteur de subsistance -près de 72 % et 62,5 %, respectivement-. Il faut cependant signaler la très forte contribution (53,2 %) des individus dont le chef de ménage est un indépendant agriculteur de subsistance à l'incidence totale de la pauvreté. Les individus vivant dans des ménages dont le chef est un inactif ou chômeur occupent la 3^{ème} position et enregistrent un ratio de pauvreté de 48,7 %, suivis des individus dont le chef est indépendant agriculteur producteur de cultures d'exportation (43,5 %). A l'extrême opposée, les individus appartenant à des ménages dont le chef est un salarié du secteur privé non agricole ou secteur public/parapublic enregistrent le ratio de pauvreté le plus faible - 17,1 % et 21,1 %, respectivement- . Les individus vivant dans des ménages dirigés par un indépendant du secteur informel vendeur de produits alimentaires (GSE 6) ou non alimentaires (GSE 7) et autres indépendants du secteur informel enregistrent des ratios de pauvreté de 24,6 %, 36,7 % et 34,2 %, respectivement. Quant aux individus appartenant aux ménages dont le chef est indépendant du secteur formel, leur incidence de pauvreté est de 27,1 %.

2. Pauvreté et genre

Le tableau 2-5 montre aussi bien en 1994 qu'en 2002 que les ménages dirigés par une femme bien que constituant un groupe très vulnérable à la pauvreté ont une incidence de la pauvreté plus faible que les ménages dirigés par un homme. Ce phénomène a été observé dans d'autres pays tels que la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'explication est qu'en général, les ménages dirigés par une femme ont une taille beaucoup plus réduite que les ménages dirigés par un homme. Selon l'EIBC (94), près de 53,2 % des ménages dirigés par une femme se trouvent en Moyenne Guinée et bénéficient de transferts monétaires importants. L'ampleur de la pauvreté s'accroît légèrement quand on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 pour les individus appartenant à des ménages dirigés par un homme alors que le phénomène contraire est observé au niveau des ménages dirigés par une femme.

Sur la base du seuil d'extrême pauvreté, l'incidence de la pauvreté des ménages dirigés par un homme demeure toujours plus élevée (tableau 2-5). La contribution à la pauvreté nationale des individus vivant dans des ménages dirigés par un homme avec un niveau de revenu en dessous du seuil d'extrême pauvreté devient légèrement plus élevée encore. Par contre cette contribution baisse au fur et à mesure qu'on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 . Ce qui signifie que l'étendue de la pauvreté est moins marquée en ce qui concerne l'extrême pauvreté.

3. Pauvreté et autres caractéristiques du chef de ménage

La classification du ménage en différents types permet d'appréhender des détails tels que les caractéristiques sociologiques (polygamie, monogamie, ménage dirigé par une femme etc...) et économiques (prise de décision) au sein du ménage. Les chefs de ménage de sexe masculin ont été classés en trois catégories: ménages de type traditionnel ou classique, ménages polygames et ménages dirigés par un homme sans épouse. Quant aux ménages dirigés par une femme, ils sont décomposés en deux groupes: ménages de jure féminin et ceux de facto féminin.

Le tableau 2-6 en annexe montre que l'incidence de la pauvreté est plus élevée au niveau des ménages polygames (60,1 %) et des ménages « classique/traditionnel » (43,2 %). La vulnérabilité des ménages dirigés par une femme est mise en évidence par la forte incidence enregistrée au niveau des ménages « de jure féminin » (42,7 %) et de « facto féminin » (40,4 %). La fréquence de la pauvreté est plus faible au niveau des ménages « simple masculin » (près

de 29 %). Les ménages de type « polygame » contribuent pour 47 % à l'incidence totale de la pauvreté. La gravité de la pauvreté au niveau de cette catégorie de ménages est manifeste car la contribution des différents indices augmente au fur et à mesure qu'on passe de P_0 à P_1 puis à P_2 (50,1 % et 52,2 % respectivement). Les ménages de type classique ou traditionnel enregistrent une contribution de 38 % à la pauvreté nationale mais la gravité de la pauvreté y est moins marquée qu'au niveau des ménages polygames. Au niveau des autres catégories les contributions sont relativement faibles et quel que soit le type de ménage considéré, la valeur de l'indice FGT diminue au fur et à mesure que le coefficient d'aversion pour la pauvreté augmente.

Parlant de la composition du ménage, l'exemple des relations entre la taille du ménage et la pauvreté des individus qui le composent montre que l'incidence de la pauvreté en Guinée augmente de façon graduelle avec la taille du ménage (cf. annexe tableau2-7) : 5,4% pour les ménages singleton contre près de 57% pour les ménages composés de 8 personnes et plus.

Alors que les ménages singletons ne contribuent qu'à près de 0,1 % à l'incidence de la pauvreté, les ménages de 8 personnes et plus contribuent pour 67,4 % à la pauvreté nationale. Il en découle qu'un nombre élevé d'individus au sein d'un ménage a une incidence sur la pauvreté de celui-ci. Egalement, l'intensité de la pauvreté est aussi positivement corrélée avec la taille des ménages. En atteste la valeur des indices de pauvreté P_1 et P_2 qui augmente graduellement avec le nombre d'individus dans le ménage.

SECTION II- PAUVRETE ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

A. PAUVRETÉ ET SATISFACTION DES BESOINS D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ

1. Pauvreté et éducation

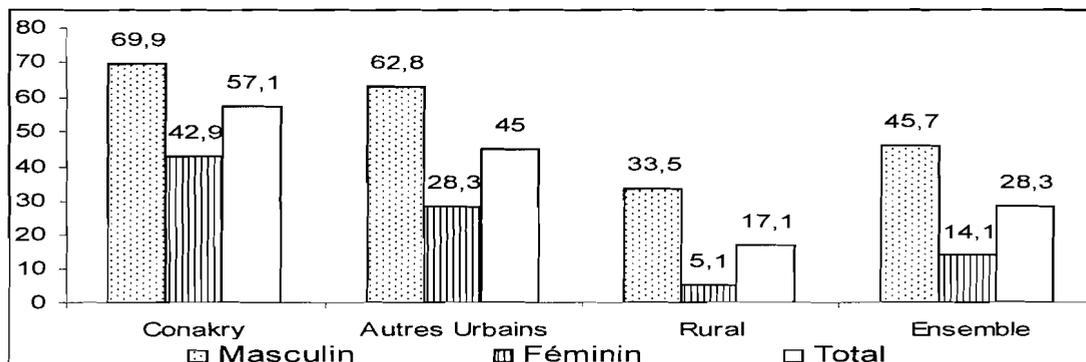
Les informations collectées au niveau de l'EIBC (1994/95) et de l'EIBEP (2002/2003) permettent d'obtenir des renseignements sur le niveau d'instruction de la population âgée de 5 ans et plus, ainsi que l'accès et la satisfaction par rapport aux prestations fournies.

1.1- Pauvreté et Alphabétisation

En 2002, le taux d’alphabétisation en Guinée est estimé à 28,3 % (voir graphique 2.1), en progression de 5,8 points par rapport à la situation de 1994. Les disparités sont très marquées entre le milieu urbain et le milieu rural: 57,1 % à Conakry, 45 % dans les centres urbains de l’intérieur du pays contre 17,1 % en milieu rural. Du point de vue du sexe, le taux d’alphabétisation des hommes se chiffre à 45,7% contre seulement 14,1% pour les femmes -respectivement 37,9 % et 9,9 %, selon l’EIBC de 1994-. Ce déséquilibre persiste quelque soit le milieu de résidence considéré et l’analphabétisme des femmes est particulièrement préoccupant en milieu rural (près de 95 %).

Au niveau région naturelle, le taux d’alphabétisation le plus bas est enregistré en Haute Guinée (15,4 %) et au niveau région administrative, Kankan enregistre un taux de 13,1 %. A l’exception de Conakry où le taux d’alphabétisation des femmes s’établit à près de 43 %, il atteint 5,2% en Haute Guinée et 10 % pour les autres régions naturelles. Au niveau des régions administratives, le taux d’alphabétisation des femmes, le plus faible est enregistré à Kankan (4,7%).

Graphique 2. 1: Taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence



Source : Enquête Intégrale de Base pour l’Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) 2002/2003

Examiné sous l’angle de la classe d’âge et du sexe, le taux d’alphabétisation des hommes est supérieur à celui des femmes quel que soit le groupe d’âges considéré. La majorité des personnes alphabétisées le sont en français suivi de l’arabe. Parmi les langues nationales, le pular demeure la langue nationale la plus utilisée (près de 9%) et les personnes alphabétisées

dans les autres langues nationales représentent près de 3%. Il faut noter que le taux d'alphabétisation des pauvres est toujours inférieur à celui des non pauvres.

Les régions de la Moyenne Guinée et de la Haute Guinée sont les moins alphabétisées, avec un taux d'environ 13% seulement en Haute Guinée et 19 % pour la Moyenne Guinée, contre 23 et 26 %, respectivement pour la Guinée Forestière et pour la Basse Guinée. En milieu urbain, les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes étaient respectivement de 60% et 36% ; alors qu'en milieu rural ces taux étaient respectivement de 25% et 6%.(cf EIBEP 2003)

En somme, on peut noter que l'alphabétisation a un impact positif sur le niveau de vie d'un individu. La stratégie de réduction de la pauvreté devrait prendre en compte cet aspect en vue d'une élimination progressive de l'analphabétisme.

1.2- Pauvreté et enseignement général

En matière d'éducation, au cours des 10 dernières années les progrès ci-après ont été réalisés en Guinée (DSRP Guinée, 2002) :

- Le nombre de salles de classe (secteurs public et privé) est passé de 7.615 en 1989/90 à 18.252 en 1999/2000, soit une augmentation de 10.675 classes ;
- Le taux brut d'inscription est passé de 26,81% en 1990 à 57% en 2000 ;
- Le taux brut d'inscription des filles est passé de 17,3% en 1990 à 44,33% en 2000 ;
- Le nombre total d'enseignants du primaire est passé de 8.140 en 1990 à 17.340 en 2000 ;

En dépit de ces progrès, le niveau de la scolarisation reste encore faible. En 1999, le taux brut de scolarisation au primaire était évalué à 53,5%, contre une moyenne de 72% pour l'ensemble des pays africains au sud du Sahara.

Si l'éducation des enfants est fortement liée au revenu des parents, une forte corrélation a été détectée entre le niveau de pauvreté et le degré d'instruction du chef de famille. En 1994/95, parmi les familles dont le chef est illettré 62% se situaient en dessous du seuil de pauvreté, contre 42% pour ceux avec une éducation primaire et seulement 5% pour ceux ayant reçu une éducation universitaire (EIBC 94/95).

L'EIBC (1994) ainsi que l'EIBEP (2002) ont centré leur analyse sur l'éducation de base uniquement à savoir l'éducation au primaire et celui secondaire.

1.2.1-Education primaire

En ce qui concerne l'éducation au primaire, l'effectif des élèves fréquentant le primaire est estimé à 1.293.232 élèves dont 43,4 % de filles. Le ratio filles/garçons s'est établi à 0,77. Cet effectif a connu une hausse spectaculaire d'environ 129 % par rapport à celui de l'EIBC de 1994, soit une croissance annuelle moyenne de près de 11 %. Il est inégalement reparti par rapport à plusieurs variables d'intérêt (voir tableau 2-8 en annexe). Du point de vue de la distribution régionale, Conakry abrite 21,6 % des élèves du primaire contre 23,2 % en Basse Guinée, près de 20 % en Moyenne Guinée, 11,7 % en Haute Guinée et 23,6 % en Guinée Forestière. Le milieu rural compte 58,7 % de l'effectif total alors que les centres urbains de l'intérieur du pays n'en détiennent que 19,7 %. La distribution des effectifs au primaire par région administrative, montre qu'en dehors de la zone spéciale de Conakry, la région de N'Zérékoré est la seule région qui abrite des effectifs élevés d'enfants scolarisés (près de 20%). Elle est suivie des régions de Kindia (13,6 %) et de Boké (11,7%). Les plus faibles effectifs sont enregistrés à Faranah (7,5 %). Le système éducatif au primaire est dominé par le système public. Près de 81% des élèves au primaire fréquentent un établissement public. En dehors de Conakry où les élèves du secteur privé atteignent 46,2 % de l'effectif total, le secteur privé est peu développé dans les autres régions administratives.

Du point de vue des régions naturelles, la Haute Guinée et la Moyenne Guinée enregistrent à l'instar de ce qui avait été observé en 1994, des Taux Net de Scolarisation (TNS¹⁵) nettement inférieurs à la moyenne nationale.

Le TNS au primaire est estimé à 53,3 % au niveau national. Il est en nette progression d'environ 20 points par rapport à 1994. En effet, le taux net de scolarisation dans le milieu rural

¹⁵ Le taux net de scolarisation (TNS) est le rapport entre les effectifs scolarisés au primaire âgés entre 7-12 ans et les effectifs scolarisables au primaire (individus âgés de 7-12 ans).

a plus que doublé entre 1994 et 2002. Malgré cette augmentation, les disparités continuent de persister entre le milieu urbain et le milieu rural. Conakry se démarque du reste du pays en raison du taux de fréquentation élevé (82,2 %).

Par rapport au groupe socio-économique du chef de ménage, les ménages dont le chef se réclame indépendant agriculteur de rente, de cultures vivrières ou éleveurs enregistrent les plus faibles TNS (35 %, 40,4 % et 47,2 %, respectivement).

En ce qui concerne l'accès¹⁶ au primaire, le taux pour l'ensemble du pays est appréciable et se chiffre à près de 73,3 %.

S'agissant de la satisfaction, l'EIBEP 2002-2003 montre que près de 33 % des élèves sont satisfaits des services d'éducation au primaire (près de 35 % pour les filles et 31,3 % pour les garçons) et Conakry enregistre le taux de satisfaction¹⁷ le plus élevé (52,3 %). Pour les régions naturelles, les taux sont inférieurs à la moyenne nationale à l'exception de la Basse Guinée (37,4 %). Au niveau région administrative, les régions de Boké (39,4 %) et de Kindia (34,2 %) enregistrent les taux de satisfaction les plus élevés. A l'opposé, les régions de Mamou (20,3 %) et N'Zérékoré (près de 20 %) enregistrent les taux les plus bas.

La principale raison évoquée par les élèves non satisfaits des services d'éducation au primaire est le manque de livres/fournitures. Les deux autres raisons sont le manque ou l'insuffisance d'enseignants et l'éloignement de l'école. L'EIBEP fournit d'amples détails sur la répartition des réponses des élèves non satisfaits par région naturelle, région administrative, milieu de résidence, sexe de l'élève et groupe socio-économique du chef de ménage.

Parlant du type d'établissement fréquenté, les résultats montrent que les établissements publics sont fréquentés à la fois par les individus pauvres et ceux non pauvres et que les

¹⁶ L'accès est cerné à travers le temps mis pour atteindre l'école. Une école est dite accessible lorsque ce temps est inférieur à 30 minutes.

¹⁷ Le taux de satisfaction est la proportion des élèves ayant déclaré ne rencontrer aucun problème.

établissements privés constituent un facteur discriminant entre pauvres et non pauvres. En effet, près de 72 % des effectifs de ces établissements sont constitués d'individus non pauvres contre seulement 28,1 % d'individus pauvres -dont 7,3 % de très pauvres-(cf.EIBEP2003).

1.2.2-Education secondaire

En matière d'éducation secondaire, l'effectif des élèves au secondaire est estimé à 373.934 élèves, en nette augmentation (165 %) par rapport à l'effectif enregistré en 1994 lors de l'EIBC, soit un taux de croissance annuelle moyenne de près de 13 % (voir tableau 2-8). Des disparités persistent entre filles et garçons. L'effectif des filles ne représente que 33 %, soit un ratio filles- garçons de 0,49. La proportion des filles s'est accrue de 6,1 points sur la période 1994/2002. La répartition des effectifs par milieu de résidence révèle des fortes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural : Conakry (41,1 %) et dans les centres urbains de l'intérieur (34,3 %). Le milieu rural est faiblement représenté (24,7 %). Au niveau des régions naturelles, la Haute Guinée enregistre les plus faibles effectifs au secondaire (8,4 %). Au niveau région administrative, les régions de Faranah et Mamou enregistrent les effectifs les plus faibles (5,4 % et 5,5 %, respectivement).

L'enseignement secondaire est dominé par le secteur public qui englobe 89% des effectifs (EIBEP). C'est seulement à Conakry où le secteur privé est relativement développé (20,3 %). Les enfants issus de ménages dont le chef est salarié du secteur public ou privé ou encore indépendant du secteur formel sont relativement importants dans le secteur privé (16,4 %, 23,4 % et près de 37 %, respectivement).

Le TNS au secondaire est estimé à 19,5 %. Il est légèrement supérieur à celui enregistré lors de l'EIBC de 1994 (12,5 %) et les disparités sont frappantes entre le milieu rural et le milieu urbain.

Au secondaire, le taux d'accès se chiffre à 22,3 %. Le contraste est frappant entre le milieu urbain et le milieu rural : Conakry (près de 60 %), centres urbains de l'intérieur (près de 49 %) et milieu rural (9,1 %). Au niveau de l'ensemble des régions naturelles, à l'exception de la Guinée Forestière, les taux d'accès sont en dessous de la moyenne nationale. Les régions administratives de Kindia (9,3 %), Kankan (9,4 %) et Mamou (9,6 %) enregistrent les taux les

plus faibles. Seule la région de N'Zérékoré (cf.EIBEP 2002/2003) enregistre un taux d'accès au-dessus de la moyenne nationale (près de 24 %).

Les raisons de non satisfaction des élèves au primaire sont valables pour ceux du secondaire et la majorité des élèves (77,2 %) du secondaire sont issus de ménages non pauvres.

Dans trois régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée et Haute Guinée), le taux de satisfaction des pauvres reste inférieur à celui des non pauvres et en plus celui des très pauvres y est inférieur au taux des pauvres.

2. Pauvreté et Santé

La politique sanitaire du Gouvernement repose essentiellement sur le développement des soins de santé primaire. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans en 1999, en augmentation par rapport à une espérance de 45 ans en 1983. Les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile (enfants âgés de moins de cinq ans) et maternelle ont quant à eux connu une baisse sensible entre 1992 et 1999, passant respectivement de 153 à 98‰, de 229 à 177‰ et de 666 à 528 pour 100.000 (Tableau 2-9). Ces indicateurs de santé connaissent des variations relativement importantes selon les régions et les catégories socio-économiques. En effet, les conditions sanitaires sont nettement plus préoccupantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation est à mettre en relation avec la disponibilité et la qualité des services offerts. Plus de la moitié de la population en zones rurales vivent à plus de 5 km d'une formation sanitaire et près de 20% à plus de 15 km (EDS 1999). A cela, il convient d'ajouter le fait que 48% des médecins, 51% des sages-femmes et 39% des infirmiers exercent leurs activités à Conakry, pour environ 15% de la population du pays.

Le questionnaire de l'EIBEP fournit des informations détaillées sur l'état sanitaire de la population au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête.

2.1-Situation sanitaire de la population

L'EIBEP a permis d'estimer à 2.509.307 personnes, le nombre total d'individus ayant souffert d'une maladie ou d'une blessure, soit 29,4 % de la population totale et ce ratio était de

25 % lors de l'EIBC. Dans l'ensemble, l'incidence de la maladie ou de la blessure est plus marquée au niveau des individus de sexe féminin (31,1 %) que ceux de sexe masculin (27,6 %). Selon le milieu de résidence, le taux de morbidité est plus élevé dans les zones rurales (31,2 %) que dans les centres urbains de l'intérieur du pays (28,6 %). Conakry enregistre un taux nettement en deçà de la moyenne nationale (22 %).

Au niveau régional, c'est la Moyenne Guinée (33,8 %) et la Guinée Forestière (33,3 %) qui enregistrent les plus fortes proportions d'individus malades ou blessés au cours des 4 dernières semaines. Seule la Haute Guinée a un taux inférieur à la moyenne nationale (26,3 %). Les régions administratives de Mamou (37 %), Boké (33,6 %) et N'Zérékoré (33,3 %) connaissent les taux de morbidité les plus élevés. Par contre, Kankan a un niveau inférieur à la moyenne nationale (24,6 %).

L'incidence de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'interview est plus forte chez les enfants de moins de 5 ans et chez les vieilles personnes. Pour le groupe d'âges 0-4 ans, le taux de morbidité est de 32,2 % pour l'ensemble des deux sexes. Il baisse régulièrement avec l'âge jusqu'à 15 ans et remonte par la suite pour atteindre 53 % au niveau du groupe d'âge 65-69 ans. (cf. EIBEP 2002/2003)

L'EIBEP saisit la fréquentation des services de santé (modernes ou traditionnels) par les enquêtés au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête.

Au niveau de l'ensemble du pays, seulement 18,6 % de la population ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête ont déclaré avoir consulté un personnel du corps médical, paramédical ou un guérisseur. Ce taux est légèrement supérieur à celui enregistré lors de l'EIBC (14,2 %).

Le taux de consultation est plus élevé au niveau des individus de sexe féminin que ceux de sexe masculin : 19,7 % et 17,3 %, respectivement.

Selon le milieu de résidence, la proportion d'individus ayant été en consultation au cours des 4 dernières semaines est de 17 % à Conakry, 18,7 % en milieu rural et 20 % au niveau des autres centres urbains.

Au plan régional, les taux de consultation les plus faibles sont enregistrés en Moyenne Guinée (près de 16 %) et en Haute Guinée (15,1 %). Le même constat avait été fait lors de l'EIBC bien que les taux aient quelque peu augmenté. A cette époque les taux dans ces régions étaient respectivement de 11,6 % et 9,7 %.

Examinés sous l'angle du groupe socio-économique du chef de ménage, les taux les plus bas sont enregistrés au niveau des individus dont les chefs de ménage sont des indépendants agriculteurs de subsistance (12 %).

Plus de la moitié des consultations ont eu lieu dans un poste de santé ou un centre de santé (57,2 %) et dans l'ensemble, 25,5 % des consultations sont effectués à domicile. Les hôpitaux régionaux, préfectoraux ou ceux des centres miniers ne totalisent que 17,2 %. Les consultations qui ont eu lieu dans une clinique, un dispensaire ou une pharmacie représentent 9,3 % de l'ensemble des consultations.

S'agissant du type de personnel consulté, l'EIBEP montre que près de 30 % des consultations au cours des 4 dernières semaines ont été effectuées par des médecins et 38 % par des infirmiers et les guérisseurs traditionnels ainsi que les marabouts occupent la troisième place (18,8 % des consultations). La part des aides de santé dans l'ensemble des consultations est de 7,4 % et celle des pharmaciens 3 %.

2.2-Accès aux services de santé

L'accès aux services de santé d'un ménage est lié à son niveau de pauvreté. Les ménages non pauvres ont un meilleur accès que ceux pauvres. Chez les premiers, le taux d'accès est estimé à 44,1 % contre 31,6 % chez les seconds. Il faut souligner le faible accès des très pauvres aux services de santé (26,5 %). La différence d'accès est plus accentuée entre pauvres et non pauvres dans la région naturelle de la Basse Guinée et en particulier dans la région administrative de Kindia.

Les ménages du milieu rural sont défavorisés par rapport à ceux des zones urbaines, peu importe le groupe de pauvreté considéré.

En considérant qu'un ménage a accès à une structure sanitaire que s'il met moins de 30 minutes à pieds pour l'atteindre, le rapport EIBC nous montres qu'à peine 39 % des ménages

ont accès à un service de santé. En dehors de Conakry, seule la région naturelle de la Guinée Forestière a un taux supérieur à 43 % (cf.EIBEP 2002/2003). Les régions administratives de Kindia (26,9 %), Labé (26,8 %), Faranah (24,9 %) et surtout Mamou (20,9 %) ont les taux d'accès les plus faibles. Les ménages des centres urbains de l'intérieur (66,7 %) accèdent plus facilement aux services sanitaires que ceux de Conakry (63,7 %).

En matière de satisfaction, dans l'ensemble 46,3 % de personnes consultées sont satisfaites des prestations des services de santé (EIBEP). Moins d'une personne sur deux a déclaré être satisfaite des prestations reçues lors de la dernière consultation (46,3 %). Ce taux est le même aussi bien chez les pauvres que chez les non pauvres. Par ailleurs, le niveau de satisfaction est plus élevé chez les personnes qui se rendent dans les établissements privés (53,8 %) que chez celles qui vont dans le public (42,4 %).

En ce qui concerne les personnes non satisfaites, les raisons de non satisfaction les plus importantes sont : le coût (42,1 %) et la qualité du traitement (24,9 %). La longue attente et le manque de médicaments ont été soulignées respectivement par 12,8 % et 10,8 % des personnes non satisfaites. La qualité des infrastructures et des équipements ainsi que la qualité du personnel constituent des problèmes secondaires.

L'EIBEP présente les résultats sur la répartition des consultations selon le type de personnel consulté, le lieu où la consultation s'est effectuée ainsi que le type d'établissement selon le niveau de pauvreté du ménage.

B. PAUVRETÉ ET SATISFACTION DE CERTAINS BESOINS DE BASE LIÉS À L'HABITAT ET À L'URBANISME

1. Pauvreté et logement

La répartition des ménages selon le type de logement habité montre des disparités selon le milieu de résidence comme le montre le tableau 2-10 en annexe. En effet, en milieu rural, les cases constituent le type de logement dominant (41,6%), suivies des maisons individuelles (36,1%). La majorité des ménages dont le chef est un indépendant agriculteur producteur de cultures de rente (48,9%) ou de subsistance (41,5%) habitent dans des cases. Par contre au niveau des centres urbains de l'intérieur du pays, les maisons individuelles (38,9%) et les appartements (26,9%) constituent les types de logement les plus fréquents. Conakry se

distingue de ces deux milieux par la quasi-présence de logements de type moderne : appartement (42,1%), maison individuelle (30,7%) et chambre/studio (21,9%).

Concernant la densité du logement, Au niveau national près de 19 % des ménages partagent leur logement avec d'autres ménages. Ce ratio était de 14,3% lors de l'EIBC. A Conakry, il s'élève à 28,6 % tandis qu'il s'établit à 31,7% dans les centres urbains de l'intérieur du pays et ne vaut que 14,9% en milieu rural. Selon la région naturelle, la Guinée Forestière (22,3%) et la Basse Guinée (22,1%) se distinguent par leur forte proportion de ménages partageant le logement. Par rapport aux régions administratives, c'est à Kindia (22,6 %) et à Faranah (21,6 %) que les habitations sont souvent partagées par les ménages. Les ménages ayant pour chef un salarié du privé, un indépendant vendeur de produits alimentaires ou un indépendant vendeur de produits non alimentaires sont les plus concernés par cette situation (30,3 %, 29,4 % et 25 %, respectivement).

En matière de statut d'occupation de logement, plus de 77 % des ménages guinéens sont propriétaires de leur logement, 14 % sont locataires et 7,6 % sont logés gratuitement. Excepté Conakry, la grande majorité des ménages sont propriétaires de leur logement aussi bien par rapport à la région naturelle que par rapport à la région administrative. En effet, la plus faible proportion de ménages propriétaires de leur logement est enregistrée en Guinée Forestière (77,3 %) pour la région naturelle. Il en est de même de N'Zérékoré (77,8 %) pour la région administrative.

Le milieu urbain, est caractérisé par le nombre élevé de ménages locataires (54,2 % à Conakry et 31,4 % dans les centres urbains de l'intérieur du pays). En moyenne un ménage occupe 3,3 pièces, ratio identique à celui estimé lors de l'EIBC (3,2 pièces). Plus de la moitié des logements (près de 60 %) sont couverts de tôles métalliques. Les habitations couvertes de chaume représentent 39.1 %. En 1994, lors de l'EIBC, la situation était inverse, on décomptait plus d'habitations couvertes de chaume/paille (51,7 %) que de tôles (47,4 %). Les murs extérieurs des habitations sont généralement en banco ou en brique de terre crue (64,7 %). Ce qui dénote l'état de précarité des logements d'environ deux ménages sur trois. Ce ratio est en baisse par rapport à ce qui a été observé lors de l'EIBC de 1994 où 72,6 % des murs des habitations étaient en banco. Les constructions en dur (mur en briques de ciment) ne représentent que 21,7 %, celles en semi-dur (mur en briques cuites ou en terre stabilisée)

totalisent 12,5 %. Des résultats similaires ont été obtenus avec l'EIBC de 1994 : propriétaires (73,8%), locataires (13,9%) et logés gratuitement (12%).

2. Pauvreté et accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable¹⁸ au niveau de l'ensemble du pays se chiffre à près de 62% (cf.EIBEP 2002/2003) et est en nette progression par rapport à 1994 (51,5 %). Cependant de fortes disparités sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural (85,6 % et 52,3 %, respectivement) et entre les régions : 43 % dans les régions administratives de Kindia et Mamou contre 73 % à Faranah et 69 % à Kankan.

A Conakry, le taux d'accès à l'eau potable des pauvres est élevé (93,6 %), même si le problème de desserte demeure une préoccupation. Dans les centres urbains de l'intérieur du pays, le taux d'accès s'établit à 64,3 % contre seulement 54 % en milieu rural. Les pauvres de la Basse Guinée (42,3%) et ceux de la Moyenne Guinée (47,7%) sont particulièrement défavorisés en matière d'accès à l'eau potable (EIBEP, 2002-2003). Il en est de même pour les pauvres des régions administratives de Mamou (34,2%) et de Kindia (35,7%).

Les individus pauvres des ménages dirigés par un éleveur (34,1%) ou par un indépendant producteur de cultures de rente (49,2%) connaissent les plus faibles accès.

Par ailleurs, le sexe du chef de ménage n'est pas un facteur discriminant en matière d'accès à l'eau potable au niveau des pauvres d'une part, et d'autre part au niveau des non pauvres.

La répartition des pauvres qui ont accès à l'eau potable entre les différentes sources d'approvisionnement montre que les pauvres utilisent deux principales sources. La première est constituée des forages et des puits améliorés (80,5 % des individus). La deuxième source est le robinet (17,2 % des individus). Ces deux sources sont également celles des très pauvres mais avec une forte proportion d'individus utilisant les forages/puits améliorés (89,2 %). En milieu

¹⁸ Les sources d'eau considérées comme potable sont : le robinet (robinet public, robinet du voisin et robinet dans le logement/concession), le forage, les sources aménagées et les puits améliorés. Un ménage a accès à l'eau potable, si le temps qui lui est nécessaire pour atteindre la source d'eau potable la plus proche est inférieur à 30 minutes.

rural, les forages constituent la source dominante d'approvisionnement en eau (45,6 %) et le robinet vient en deuxième position (22,1 % en 2002 contre 18,7 % en 1994). L'usage des puits concerne 19,4 % des ménages dont 4 % de puits améliorés et 15,5 % de puits ordinaires. Les eaux de surface continuent d'être utilisées comme source d'approvisionnement en eau de boisson par 16,5 % des ménages. Les latrines constituent le type de toilette le plus courant dans les logements (66,8 % dont 44 % sont non couvertes). En 1994, un ménage sur deux utilisait les latrines. De nos jours, encore 27 % des ménages ne disposent d'aucune toilette.

3. Pauvreté et éclairage

A l'instar de ce qui avait été observé lors de l'EIBC de 1994, en 2002 lors de l'EIBEP, la première source d'éclairage des logements est la lampe tempête (cf.EIBEP 2002/2003). Environ 64 % des ménages l'utilisent et ce ratio est en baisse d'environ 3 points par rapport à l'EIBC de 1994. L'électricité constitue la deuxième source d'éclairage (18,8% dont 18,4 pour l'électricité de l'EDG, 0,3% pour les groupes électrogènes privés et 0,1% pour les panneaux solaires). Elle occupait le même classement lors de l'EIBC de 1994 (19,5%). Le feu de bois continue de nos jours à être utilisé par 5,7 % des ménages pour l'éclairage domestique. Le recours à la bougie est non négligeable (5%).

A Conakry, la majorité des ménages (86,4 %) s'éclairent à l'électricité contre 3,9 % à la lampe tempête. En milieu rural, l'utilisation de la lampe tempête est dominante (77,2 %). Dans les centres urbains de l'intérieur, la lampe tempête est également la source d'éclairage dominante (61,6 %). En dehors donc de Conakry, la lampe tempête demeure la première source d'éclairage des logements.

Tant au niveau des régions naturelles qu'au niveau des régions administratives et à l'exception de la zone spéciale de Conakry, la proportion de ménages utilisant la lampe tempête est supérieure à 66 %.

En ce qui concerne le principal combustible utilisé pour faire la cuisine, près de 76 % des ménages utilisent le bois et 23 % le charbon de bois et cela constitue une véritable menace sur l'environnement.

Conclusion

En conclusion, on peut retenir qu'entre 1994 et 2002 la population Guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue a augmenté. La pauvreté continue d'être un phénomène rural. La Haute et la Moyenne Guinée demeurent les régions les plus pauvres du pays. Cependant, la situation de la Guinée Forestière mérite une attention particulière, alors qu'elle était la région la moins pauvre en 1994 elle occupe la troisième place en 2003. Au niveau des régions administratives, les régions de Kankan et Labé sont les régions les plus pauvres, suivies des régions de Faranah et N'Zérékoré.

En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté est très élevée au niveau des ménages dont le chef est indépendant éleveur ou agriculteur de subsistance. Par contre l'incidence la plus faible est observée au niveau des individus dont le chef est un salarié.

Bien que les femmes constituent la couche la plus vulnérable, l'incidence de la pauvreté la plus élevée se retrouve au niveau des ménages dirigés par des hommes.

En matière de composition du ménage, l'incidence de la pauvreté croît avec la taille de celui-ci.

D'un autre côté la prise en compte de la satisfaction des besoins de base en Guinée permet de recenser certaines privations auxquelles les pauvres sont soumis.

La fréquentation scolaire des individus pauvres au primaire et à l'enseignement secondaire général est relativement faible. L'analphabétisme est aussi une des caractéristiques de la population en général et des pauvres en particulier. La caractéristique principale du point de vue accès aux services de santé est le faible taux d'utilisation de ces services par la population en général et les pauvres en particulier.

Le problème d'accès à la propriété d'un logement ne se pose réellement qu'en milieu urbain. La quasi-totalité des ménages guinéens sont propriétaires de leur logement. Cependant beaucoup reste à faire pour améliorer les commodités du logement en termes d'éclairage à l'électricité, d'aménagement des toilettes, d'approvisionnement en combustible de substitut au bois et au charbon pour faire la cuisine.

Des progrès importants doivent être réalisés en matière de lutte contre la pauvreté et de satisfaction des besoins de base afin de réduire les différentes disparités frappantes qui existent entre les sexes, les zones et les régions.

Dans le chapitre suivant nous présenterons les politiques de lutte contre la pauvreté en Guinée.

CHAPITRE III : LES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN GUINEE

Introduction

La Guinée enregistre encore de faibles performances en matière de développement social et humain, malgré les résultats encourageants sur le plan de la croissance économique, puisque le taux de croissance du PIB est depuis 1995 supérieur à 4,4% par an.

C'est pourquoi, des programmes spécifiques dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté ont été élaborés et adoptés par le gouvernement en janvier 2002.

En 2004, le contexte de développement de la Guinée a été marqué par des facteurs internes et externes qui ont influencé négativement la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Parmi les facteurs internes figurent principalement la faible mobilisation des recettes, le dérapage budgétaire, l'inflation de même que les pénuries d'eau et d'électricité, et la dégradation du réseau routier, qui ont profondément entravé les activités des PME/PMI. Au nombre des facteurs externes, il faut relever la persistance de l'insécurité dans les pays limitrophes (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire) ayant fortement affecté l'équilibre économique et social du pays.

Nous procéderons ainsi à une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du DRSP en Guinée dans la première section et la deuxième portera sur les politiques sociales en Guinée.

SECTION I- EVALUATION A MI PARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP EN GUINEE

L'objectif global du premier axe du DSRP est la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 5,2% sur la période 2002-2005 et d'un taux de 10% à l'horizon 2010, avec une large distribution des revenus, notamment en faveur des pauvres et des couches les plus vulnérables. Les stratégies définies pour atteindre cet objectif sont la stabilisation macro-économique, le développement des infrastructures de base, l'appui aux secteurs porteurs de croissance et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

A. CADRE MACROÉCONOMIQUE ET CREATION DE RICHESSES

1. Le contexte économique

Malgré les améliorations observées en Guinée au cours des dernières années, l'économie reste caractérisée par une croissance faible, une recrudescence d'une politique fiscale expansionniste, une importance du déficit global (due aux dépenses extra- budgétaires), l'aggravation de l'inflation (due à la croissance monétaire supérieure à celle de la production nationale) et en fin par l'accroissement de la dette publique intérieure et de l'accumulation des arriérés extérieurs.

Durant les trois années de mise en oeuvre de la SRP (2002–2005), la situation macroéconomique de la Guinée est marquée par un taux moyen de croissance du PIB de 2,7%¹⁹ qui est inférieur au taux moyen de 5,2% projeté par le DSRP pour la période (Deuxième Rapport final FMI 2006).

Cette moindre performance est expliquée par une gestion macro- économique inadéquate héritée de l'année 2003, aggravée par un environnement rendu difficile par les conflits dans les pays voisins. A cela s'ajoute le faible niveau de productivité de l'agriculture ; la chute des cours de la bauxite ; les difficultés d'approvisionnement en électricité, eau et matériaux de construction et la baisse des investissements qui sont passés de 22% en 2000 à 11,5% en 2004. Sur le plan sectoriel, la valeur ajoutée du secteur primaire a été de 3,3% en 2004 contre 3,5% en 2003 et sa part dans le PIB s'est maintenue à 18,7% (Source MP/DNP: cadrage macroéconomique, juin 2005).

Au niveau du secteur secondaire, le taux de croissance a connu une hausse, passant de 0,5% en 2003 à 3,1% en 2004. Cette augmentation est le résultat de la performance du sous secteur des BTP qui a réalisé un taux de 6% contre -1% en 2003. Par contre, le taux de croissance des mines a baissé de 2,7% en 2003 à 1,5% en 2004. Compte tenu du poids de ce sous secteur, cette baisse a influencé négativement la croissance globale. S'agissant du sous-secteur énergie et eau ; on note une amélioration du taux de croissance allant de -5,5% du PIB en 2003 à 0,9% en 2004. En dépit de cette amélioration, il faut noter que le déficit de production d'eau et d'électricité est resté particulièrement aigu durant les trois années de mise en oeuvre de la SRP -rupture quasi-totale de fourniture d'eau et d'électricité dans les communes formant la proche

¹⁹ Ce taux correspond à une croissance de 4,2% en 2002, 1,2% en 2003, 2,7% en 2004 et à une baisse du PIB par tête d'habitant de 0,4%.

et la haute banlieue de Conakry, zones qui enregistrent pourtant une forte concentration de la population et d'unités artisanales et industrielles.

Dans le secteur tertiaire, le taux de croissance est passé de 1,2% en 2003 à 2,5% en 2004. Cette augmentation est le résultat de l'apport de l'ensemble des composantes du secteur: commerce 1,1% en 2003 et 2,8% en 2004; transports (1% en 2003 et 1,6% en 2004) et autres services (1,3% en 2003 et 2% en 2004)

Cet ensemble de problèmes récurrents et interdépendants a été à la base de la suspension en 2002 du programme FRPC (Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance) du FMI, l'arrêt de l'aide intérimaire au titre de l'Initiative PPTE en juin 2003 et celle de la BAD en décembre 2003 et le report des annulations substantielles que devait accorder le Club de Paris.

Cette situation éloigne encore la Guinée du point d'achèvement de la Facilité de Réduction de la Pauvreté qui devait permettre au pays de bénéficier, des flux financiers de l'IPTE d'un montant de l'ordre de 185,5 millions de USD prévu pour la période allant de 2003 à 2006. Elle affecte sérieusement la croissance économique (2,7% en 2004) qui est restée inférieure à l'accroissement démographique (3,1%) et à l'objectif de 5% défini dans le DSRP. Cette moindre croissance combinée à l'évolution galopante de l'inflation, ont entraîné une évolution négative du PIB par tête d'habitant (- 0,4%) contre une croissance de 1,1% en 2002.

2. Appui aux secteurs porteurs de croissance

L'analyse de la structure de l'économie guinéenne fait apparaître les secteurs clefs dans la formation du PIB: le secteur rural -l'agriculture, l'élevage et la pêche-, les mines et le commerce -restauration et l'hôtellerie y compris-. La dynamique de la croissance économique reposera, en grande partie, sur le développement de ces secteurs.

2-1 Secteur rural

Le milieu rural, a constamment été une priorité dans la politique du Gouvernement au cours des 15 dernières années. Ce choix répond à la fois aux besoins de diversification de l'économie, largement dominée par le secteur minier, et de réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Les grandes orientations de la politique du secteur ont été définies en 1991, par la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA1), et réactualisées par la LPDA2 en

1997. Cette politique visait principalement à assurer entre autres la sécurité alimentaire à travers un accroissement des volumes de production et une amélioration des circuits de distribution.

La mise en œuvre de cette politique a conduit à des progrès significatifs à certains égards. La croissance réelle du PIB du secteur a été de 4,1% en moyenne entre 1992 et 1997, de 5,2% en 1998 et 5,5% en 1999. Avec une croissance plus forte que le PIB total, le secteur rural est des plus dynamiques ces dernières années. Les productions vivrières et animales ont largement bénéficié de ce dynamisme.

Entre 2002 et 2004, la production vivrière s'est accrue grâce à l'augmentation de la production du riz, du maïs et du fonio, 6% ; 8,9% et 5,2% respectivement par rapport 2003. Il faut noter que cette augmentation n'est pas le fait de l'amélioration de la productivité de l'agriculture, mais résulte plutôt de l'augmentation des superficies cultivées; 5% pour le riz entre 2002 et 2003 ; 6000 ha de plantations d'hévéa (industriel pour 4.500 ha et familial pour 1.500 ha) ont été réalisés par la SOGUIPAH ; 900 ha de terres ont été aménagés ou réhabilités pour la production fruitière et légumière.

La faiblesse des investissements privés et la persistance des pratiques traditionnelles, en partie due à la faible qualification des actifs du secteur, n'ont pas favorisé la mutation du secteur dans une perspective de réduction significative de la pauvreté en milieu rural et une exploitation rationnelle du potentiel naturel. La modernisation de l'appareil de production reste nécessaire pour des changements positifs sur l'échelle de production et de productivité du secteur rural.

Pour ce qui est de l'élevage, l'enjeu majeur sera de renforcer le dispositif déjà fonctionnel, associant l'Administration de l'Elevage, les OPE²⁰ et le secteur privé pour soutenir l'amélioration de la productivité et la sécurisation des troupeaux, l'intensification des filières animales prioritaires et une plus large information sur le sous-secteur. Il s'agira entre autres d'améliorer la santé animale. Dans ce secteur, la production animale également a enregistré une certaine croissance au fil du temps.

Malgré certains acquis au sein de ces secteurs des difficultés comme le faible accès au crédit, l'insuffisance de l'encadrement des paysans, le manque de semences et d'intrants entravent l'atteinte de leurs objectifs

²⁰ Organisations Professionnelles d'Éleveurs

Concernant la pêche, la préservation et la valorisation des ressources halieutiques constituent l'enjeu majeur du sous-secteur. A cet effet, le sous-secteur devra : renforcer les capacités des communautés dans toutes les filières de pêche ; développer une industrie nationale des pêches adaptée aux normes internationales de qualité ; diversifier et développer les filières les plus porteuses, notamment la pisciculture en Moyenne, Haute Guinée et Guinée Forestière.

Durant l'année 2004, de nombreuses activités ont été mises en oeuvre pour l'atteinte de ces objectifs. En termes de surveillance, la lutte contre la pêche illicite a été intensifiée et un projet pilote de surveillance participative des pêcheries artisanales a été initiée. Une vedette de surveillance côtière et des équipements de détection et de communication, ont été mis à la disposition des services de surveillance.

Dans ce domaine également, les résultats sont mitigés. La valeur ajoutée de ce sous-secteur reste faible à cause entre autres de la mauvaise gestion de la ressource halieutique, du manque des moyens de surveillance maritime, de la vétusté des infrastructures et de l'absence d'industries de transformation.

2-2 Secteur minier

Bien que perçu par certains comme déconnecté du reste de l'économie et neutre par rapport à la vie des pauvres, le secteur minier joue un rôle déterminant dans le développement économique et social de la Guinée. Sa part dans le PIB, en constante régression depuis plus de dix ans, s'élevait à environ 16,6 % en 1999, contre 21% pour l'agriculture. Le secteur est particulièrement prépondérant dans la mobilisation de devises étrangères et des recettes publiques. Il contribue à hauteur de 80 à 90% dans la mobilisation des recettes en devises et à environ 25% dans les recettes courantes de l'Etat.

Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, la politique du secteur vise un certain nombre d'objectifs dont :

- ✓ accélération de la croissance économique du pays, en partie grâce à la réalisation des mégas-projets dans le pipeline,
- ✓ renforcement du développement des services de base, à travers la contribution aux recettes de l'Etat, au budget des collectivités à la base et des actions directes sur le terrain,
- ✓ contribution à la réduction du chômage, en particulier le chômage des jeunes diplômés

Les efforts de développement de ce secteur se feront suivant deux axes : l'intensification de l'activité minière et le renforcement de la valorisation du produit minier. La politique prévue à cet effet s'articule principalement autour de : l'amélioration de la sécurité technique et juridique des titres miniers, la poursuite du développement de l'infrastructure géologique de base et, la promotion auprès des investisseurs privés de nouveaux projets.

Pour intensifier l'exploitation minière et accélérer la croissance économique du pays, plusieurs grands projets ont été identifiés, comprenant la transformation de la bauxite (alumine et aluminium) : projet d'Usine d'Alumine à Sangarédi, projet de fonderie d'Aluminium, avec une capacité de l'ordre de 250.000 tonnes/an, et du barrage Souapiti-Kaleta, avec une production annuelle estimée à 3.496 GH ; projet intégré de Dian-Dian, et le projet Mifergui-transguinéen.

En termes d'impacts socio-économiques, ces projets permettront de capter plusieurs milliards de dollars d'investissements privés, de générer plus de dix milles emplois permanents et plusieurs milliers d'emplois temporaires. Par ailleurs, ils contribueront à l'augmentation des recettes publiques, au développement des PME/PMI et des collectivités locales.

Parlant de croissance, dans l'ensemble, les résultats du secteur minier pour l'année 2004 sont faibles (Tableau 3.1). Le taux de croissance du secteur a diminué de 2,7% en 2003 à 1,0% en 2004 ; les autorisations de reconnaissance minière ont baissé de 15 à 6 et la contribution au développement communautaire a diminué de 16%.

La baisse du taux de croissance de ce sous-secteur s'explique principalement par l'arrêt pendant 3 mois de la production de la SAG (Société Aurifère de Guinée), la faible teneur et le faible taux de récupération de la SAG et de la SMD (Société Minière de Dinguiraye).

Cependant, sur certains aspects, quelques progrès ont été réalisés. Il s'agit du nombre de titres miniers octroyés qui est passé de 66 titres en 2003 à 81 en 2004 ; et de la production artisanale qui s'est accrue de 10%. Le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) a également continué les recherches géologiques et conduit de nombreuses études complémentaires des projets miniers pour améliorer la production du secteur et les recettes minières.

Tableau 3. 1: Mines et géologie : Prévisions et réalisations

Objectifs/Indicateurs DSRP	Réalisations 2002-2003	Réalisations 2004
Le taux de croissance du secteur par an (en %)	2,7% (en 2003)	1,0%
Nombre de titres	65 titres miniers dont 50 permis de recherche minière et 15 permis d'autorisation de reconnaissance minière	81 titres miniers dont 73 permis de recherche minière; 2 permis de concession et 6 permis d'autorisation de reconnaissance minière
Le taux de transformation des matières premières en produits semi-finis et/ou finis		4,4%
Contribution au développement Communautaire	1 840 000 \$ (2003)	1 546 800 \$

Source : Ministère des Mines et de Géologie (2004)

B. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE.

1 Gestion des ressources naturelles

En Guinée, l'essor du développement économique repose en grande partie sur les secteurs rural et minier. L'intensification des activités dans ces secteurs pose de réelles questions quant à leurs conséquences sur le potentiel de développement et sur l'environnement. Par exemple, les méthodes et techniques culturales (agriculture itinérante, cultures sur brûlis ou pentes, ..) constituent une menace constante sur les bases productives.

Un des enjeux de la stratégie de réduction de la pauvreté sera de tirer du potentiel existant le meilleur profit pour l'amélioration des conditions de vie des populations, tout en assurant la pérennité de la base productive.

A cet égard, la politique du Gouvernement devra répondre aux contraintes institutionnelles et juridiques (la décentralisation territoriale, financière et fiscale insuffisante ; le statut des forêts communautaires et privées, tel que créé par le code forestier reste flou à

cause de l'absence des textes d'application ; les rôles de l'administration, des services déconcentrés, des structures décentralisées et les institutions traditionnelles ne sont pas encore clairement définis en ce qui concerne la gestion et la mise à profit des ressources forestières).

2 La question de l'environnement

En matière de l'environnement, il sera développé prioritairement un programme national d'inventaire et de suivi de l'environnement naturel (diversité biologique, écosystèmes) et socio-économique et mettra en place un programme national de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et anthropiques.

Dans cet esprit, tous les grands projets nationaux, en particulier ceux dans le secteur minier, feront l'objet d'évaluation en termes d'impact sur l'environnement. De même, le renforcement des capacités de la Direction Nationale de l'Environnement, l'établissement d'un système d'informations et de gestion environnementale afin d'établir une référence et permettre le suivi de l'impact des nouveaux projets sont des mesures importantes à prendre par les pouvoirs publics.

La préservation des bases productives sera une préoccupation constante de la politique de développement. Elle se traduira dans toutes les activités affectant les ressources naturelles.

Ainsi, dans le domaine agricole, les efforts viseront les cultures intensives, l'amélioration des pratiques culturales pour maîtriser l'érosion des sols et renforcer leur fertilité. De même, la pérennisation de la ressource halieutique sera assurée, grâce à la surveillance, au suivi et évaluation de celle-ci, à la restauration des berges et têtes de sources des principaux fleuves et à l'ensemencement permanent des mares de la Haute Guinée.

Au regard des menaces qui pèsent sur les ressources forestières en Guinée, des actions spécifiques sont prévues pour assurer leur meilleure gestion. Entre autres, il s'agit de:

- la promotion de la participation de la population à la création, au développement et à la gestion des forêts communautaires et privées ;
- l'amélioration du cadre incitatif, notamment par une mobilisation et une utilisation plus conforme et efficace des ressources financières issues des activités forestières.

Dans cette optique, la politique du Gouvernement sera également axée sur la mise en place d'un mécanisme de financement adapté au cycle de la production forestière, la mise en place d'un système efficace de contrôle et de suivi des activités d'exploitation, de transformation et de commercialisation des ressources forestières et de la faune sauvage, à la distribution équilibrée des actions et programmes de développement forestiers.

SECTION II- POLITIQUES SOCIALES ET DEVELOPPEMENT HUMAIN EN GUINEE

Le faible accès aux services de base constitue une dimension importante de la pauvreté et une préoccupation essentielle des populations.

Le deuxième axe du DSRP vise globalement, l'éducation pour tous; l'accès à un système de santé équitable répondant aux besoins des populations, la lutte contre le VIH/SIDA et la prise en charge des malades; la protection et la promotion des couches les plus vulnérables de la société à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées; et l'accès à la sécurité foncière et à un habitat salubre.

A. LES POLITIQUES SOCIALES

Réduire les inégalités²¹ apparues dans l'analyse de la pauvreté et assurer un partage équitable des richesses nationales seront au nombre des défis majeurs de la nouvelle stratégie gouvernementale. C'est pourquoi, dans toutes les politiques à entreprendre, en particulier celles relatives aux secteurs sociaux prioritaires, une attention particulière sera portée sur les zones identifiées comme poches de pauvreté et sur les couches vulnérables (les femmes en milieu rural, les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les déflatés, les handicapés etc.).

1. Politique de protection sociale

Pour atteindre l'objectif qu'est le renforcement de l'action sociale en faveur des groupes marginaux et exclus sociaux et la garantie de la sécurité économique, les actions du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, portent sur un plan d'action

²¹ Inégalités régionales, inégalités entre milieux urbain et rural, entre hommes et femmes et entre groupes socioprofessionnels.

2004–2010 basé sur un diagnostic approfondi de la situation des groupes à sa charge et sur les différentes politiques sectorielles. La mise en œuvre de ce plan a permis le renforcement de l'action sociale et la promotion de l'équité.

En outre, au regard de la précarité des conditions de vie de certains groupes sociaux (les handicapés, les enfants orphelins, les personnes âgées sans assistance etc.), une solidarité nationale plus soutenue est nécessaire. A cet égard, plusieurs études (études sur les conditions de travail des enfants, sur la situation des enfants dans la rue, sur les groupes marginaux, les malades du SIDA etc.) sont en cours de préparation, avec pour but de cerner la situation socio-économique des groupes concernés et ses déterminants. La réalisation de ces études permettra d'entreprendre des actions conséquentes en vue une meilleure prise en charge de la problématique des services sociaux en Guinée.

Au nombre des acquis en 2004, on peut citer la légère hausse de la représentativité des femmes au niveau des postes de décision par rapport à 2003, 6 femmes ministres sur un effectif de 30 ministres contre 5 sur 30 en 2003.

Par ailleurs, grâce à un encadrement adéquat des exclus sociaux, il a été enregistré chez les sourds-muets un taux d'admission en 7eme année, de 100% ; trois élèves aveugles ont été admis au Baccalauréat en option sciences sociales; 315 handicapés ont bénéficié de la consultation au Centre National d'Orthopédie et 123 appareils orthopédiques ont été distribués.

Dans ce secteur les recommandations soulignent que les activités s'articuleront autour du plan d'action 2004–2010, élaboré sur la base d'un diagnostic approfondi des conditions de vie des femmes, des enfants et des handicapés et dont les stratégies sont entre autres :

- ✓ le renforcement et la vulgarisation du cadre juridique protégeant l'enfant, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- ✓ l'amélioration de manière durable des ressources financières de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- ✓ la promotion du mouvement mutualiste et de l'accès des femmes aux micro- crédits ;
- ✓ la poursuite des efforts en matière d'alphabétisation des femmes.

2. Politiques sociales de l'habitat

Au regard des préoccupations fortes exprimées par les populations en vue d'un logement, la stratégie de l'urbanisme et de l'habitat s'articule autour de l'assainissement des zones d'habitation et la protection de l'environnement ; l'accès des populations guinéennes à des logements et services connexes convenables et la lutte contre les disparités régionales et le sous-équipement des espaces régionaux.

En 2004, c'est dans le cadre du troisième Projet de Développement Urbain et du troisième Projet Eau et Assainissement appuyés par la Banque Mondiale que les activités ont été poursuivies. Ces activités touchent plusieurs domaines notamment les transports, la santé publique et l'éducation.

Dans ce domaine en se basant sur les objectifs (indicateurs) du DSRP, des réalisations ont été observées aussi bien en 2002-2003 qu'en 2004.

En dépit de ces résultats, le Département de l'Urbanisme et de l'Habitat éprouve d'énormes difficultés dans la réalisation des objectifs prévus dans le DSRP. Les raisons principales de ces difficultés sont financières. En effet, du fait que, le Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat n'a bénéficié d'aucune allocation relative aux ressources PPTE ceci a entravé la finalisation et la réalisation de nombreux projets entrant dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Sur le plan de l'urbanisme et l'habitat, les interventions futures s'inscriront autour d'un certains nombre de programmes à savoir :

- ✓ le Programme National d'Aménagement et de Développement de l'Habitat qui consiste en la réalisation des projets et opérations de viabilisation des terrains urbains, la restructuration des anciens quartiers et la production des logements décents avec des investissements de moindres coûts. ;
- ✓ le Programme National d'Aménagement du Territoire qui vise la lutte contre les disparités régionales, le sous-équipement régional, l'exode rural, le sous-emploi en vue d'une meilleure répartition des investissements dans l'espace national.

B. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

1. Politique de l'éducation

L'analyse du système éducatif guinéen avait révélé, dès 1985, la nécessité d'opérer des changements profonds, dans ses structures, son contenu ainsi que dans ses finalités. Les réformes entreprises par le Gouvernement se sont traduites par :

- ✓ l'adoption d'une Déclaration de Politique Educative en 1989, la mise en place de deux Programmes d'Ajustement du Secteur de l'Education -PASE 1, de 1990 à 1994, et PASE II, de 1996 à 2002- pour le sous-secteur de l'enseignement pré-universitaire ;
- ✓ l'adoption d'une Déclaration de Politique de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en 1994 ;
- ✓ la formalisation d'une Lettre de Développement de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- ✓ et la mise en place d'un Programme d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES).

D'un autre côté, conformément à l'option libérale adoptée par le Gouvernement, le secteur de l'éducation fut ouvert aux initiatives privées.

Cette politique passée bien que présentant des limites a un certain nombre d'acquis au niveau de tous les secteurs. En effet, au niveau primaire, la mise en œuvre de cette politique a permis d'enregistrer des progrès réels, au nombre desquels: le relèvement du taux brut d'inscription de 26,81% en 1990 à 57% en 2000 ; le taux brut d'inscription des filles étant de 44,3% en 2000 contre 7,3% en 1990.

Toutefois, le développement des infrastructures et le recrutement du personnel enseignant n'ont pas été à la hauteur de l'augmentation des effectifs d'enfants inscrits. Donc Cette situation a engendré la pratique de la double vacation.

Au niveau du secondaire, les efforts fournis ont permis de doubler l'effectif des élèves entre 1991 et 2000; de porter le nombre de salles de classe à 2.897 en 1999, contre 1.601 salles de classe en 1990. Toutefois, on notera un taux de redoublement supérieur à celui observé au primaire qui s'élevait à 29,3% en 1999.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les réformes menées ont conduit à, entre autres: l'autonomie de gestion administrative et financière des Institutions d'enseignement supérieur et des institutions de recherche ; la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des enseignants et chercheurs aux différents grades académiques et de valorisation des diplômes ; le réaménagement du cursus universitaire et des programmes de formation ; l'adoption de la loi d'orientation de politique scientifique et technologique et la création de nouvelles institutions de Recherche-Développement : Institut de Recherche et de Vulgarisation de l'Aulacodiculture de Guinée (IRVAG), le Centre de Valorisation des plantes médicinales (CRVPM).

Cependant ces stratégies passées présentent un certain nombre de faiblesses à savoir que le système éducatif dans sa forme actuelle est caractérisé par une insuffisance de cohérence dont les causes fondamentales sont : le manque de vision globale du secteur et le manque de concertation entre les différents acteurs du système. Cette situation a conduit à, entre autres : l'étanchéité des programmes entre les différents niveaux : primaire, secondaire, professionnel et supérieur ; l'absence de passerelle entre les différents cycles de formation et une forte déperdition entre les différents niveaux; l'absence de définition du niveau minimum de compétence que l'élève doit acquérir pour son insertion sociale ; une mauvaise utilisation des ressources matérielles et humaines dans le système due à la duplication des services ; des conflits d'attributions, des déperditions au niveau du corps enseignant et la faiblesse des compétences pédagogiques des contractuels qui représentent plus de 43% du corps enseignant. A cela il faut ajouter: le taux de scolarisation qui est en dessous de la moyenne des pays de la sous région, l'insuffisance d'enseignants, notamment en milieu rural, les disparités entre garçons et filles, le taux élevé de redoublement et de déperdition, une insuffisance de niveau académiques des enseignants chercheurs; la vétusté des infrastructures et des équipements; l'absence de politique de recherche scientifique et technologique capable de contribuer efficacement au développement socioéconomique.

En dépit des progrès réalisés ces dernières années par la Guinée dans le domaine de l'éducation, la Guinée reste confronté à un sérieux défi de valorisation de ses ressources humaines, condition indispensable pour le développement économique et social. C'est pourquoi, l'amélioration des performances du secteur de l'éducation est toujours au nombre des priorités de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Les objectifs fondamentaux de la politique éducative sont :

- contribuer à une meilleure qualité de la vie des populations, et

- apporter les compétences requises pour le développement économique et social du pays.

Spécifiquement, la politique vise en priorité :

- un taux de scolarisation au niveau primaire de 100% à l'horizon 2012 ;
- La promotion de l'éducation préscolaire ;
- Un large accès à la formation technique et professionnelle ;
- L'équité entre garçons et filles et entre les différentes régions du pays.

A cet égard, les politiques récentes visent la généralisation de l'enseignement de base; l'amélioration de l'accès à l'éducation et de l'équité à tous les niveaux ; l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement à tous les niveaux ; et le renforcement de l'éducation non formelle favorisant les filles et les adultes des couches défavorisées.

Les résultats obtenus en matière d'éducation sont le fruit des interventions de l'Etat, des communautés locales, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et de l'apport de l'initiative privée dans le secteur. Comparativement aux autres secteurs, les efforts financiers consentis pour développer le secteur de l'éducation, sont considérables. Entre 2001 et 2004, tandis que les dépenses courantes de l'État sont passées de 517,57 milliards de GNF à 671,76 milliards de GNF, soit une augmentation de 29,8% ; celles du secteur de l'éducation ont connu une croissance de 42,5%, soit 14% par an en moyenne sur la même période.

L'effort consacré à l'Education représente 2,37% du PIB, estimé à 6979,98 milliards de GNF en 2004. Mais la comparaison internationale montre que la part des dépenses publiques dans le PIB du secteur de l'éducation en Guinée est inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne s'élevant à environ 4% (tableau 3.4).

Malgré les multiples efforts engagés en faveur de l'Education, la qualité de l'enseignement reste toujours une question préoccupante.

Tableau 3. 2: Dépenses courantes de l'Etat, de l'Education de 2001-2004 (mrds GNF)

Niveau de dépenses	2001		2002		2003		2004	
	Montant	%PIB	Montant	%PIB	Montant	%PIB	Montant	%PIB
Dépenses courantes Éducation	116,08	1,96	135,81	2,15	148,80	2,24	165,46	2,37
Dépenses courantes de l'Etat	517,57	8,70	588,21	9,30	613,30	9,30	671,76	9,6
PIB	5918,61	100	6325	100	6644,43	100	6979,98	100

Source: SSP/MEPUEC

Pour faciliter un accès équitable des populations à l'éducation la recommandation principale apportée par le deuxième rapport du FMI sur la mise en œuvre de la SRP, est la poursuite de la mise en œuvre du Programme Education Pour Tous (EPT) et de renforcer les réformes entreprises pour améliorer les indicateurs du secteur.

2. La politique Sanitaire

La Guinée ayant adhéré à l'objectif de Santé pour Tous, la politique sanitaire nationale repose fondamentalement sur la stratégie des soins de santé primaire adoptée par l'OMS en 1978. Cette stratégie s'appuie sur l'intégration harmonieuse des soins curatifs, préventifs et promotionnels, la promotion de la santé individuelle, familiale et communautaire, la participation de la communauté à la conception, au financement, à l'exécution et à l'évaluation des actions de santé.

L'objectif de cette politique a été d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en particulier celui des groupes vulnérables, notamment la mère et l'enfant. Elle a été mise en œuvre à partir de 1987, à travers le programme de soins de santé primaire, dénommé PEV/SSP/ME (programme élargi de vaccination intégré aux soins de santé primaire avec fourniture des médicaments essentiels) et le programme de réforme hospitalière. Au nombre des résultats, on peut citer: la multiplication des centres de santé et des postes médicaux, l'augmentation de la couverture vaccinale, qui est passée de moins de 5% en 1988 à plus de 62% en 1998, l'introduction d'un système de gestion rationalisé dans les services et généralisation des structures de soins.

Cependant, le système de santé en Guinée reste confronté à plusieurs défis, liés notamment à l'insuffisance et à la faible qualité des services offerts, à la couverture géographique limitée en structures de santé et à la faible capacité financière des populations qui rend difficile leur accès aux services de santé.

Grâce à une canalisation des dépenses privées de santé vers des interventions de soins de santé primaires, en milieu rural des progrès ont été obtenus. La dépense publique de santé s'est, en effet, concentrée sur les services urbains en particulier à Conakry et a bénéficié aux groupes les plus riches de la population : 48% de la dépense publique de santé bénéficiaient aux 20% les plus riches de la population en 1994, tandis que seulement 4% de la dépense bénéficiaient au 20% les plus pauvres.

Récemment, l'objectif de la politique sanitaire est l'amélioration de l'état de santé de la population. A cet effet, les objectifs détaillés sont la prévention et la lutte contre les maladies prioritaires; l'amélioration de l'accès des pauvres aux services essentiels de santé et la lutte contre les carences nutritionnelles.

Le secteur de la Santé a développé des activités nombreuses et variées durant l'année 2004 pour améliorer les taux de mortalité infantile et maternelle ; les taux de couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an et les femmes en âge de procréer, l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans et le taux de prévalence du VIH/SIDA.

En matière de prévention et de lutte contre les maladies prioritaires, dans le cadre du PEV/SSP/ME, des campagnes de vaccination ont été réalisées et évaluées. Les évaluations ont montré que 9 Préfectures²² ont atteint des taux de couverture vaccinale DTC3 supérieurs à 80%. Huit²³ autres sont restées durant toute l'année en deçà de 50%.

Les progrès enregistrés dans ce domaine ont été obtenus grâce au renforcement de la supervision formative, au monitoring mensuel des districts sanitaires et l'implication effective des communautés dans les activités de stratégies avancées. Il faut noter à ce niveau que sur 380 supervisions planifiées, 253 ont été réalisées soit 66, 6% de réalisation.

²² Ce sont les Préfectures de Fria, Dabola, Faranah, Siguiri, Mandiana, Dubreka, Coyah, Beyla et la Commune de Kaloum.

²³ Dalaba, Geckédougou, Tougué, Dinguiraye, Boké, Koundara et les Communes de Matoto et Dixinn.

S'agissant de l'accès des pauvres aux services essentiels, les difficultés sont liées à l'inaccessibilité géographique, aux faibles capacités financières, à l'ignorance et l'insuffisance de sensibilisation des bénéficiaires sur l'offre et l'utilisation des services.

Pour améliorer l'accès, les efforts ont été orientés vers la construction de nouveaux centres de santé en milieu rural et dans les centres urbains ; l'équipement et le renforcement des capacités de gestion et d'intervention. A cet effet, 108 formations et activités de sensibilisation ont été réalisées sur 150 planifiées pour l'ensemble des Directions Régionales de Santé, soit un taux d'exécution de 72% en 2004.

En matière d'offre de services de qualité, il faut noter que des ruptures significatives de médicaments, ont été observées notamment pour les antibiotiques, les antipaludiques, les antalgiques, les solutés et les antiparasitaires.

En matière de santé, le deuxième rapport de mise en œuvre de la SRP (FMI, 2006) recommande de poursuivre la mise en œuvre des actions du plan national de développement sanitaire, qui sont entre autres

- ✓ La décentralisation du système de santé et le renforcement de la couverture Sanitaire
- ✓ L'amélioration de l'offre et de l'utilisation des services de soins ;
- ✓ Le renforcement de l'organisation de la capacité de gestion ;
- ✓ La poursuite de l'amélioration du financement du secteur ;
- ✓ La poursuite de la formation des personnels des CRD à la gestion des centres de santé en collaboration avec l'administration du territoire.

Conclusion

En somme, les résultats de la mise en œuvre du DSRP, montrent que des efforts ont été déployés pour stabiliser le cadre macro- économique, renforcer la gestion décentralisée, contrôler les dépenses publiques et développer les services sociaux et les infrastructures de base. Cependant, force est de reconnaître qu'au terme de cette mise en œuvre les variables macro-économiques se sont plutôt détériorées. En effet, tout comme en 2002 et 2003, le cadre macro-économique a continué à se dégrader en 2004. Les performances en matière d'exécution budgétaire ont été faibles. Cette situation n'a pas favorisé une réduction significative de l'incidence de la pauvreté monétaire (création d'emplois, amélioration des revenus, etc.) et un accès substantiel des populations guinéennes aux infrastructures et services sociaux de base conformément aux objectifs du DSRP.

En 2004, le cadre macroéconomique a continué à se dégrader essentiellement à cause de la persistance d'une gestion macroéconomique inadéquate, de difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité ; de l'instabilité dans la sous- région; de la faiblesse de la croissance et de l'inflation galopante.

A ces facteurs s'ajoute le non fonctionnement des cellules CDMT au niveau des Secteurs prioritaires à savoir l'Education, la Santé, le Développement rural, les Infrastructures routières, la Justice, les Affaires sociales, l'Urbanisme et Habitat.

Dans ce qui va suivre nous procéderons à une mesure de la pauvreté multidimensionnelle en Guinée par l'approche des ensembles flous.

CHAPITRE IV : MESURE DE LA PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE EN GUINEE PAR L'APPROCHE DES ENSEMBLES FLOUS

Introduction

L'objectif dans ce chapitre est de développer un modèle multidimensionnel de la pauvreté en introduisant une décomposition synthétique qui combine à la fois le rôle des groupes d'une population et les dimensions ou attributs de la pauvreté dans l'explication du phénomène de pauvreté en Guinée. L'introduction des méthodes de décomposition nous donnera la contribution des différentes dimensions et des différents groupes de la population qui nécessitent une assistance des autorités.

Le plan du chapitre quatre sera articulé autour de deux sections. La première présentera la théorie des ensembles flous. La seconde section sera consacrée à l'application empirique.

SECTION -I : PRESENTATION DE LA THEORIE DES ENSEMBLES FLOUS

Nous présentons les aspects théoriques et méthodologiques avant d'aborder la partie empirique du travail.

A. FONDEMENT THÉORIQUE DES ENSEMBLES FLOUS

En faisant un résumé des principales notions concernant l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté basée sur la théorie des ensembles flous, et notamment fondée par les travaux de Dagum et Costa (2004), on constate que la méthode nécessite la définition de deux concepts :

i) les entités économiques ou l'ensemble des ménages (a_i) situés dans un espace économique $A = \{a_1, \dots, a_i, \dots, a_n\}$; et *(ii)* un vecteur d'ordre m des attributs socio-économiques (X_j) pour étudier l'état de pauvreté de A : $X = \{X_1, \dots, X_j, \dots, X_m\}$.

Le choix de l'ensemble des attributs socioéconomiques par rapport à l'état de la pauvreté consistera, pour chaque genre et chaque zone, en une sélection des ensembles socio-économiques dont l'absence ou la possession partielle contribue à l'état de pauvreté des ménages. Ils sont données par un vecteur X d'ordre m : $X = (X_1, \dots, X_j, \dots, X_m)$

X inclut des attributs économiques, sociaux, culturels, familiaux, représentés par des variables quantitatives (discrètes et continues) et/ou par des variables qualitatives.

Appelons B un sous-ensemble de A tel que chaque $a_i \in B$ présente un degré de privation dans au moins un des m attributs inclus en X .

La fonction d'appartenance au sous-ensemble flou B du i -ème ménage ($i = 1, \dots, n$) par rapport au j -ème attribut ($j = 1, \dots, m$) est définie de la manière suivante :

$$x_{ij} = \mu_B(X_j(a_i)) \quad , 0 \leq x_{ij} \leq 1 \quad (3)$$

Dans ce cas :

$x_{ij} = 1$, si le i -ème ménage n'a pas le j -ème attribut ;

$x_{ij} = 0$, si le i -ème ménage possède le j -ème attribut ;

$0 < x_{ij} < 1$, si le i -ème ménage a le j -ème attribut avec une intensité comprise entre $(0,1)$.

La fonction d'appartenance du i -ème ménage au sous-ensemble flou B peut être définie comme le poids moyen de x_{ij} :

$$\mu_B(a_i) = \frac{\sum_{j=1}^m x_{ij} w_j}{\sum_{j=1}^m w_j} \quad (4)$$

L'équation $\mu_B(a_i)$ mesure le ratio de pauvreté du i -ème ménage, où w_j est le poids attaché au j -ème attribut, et où :

$$0 \leq \mu_B(a_i) \leq 1.$$

Le comportement de la fonction d'appartenance est le suivant :

- ✓ $\mu_B(a_i) = 0$, si a_i possède les m attributs ;
- ✓ $\mu_B(a_i) = 1$, si a_i est totalement dépourvu des m attributs ;
- ✓ $0 < \mu_B(a_i) < 1$, si a_i est partiellement ou totalement privé de quelques attributs mais pas totalement démunie de tous les attributs.

Le poids w_j représente l'intensité de privation liée à l'attribut X_j . C'est une fonction inverse du degré de privation de cet attribut pour la population des ménages. Plus le nombre de ménages privés de l'attribut X_j est petit, et plus le poids w_j sera grand. Cerioli et Zani (1990) définissent un poids vérifiant cette propriété, à savoir :

$$w_j = \log \left[\frac{\sum_{i=1}^n g(a_i)}{\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i)} \right] \quad (5)$$

$$\sum_{i=1}^n x_{ij} g(a_i) > 0$$

Avec $g(a_i)$ la fréquence associée à l'observation du ménage a_i de la population.

Le dénominateur du logarithme, dans l'équation (5), est toujours positif. Si la valeur $x_{ij} = 0$, faisait partie de l'ensemble des possibles, cela signifierait qu'il n'y aurait aucune privation en X_j .

L'indice de pauvreté flou de l'ensemble A est une moyenne pondérée de $\mu_B(a_i)$ donnée par (4) :

$$\mu_B = \frac{\sum_{i=1}^n \mu_B(a_i)g(a_i)}{\sum_{i=1}^n g(a_i)} \quad (6)$$

Parallèlement à la détermination de l'indice de pauvreté multidimensionnel du i -ème ménage et celui de la population globale, l'utilisation de la théorie des ensembles flous permet aussi le calcul d'un indice unidimensionnel pour chacun des j attributs considérés :

$$\mu_B(X_j) = \frac{\sum_{i=1}^n x_{ij}g(a_i)}{\sum_{i=1}^n g(a_i)} \quad j=1, 2, \dots, m \quad (7)$$

$\mu_B(X_j)$ définit le degré de privation du j -ème attribut pour la population des n ménages.

L'indice de pauvreté flou global peut aussi être défini comme une moyenne pondérée des indices unidimensionnels pour chaque attribut :

$$\mu_B = \frac{\sum_{j=1}^m \mu_B(X_j)w_j}{\sum_{j=1}^m w_j} \quad (8)$$

L'analyse des résultats obtenus en (7), pour $j=1, \dots, m$ donne la possibilité aux décideurs d'identifier les causes de la pauvreté et d'intervenir structurellement pour la réduire. Les méthodes de décomposition permettront aux décideurs d'avoir davantage de précision sur l'état d'exclusion sociale.

B. DÉCOMPOSITION DE L'INDICE DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Nous présentons les méthodes de décomposition de l'indice flou de pauvreté multidimensionnelle qui ont été introduits et développés dans un travail précédent (Mussard et Pi Alperin, 2005).

1. Décomposition par groupes

Une autre manière d'évaluer la structure de la pauvreté est de proposer une décomposition en groupes de population. Divisons la surface économique totale en k groupes, S_k , de taille n_k ($k=1, \dots, s$). L'intensité de la pauvreté du i -ème ménage de S_k est donnée par :

$$\mu_B(a_i^k) = \frac{\sum_{j=1}^m x_{ij}^k w_j}{\sum_{j=1}^m w_j}, \quad (9)$$

Où x_{ij}^k est la fonction d'appartenance au sous-ensemble flou B du i -ème ménage ($i=1, \dots, n$) de S_k par rapport au j -ème attribut ($j=1, \dots, m$.)

L'indice de pauvreté multidimensionnel associé au groupe S_k est alors défini de la manière suivante²⁴ :

$$\mu_B^k = \frac{\sum_{i=1}^{n_k} \mu_B(a_i^k) g(a_i^k)}{\sum_{i=1}^{n_k} g(a_i^k)} \quad (10)$$

A partir de là il est possible de mesurer la contribution du k -ème groupe à l'indice de pauvreté total :

$$C_{\mu_B}^k = \frac{\sum_{i=1}^{n_k} \mu_B(a_i^k) g(a_i^k)}{\sum_{i=1}^n g(a_i)}. \quad (11)$$

Cette décomposition permet aux décideurs de réduire la pauvreté en identifiant les groupes les plus affectés (régions, religion, genre, etc.), et plus précisément les groupes qui contribuent à augmenter l'état d'exclusion sociale.

2. Décomposition par attributs : Dagum et Costa (2004)

Dagum et Costa (2004) ont introduit la décomposition par attribut en démontrant qu'il est possible de calculer la contribution du j -ème attribut à l'indice de pauvreté global. A partir des équations pour les indices unidimensionnels de pauvreté (7) et des poids attachés à chaque

²⁴ $g(a_i^k) / \sum_{i=1}^{n_k} g(a_i^k)$ est la fréquence relative représenté par l'observation de l'échantillon a_i^k du groupe S_k .

attribut (5), les auteurs obtiennent la contribution (absolue) du j -ème attribut ($C_{\mu_B}^j$) à l'indice de pauvreté multidimensionnel :

$$C_{\mu_B}^j = \mu_B(X_j)w_j / \sum_{j=1}^m w_j \quad (12)$$

D'après (12), il est possible de calculer la contribution du j -ème attribut au k -ème groupe. On introduit, pour ce faire, l'indice unidimensionnel de pauvreté du j -ème attribut pour le k -ème groupe²⁵ :

$$\mu_B(X_j^k) = \sum_{i=1}^{n_k} x_{ij}^k g(a_i^k) / \sum_{i=1}^{n_k} g(a_i^k) \text{ avec } n_k \text{ l'effectif du groupe } k \quad (13)$$

La contribution (absolue) du j -ème attribut au k -ème groupe est donc :

$$C_{\mu_B^k}^j = \mu_B(X_j^k)w_j / \sum_{j=1}^m w_j \quad (14)$$

Contrairement à la décomposition par groupe, ce deuxième type de décomposition permet aux décideurs d'obtenir plus d'information sur les différentes dimensions de la pauvreté, permettant ainsi davantage de précision dans la mise en place des politiques socio-économiques appropriés pour réduire l'état de la pauvreté.

3. Combinaison attributs et groupes

Cette partie est consacrée à l'analyse de la décomposition multidimensionnelle de l'indice μ_B . En 1998, Chakravarty, Mukherjee et Ranade ont introduit une classe d'indices de pauvreté simultanément décomposables par attribut et par groupe. Comme Mussard et Pi Alperin (2005) l'ont démontré, l'indice de pauvreté floue μ_B satisfait cette propriété.

D'après (13), il est possible de définir l'indice de pauvreté comme une fonction pondérée des indices unidimensionnels du j -ème attribut dans le k -ème groupe :

$$\mu_B = \sum_{k=1}^S \sum_{j=1}^m \mu_B(X_j^k)w_j / \sum_{j=1}^m w_j \quad (15)$$

Ainsi, la contribution du j -ème attribut du groupe k à l'indice de pauvreté globale s'écrit :

²⁵ Sachant que $\sum_{k=1}^S n_k = n$

$$C_{\mu_B}^{jk} = \mu_B(X_j^k)w_j / \sum_{j=1}^m w_j \quad (16)$$

Cette décomposition simultanée donne toutes les combinaisons “attribut/groupe” qui contribuent à l’état de pauvreté de la surface économique. En définitive, on trouve toute l’information nécessaire pour réduire l’intensité de la pauvreté.

La section suivante présente les différents résultats et interprétations issus de l’application de la méthodologie présentée ci-dessus.

SECTION II : APPLICATION AU CAS DE LA GUINEE

Dans cette section, seront traités le choix des attributs socio-économique dans une première partie et l’analyse des résultats dans une seconde partie.

A. CHOIX DES ATTRIBUTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Nous utiliserons le programme méthodologique de Dagum et Costa (2004) tout en introduisant une analyse de décomposition synthétique mettant en exergue les dimensions caractéristiques liées au logement, le niveau d’instruction, les dépenses annuelles par ménages, et les groupe genre, région, religion, milieu de résidence qui contribuent à accroître le montant de la pauvreté totale.

La population étudiée est l’échantillon A (7.095 ménages) des ménages enquêtés par l’EIBEP 2002-2003.

La revue de la littérature sur la pauvreté multidimensionnelle et le contenu de la base de données de l’EIBEP sont les principaux facteurs du choix de l’ensemble des attributs socio-économiques les plus significatifs pour déterminer l’état de la pauvreté .Chaque attribut choisi est un indicateur du degré d’exclusion sociale et de privation de chaque ménage²⁶. Plus les

²⁶ Le ménage est défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels tels que l’alimentation et le logement. Ces personnes reconnaissent l’autorité d’une seule et même personne appelée chef du ménage (EIBEP 2002-2003).

attributs choisis pour refléter l'état de la pauvreté sont précis, plus l'information statistique disponible est sûre, et plus la méthode de mesure de la pauvreté est rigoureuse.

Cette approche permet d'identifier les principales causes de la pauvreté et de développer des politiques socio-économiques et structurelles ciblées pour la combattre.

Le questionnaire de l'EIBEP nous permet de choisir les attributs suivants :

- ✓ Niveau d'instruction (X_1)
- ✓ Nature du toit (X_2)
- ✓ Matériaux des murs extérieurs (X_3)
- ✓ Type de toilette (X_4)
- ✓ Indice de peuplement (X_5)
- ✓ Dépenses annuelles par ménage (X_6)
- ✓ Type du logement (X_7)
- ✓ Statut d'occupation du logement (X_8)
- ✓ Eléments de confort (X_9)
- ✓ Activité et situation actuelle (X_{10})
- ✓ Biens durables (X_{11})

Dans ce qui suit nous présentons les principaux résultats de la méthode multidimensionnelle de la mesure de pauvreté ainsi que ceux des méthodes de décomposition présentées dans la section-I²⁷.

B. Analyse des résultats

La mise en œuvre des méthodologies de décomposition nous a permis d'aboutir aux résultats suivants :

1. Décomposition unidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnel mesuré en Guinée est 0,3664 autrement dit, 36,64 % des ménages Guinéens sont structurellement pauvres.

²⁷ Dans l'Annexe nous trouvons les degrés d'appartenance pour chaque attribut socio-économique sélectionné dans cette analyse.

Tableau 4. 1: Indices unidimensionnels de pauvreté, contributions absolues et relatives

Attributs	$\mu_B(X_j)^*$	Contribution absolue	Contribution relative
Niveau d'instruction (X1)	0.8800	0.0159	4.33%
Nature du toit (X2)	0.7893	0.0263	7.19%
Matériaux des murs extérieurs (X3)	0.7977	0.0254	6.94%
Type de toilette (X4)	0.7927	0.026	7.09%
Indice de peuplement (X5)	0.7141	0.0339	9.26%
Dépenses annuelles par ménage (X6)	0.4354	0.051	13.93%
Type du logement (X7)	0.5262	0.0476	13.00%
Statut d'occupation du logement (X8)	0.1725	0.0428	11.67%
Éléments de confort (X9)	0.7255	0.0328	8.96%
Activité et situation actuelle (X10)	0.1162	0.0353	9.63%
Biens durables (X11)	0.9105	0.0293	8.01%
Total	0.3664	0.3664	100.00%

* $\mu_B(X_j)$ indice unidimensionnel de pauvreté selon l'attribut j.

A partir des indices flous unidimensionnels de pauvreté on a identifié les dimensions qui ont le plus important degré de privation des ménages pauvres. Des différents attributs choisis, les biens durables (91,05% des ménages guinéens sont privés de cet attribut), le niveau d'instruction (88%), les matériaux des murs extérieurs (79,77%), les types de toilette (79,27%), la nature du toit (78,93%), les éléments de confort (72,55%) et l'indice de peuplement (71,41%) sont les principales causes de la pauvreté en Guinée. En ne considérant que la dimension biens durables, seule une personne sur dix échappe à la pauvreté, cette remarque est aussi valable pour le niveau d'instruction. En se basant sur les éléments de confort, sept personnes sur dix seront considérées comme pauvres.

Ces principales causes sont suivies par l'attribut type de logement (52,62%) où c'est seulement un peu plus de la moitié de la population qui n'échappe pas à la pauvreté et ensuite vient l'attribut dépenses annuelles par ménage (43,54%). Cependant, être « principale cause » ne signifie pas que l'attribut doit « Contribuer fortement » à la pauvreté. En effet, après analyse des contributions on constate que ce sont les dimensions associées aux dépenses annuelles par ménage (13.93%), le type du logement (13.00%) et le statut d'occupation du logement (11.67%) qui ont la contribution la plus importante pour expliquer l'état de pauvreté du pays (tableau 4-1). La possession de biens durables qui est une des principales causes, ne contribue qu'à 8%. L'explication théorique qu'on peut donner à cela est que l'approche utilisée privilégie en matière de contribution les attributs où le degré de privation est faible.

Bien que ces résultats donnent l'information nécessaire pour identifier les causes de la pauvreté, les méthodes de décomposition apportent davantage de précision dans la détermination du phénomène multidimensionnel de la pauvreté globale. Du fait des comportements socio-économiques diversifiés des sous-groupes de la population, il s'en suit également que l'influence des attributs dans la détermination de la mesure de la pauvreté, diffère selon le groupe considéré.

En Guinée, au sein des régions administratives, hormis Conakry, la région de Boké est la plus urbanisée avec près d'un ménage sur quatre qui réside dans les centres urbains, suivie de Kankan et de N'Zérékoré alors qu'à Labé la proportion des ménages urbains est faible. Du fait que l'on a tendance à dire que la pauvreté est un phénomène rural, on peut s'attendre à ce que Boké et Conakry soient parmi les régions les moins pauvres et que Labé, Kankan et N'Zérékoré soient parmi les régions pauvres. Egalement, plusieurs études ont montré que les femmes sont les plus vulnérables en matière de pauvreté par rapport aux hommes mais que les ménages dont le chef de famille est homme ont toujours l'indice de pauvreté le plus élevé. Qu'en est-il dans le contexte de la Guinée en utilisant l'approche multidimensionnelle?

Une décomposition par groupes nous permettra d'apporter des éléments de réponse par rapport à ces interrogations.

2. Décomposition multidimensionnelle

Les décompositions ont été réalisées en se basant sur les groupes suivants : (i) religion du ménage ; (ii) région administrative ; (iii) région naturelle ; (iv) le sexe du chef de ménage (genre) et finalement (v) le milieu de résidence.

Analysons dans un premier temps la décomposition par groupe. Le Tableau4-2 présente les Indices de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) pour chaque groupe après décomposition et leur contribution absolue et relative à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle.

Concernant la décomposition par religion, nous constatons que les ménages musulmans sont les plus vulnérables car 36,89% parmi eux sont structurellement pauvres. Et ils ont la plus importante contribution à la pauvreté nationale avec 84,90%. Ce dernier résultat peut être justifié par le fait que les musulmans comptent pour 84,3% de la population totale.

Tableau 4. 2 : Indices Multidimensionnels de Pauvreté (IMP) pour chaque décomposition, contributions absolues et relatives

Décomposition		μ_{Bk} *	Contribution Absolue	Contribution relative
Religion	Musulman	0.3689	0.3111	84.90%
	Chrétien	0.3484	0.0336	9.17%
	Autre	0.3594	0.0217	5.93%
Régions administratives	Boké	0.3349	0.032	8.74%
	Conakry	0.3641	0.0579	15.81%
	Faranah	0.3924	0.0353	9.63%
	Kankan	0.3805	0.0423	11.54%
	Kindia	0.3623	0.0511	13.96%
	Labé	0.3853	0.0462	12.61%
	Mamou	0.3525	0.0325	8.86%
N'Zérékoré	0.3615	0.0691	18.85%	
Régions Naturelles	Conakry	0.3641	0.0579	15.81%
	Basse Guinée	0.3485	0.0705	19.25%
	Moyenne Guinée	0.3705	0.0913	24.92%
	Haute Guinée	0.3864	0.0661	18.05%
	Guinée Forestière	0.3643	0.0805	21.98%
Sexe du chef de ménage	Masculin	0.3664	0.3002	81.95%
	Féminin	0.3664	0.0661	18.05%
Milieu de Résidence	Conakry	0.3641	0.0579	15.81%
	Autre urbain	0.3584	0.0465	12.68%
	Rural	0.3684	0.262	71.51%

* μ_{Bk} : Indice Multidimensionnel de Pauvreté selon le groupe k

Parlant des régions administratives les régions les plus pauvres sont Faranah comptant 39,24% de pauvres ensuite vient la région de Labé (38,53%) et la région de Kankan (38,05%). La région de Boké se présente comme étant la moins pauvre avec 33,49%, contre 36,64% pour le niveau national. Il est cependant très surprenant de constater que la capitale Conakry se trouve être en 5^{ème} position parmi les régions les moins pauvres avec un indice de 36,41%. Sachant par exemple que le chômage est un phénomène urbain, ou que la majeure partie des ménages urbains sont des locataires et habituellement surpeuplés, on pourrait croire que tout ceci en ont contribué à accroître le niveau de pauvreté structurelle de Conakry. Il est alors nécessaire d'en trouver des explications à cet état de pauvreté structurelle de la capitale.

Bien que N'Zérékoré (36,15%) et Conakry ont des taux inférieurs à la moyenne nationale (36,64%), les décompositions montrent que les deux régions contribuent plus à l'état de la pauvreté en Guinée. Ceci peut être expliqué par le fait que N'Zérékoré et Conakry contiennent respectivement 19,1% et 15,9% de la population totale.

Pour les régions naturelles, il ressort que les deux régions les plus pauvres sont la Haute et la Moyenne Guinée avec respectivement 38,64% et 37,05%. La région naturelle la moins pauvre est la Basse Guinée avec 34,85% de pauvres, largement inférieur à la moyenne nationale. L'analyse des contributions montre que la Moyenne Guinée et la Guinée Forestière ont les plus importantes contributions avec respectivement 24,92% et 21,98% à la pauvreté nationale.

La décomposition par sexe du chef de ménage indique que les pourcentages de ménages pauvres dans les foyers dirigés par les hommes et par les femmes sont identiques (36,64%). Par contre en étudiant les contributions, nous constatons que ce sont les ménages dirigés par les hommes qui ont la contribution la plus importante pour expliquer l'état de pauvreté avec 81,95%, sachant que seulement 18,1% des chefs de ménage sont des femmes.

La décomposition par milieu de résidence à savoir Conakry, autres urbains et rural, montre que le milieu rural est le plus pauvre avec 36,84%. Le milieu rural a également la plus importante contribution avec une explication de la pauvreté du pays à hauteur 71,51% donc la pauvreté est un phénomène rural en Guinée. Ceci n'est pas étonnant car des disparités frappantes existent entre le milieu urbain et celui du milieu rural en ce qui concerne le niveau d'instruction, la possession de biens durables, ainsi qu'aux caractéristiques liés au logement (confort et matériau de construction).

Contrairement à la décomposition par groupe qui vient d'être effectuée, la méthode de décomposition que nous présenterons dans ce qui va suivre permettra d'obtenir plus d'information sur les différentes dimensions de la pauvreté.

Dans un second temps, en s'intéressant à la combinaison attributs et groupes, les tableaux 4-3,4-5,4-7, 4-9 et 4-11 présentent les indices unidimensionnels de la pauvreté (IUP) par attribut et par : religion ; régions administratives ; régions naturelles ; sexe du chef de ménage et milieu de résidence.

Les valeurs des indices unidimensionnels de pauvreté (IUP) reflètent le degré de privation de chaque attribut pour la population de chaque groupe. Nous remarquons que l'intensité de la pauvreté n'est pas la même au sein de chaque groupe de population et selon la dimension considérée, car les valeurs des indices sont différentes pour chaque groupe. Ainsi on

peut remarquer que la variable dépense de consommation n'explique pas toujours l'état de pauvreté de la population guinéenne. Les dimensions comme le niveau d'instruction(X_1), la nature du toit(X_2), les matériaux des murs extérieur(X_3), le type de toilette(X_4), l'indice de peuplement(X_5), les éléments de confort(X_9), ainsi que les biens durables(X_{11}) sont des dimensions dominantes du phénomène de la pauvreté.

Les tableaux 4-4, 4-6, 4-8, 4-10 et 4-12 présentent les contributions absolues et relatives des indices unidimensionnels de la pauvreté par rapport aux différents groupes : religion, région administrative, région naturelle, sexe du chef de ménage et milieu de résidence respectivement.

Tableau 4. 3: Indices unidimensionnels de la pauvreté (IUP) par attributs et par religion

Religion	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Musulmans	0.889	0.804	0.775	0.779	0.719	0.428	0.566	0.17	0.711	0.121	0.879
Chrétiens	0.778	0.691	0.880	0.837	0.684	0.417	0.305	0.223	0.764	0.091	0.888
Autres	0.917	0.739	0.985	0.912	0.697	0.564	0.331	0.125	0.865	0.092	0.892

Les dimensions, respectivement, niveau d'instruction, biens durables, nature du toit, type de toilette, matériau des murs et indice de peuplement sont les principales causes de pauvreté au sein des musulmans. Cependant, pour les chrétiens ce sont respectivement, les dimensions biens durables, matériau des murs, type de toilette, niveau d'instruction et éléments de confort qui se révèlent comme cause principale de pauvreté au sein du groupe.

Ainsi nous remarquons que les causes de la pauvreté au sein du groupe religion ne sont pas toujours les mêmes.

Tableau 4. 4: Contributions absolues et relatives à l'indice de pauvreté global (μ_B) des IUP par attribut et par religion

Religions	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Musulmans	0.016 1.49%	0.0268 2.49%	0.0247 2.29%	0.0255 2.37%	0.0341 3.17%	0.0502 4.66%	0.0512 4.76%	0.0422 3.92%	0.0322 2.99%	0.0367 3.41%	0.0293 2.72%
Chrétiens	0.014 1.30%	0.0231 2.14%	0.028 2.60%	0.0274 2.55%	0.0325 3.01%	0.0489 4.54%	0.0276 2.56%	0.0552 5.13%	0.0346 3.21%	0.0275 2.56%	0.0296 2.75%
Autres	0.0165 1.53%	0.0247 2.29%	0.0314 2.92%	0.0299 2.77%	0.0331 3.08%	0.0661 6.14%	0.0299 2.78%	0.031 2.88%	0.0391 3.63%	0.028 2.60%	0.0297 2.76%

La décomposition par religion montre que les ménages musulmans possèdent la plus importante contribution à l'état de pauvreté au niveau des dimensions type du logement (4.76%), dépenses annuelles (4.66%), l'activité et situation actuelle (3.41%), l'indice de peuplement (3.17%), nature du toit (2,49%) ainsi que pour le niveau d'instruction (1,49%).

Il faut signaler que même si les musulmans contribuent en moyenne plus que les chrétiens à l'état de pauvreté structurelle, ce n'est pas toujours le cas concernant les indices unidimensionnels obtenus après la combinaison attributs-groupes. En effet, dans les dimensions statut d'occupation du logement (5,13%), éléments de confort (3,21%), biens durables (2.75%), matériaux du mur extérieur (2,60%) et type de toilette (2,55%) les chrétiens ont la contribution la plus importante par rapport aux musulmans.

Tableau 4. 5: Indice Unidimensionnel de Pauvreté (IUP) par attributs et par région administrative

Régions	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Boké	0.8896	0.7927	0.8189	0.8014	0.7039	0.3971	0.5075	0.1237	0.7803	0.0644	0.8600
Conakry	0.6927	0.6464	0.3013	0.5807	0.8007	0.1096	0.3665	0.4829	0.1694	0.2007	0.8735
Faranah	0.9143	0.8845	0.9459	0.8441	0.7281	0.5416	0.6771	0.1018	0.8430	0.1188	0.8943
Kankan	0.9379	0.9105	0.9408	0.7572	0.6391	0.5770	0.7592	0.0721	0.7940	0.0927	0.8936
Kindia	0.9232	0.7875	0.8329	0.8066	0.6574	0.4042	0.4969	0.1359	0.8214	0.1411	0.8758
Labé	0.9451	0.8615	0.8888	0.8988	0.7322	0.6025	0.6883	0.0509	0.8794	0.1063	0.881
Mamou	0.9568	0.824	0.8511	0.8345	0.717	0.4507	0.5636	0.0791	0.8255	0.0957	0.883
N'Zérékoré	0.8715	0.7304	0.9388	0.8644	0.7131	0.5045	0.3638	0.1787	0.8502	0.0822	0.8863

Au niveau des régions administratives, les dimensions dominantes autrement dit les principales causes de la pauvreté sont :

- Boké : le niveau d'instruction, les biens durables, les matériaux des murs extérieur et le type de toilette ;
- Conakry : la possession de biens durables et l'indice de peuplement ;
- Faranah : les matériaux des murs, le niveau d'instruction, les biens durables, la nature du toit, le type de toilette et les éléments de confort ;
- Kankan : les matériaux des murs, le niveau d'instruction, la nature du toit, la possession de biens durables et les éléments de confort ;
- Kindia : le niveau d'instruction, les biens durables, les matériaux des murs, les éléments de confort, le type de toilette et la nature du toit ;
- Labé : le niveau d'instruction, le type de toilette, les matériaux des murs, les biens durables, les éléments de confort et la nature du toit ;

- Mamou : le niveau d’instruction, les biens durables, matériaux des murs, le type de toilette, éléments de confort et la nature du toit ;
- N’Zérékoré : les matériaux des murs extérieur, les biens durables, le niveau d’instruction, le type de toilette et les éléments de confort.

Il faut remarquer qu’en dehors de Conakry, les dimensions comme le niveau d’instruction, les matériaux des murs, le type de toilette et les éléments de confort sont les principales causes de la pauvreté au sein des groupes.

Tableau 4. 6 : Contributions absolues et relatives à l’indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par région administrative

Régions	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Boké	0.016 0.55%	0.0265 0.90%	0.0261 0.89%	0.0263 0.89%	0.0334 1.14%	0.0466 1.59%	0.0459 1.57%	0.0306 1.04%	0.0353 1.20%	0.0195 0.67%	0.0286 0.98%
Conakry	0.0125 0.43%	0.0216 0.74%	0.0096 0.33%	0.019 0.65%	0.038 1.30%	0.0129 0.44%	0.0332 1.13%	0.1197 4.08%	0.0077 0.26%	0.0609 2.08%	0.0291 0.99%
Faranah	0.0165 0.56%	0.0295 1.01%	0.0301 1.03%	0.0277 0.94%	0.0346 1.18%	0.0635 2.16%	0.0613 2.09%	0.0252 0.86%	0.0382 1.30%	0.036 1.23%	0.0298 1.02%
Kankan	0.0169 0.58%	0.0304 1.04%	0.03 1.02%	0.0248 0.85%	0.0304 1.03%	0.0676 2.31%	0.0687 2.34%	0.0179 0.61%	0.0359 1.22%	0.0281 0.96%	0.0298 1.01%
Kindia	0.0166 0.57%	0.0263 0.90%	0.0265 0.90%	0.0264 0.90%	0.0312 1.06%	0.0474 1.62%	0.045 1.53%	0.0337 1.15%	0.0372 1.27%	0.0428 1.46%	0.0292 0.99%
Labé	0.017 0.58%	0.0288 0.98%	0.0283 0.97%	0.0294 1.00%	0.0348 1.19%	0.0706 2.41%	0.0623 2.12%	0.0126 0.43%	0.0398 1.36%	0.0323 1.10%	0.0293 1.00%
Mamou	0.0172 0.59%	0.0275 0.94%	0.0271 0.92%	0.0273 0.93%	0.034 1.16%	0.0528 1.80%	0.051 1.74%	0.0196 0.67%	0.0374 1.27%	0.029 0.99%	0.0294 1.00%
N’Zérékoré	0.0157 0.54%	0.0244 0.83%	0.0299 1.02%	0.0283 0.97%	0.0339 1.15%	0.0592 2.02%	0.0329 1.12%	0.0443 1.51%	0.0385 1.31%	0.0249 0.85%	0.0295 1.01%

La décomposition par attribut et par région administrative (tableau4-6) indique que les dimensions des régions comme Conakry, Kankan, Labé, Faranah, et N’Zérékoré ont une importante contribution dans l’explication de la pauvreté nationale.

D’un autre coté la dimension statut d’occupation du logement, l’activité et situation du chef de ménage et l’indice de peuplement expliquent la forte contribution de Conakry à l’état de pauvreté, donc la position de la capitale par rapport aux régions les moins pauvres. Concernant Faranah, Labé et Kankan, leurs contributions élevées s’expliquent essentiellement par les dimensions dépenses annuelles et le type de logement.

Tableau 4. 7 : Indice Unidimensionnel de Pauvreté (IUP) par attributs et par région naturelle

Régions	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Conakry	0.6927	0.6464	0.3013	0.5807	0.8007	0.1096	0.3665	0.4829	0.1694	0.2007	0.8735
Basse Guinée	0.905	0.7683	0.8065	0.7836	0.6692	0.388	0.4562	0.1392	0.7919	0.1227	0.8715
Moyenne Guinée	0.9484	0.8549	0.8831	0.8787	0.7244	0.5286	0.6525	0.0659	0.8594	0.0925	0.8784
Haute Guinée	0.9431	0.9255	0.9462	0.7880	0.6773	0.5913	0.777	0.0635	0.8139	0.0937	0.8923
Guinée Forestière	0.8669	0.7326	0.937	0.8615	0.7097	0.4889	0.3703	0.1829	0.8472	0.0934	0.8885

Pour les régions naturelles, les dimensions comme niveau d’instruction, matériaux des murs, nature du toit et biens durables reflètent des degrés de privation importants au sein des régions de la Moyenne et de la Haute Guinée ainsi que de la Guinée Forestière (cf. tableau 4.7).

Tableau 4. 8 : Contributions absolues et relatives à l’indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par région naturelle

Régions	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Conakry	0.0125 0.68%	0.0216 1.18%	0.0096 0.52%	0.019 1.04%	0.038 2.07%	0.0129 0.70%	0.0332 1.81%	0.1197 6.52%	0.0077 0.42%	0.0609 3.32%	0.0291 1.59%
Basse Guinée	0.0163 0.89%	0.0256 1.40%	0.0257 1.40%	0.0257 1.40%	0.0318 1.73%	0.0455 2.48%	0.0413 2.25%	0.0345 1.88%	0.0358 1.95%	0.0372 2.03%	0.029 1.58%
Moyenne Guinée	0.0171 0.93%	0.0285 1.56%	0.0281 1.53%	0.0288 1.57%	0.0344 1.88%	0.062 3.38%	0.0591 3.22%	0.0163 0.89%	0.0389 2.12%	0.0281 1.53%	0.0293 1.60%
Haute Guinée	0.017 0.93%	0.031 1.68%	0.03 1.64%	0.026 1.41%	0.032 1.75%	0.069 3.78%	0.07 3.84%	0.016 0.86%	0.037 2.01%	0.028 1.55%	0.03 1.62%
Guinée Forestière	0.0156 0.85%	0.0245 1.33%	0.0299 1.63%	0.0282 1.54%	0.0337 1.84%	0.0573 3.13%	0.0335 1.83%	0.0453 2.47%	0.0383 2.09%	0.0283 1.55%	0.0296 1.61%

Le tableau ci dessus montre que les dimensions des régions comme Conakry, la Haute et la Moyenne Guinée ont une importante contribution dans l’explication de la pauvreté du pays. En d’autres termes, le statut d’occupation du logement, l’activité et la situation actuelle, ainsi que l’indice de peuplement expliquent la forte contribution de Conakry. La forte contribution de la Moyenne et de la Haute Guinée s’explique par les dimensions liées aux dépenses et au type de logement. D’une autre part les statuts d’occupation du logement et les éléments de confort font que la Guinée Forestière a une importante contribution mais tout de même inférieure aux celles des autres régions.

Tableau 4. 9 : Indices Unidimensionnels de Pauvreté (IUP) par attribut et par sexe du chef de ménage

Genre	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Hommes	0.8653	0.7886	0.7942	0.7874	0.7272	0.4396	0.5273	0.1812	0.7187	0.1087	0.8756
Femmes	0.9468	0.7923	0.8136	0.8167	0.6545	0.4165	0.5213	0.1334	0.7561	0.1505	0.9045

En ce qui concerne le genre, l'intensité de la pauvreté est plus élevée chez les femmes que chez les hommes c'est-à-dire que les femmes sont les plus touchées par le phénomène de pauvreté. En effet au niveau de six attributs sur onze, les femmes possèdent l'indice le plus élevé. Les dimensions niveau d'instruction et possession de biens durables sont les principales causes de pauvreté chez les femmes.

Tableau 4. 10 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par sexe du chef de ménage

Genre	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Hommes	0.0156 2.13%	0.0263 3.59%	0.0253 3.45%	0.0258 3.52%	0.0345 4.71%	0.0515 7.03%	0.0477 6.52%	0.0449 6.13%	0.0325 4.44%	0.033 4.50%	0.0292 3.98%
Femmes	0.0171 2.33%	0.0264 3.61%	0.0259 3.54%	0.0268 3.65%	0.0311 4.24%	0.0488 6.66%	0.0472 6.44%	0.0331 4.51%	0.0342 4.67%	0.0457 6.23%	0.0301 4.11%

Cet tableau nous indique que la contribution à la pauvreté nationale la plus importante est apportée par les hommes (7.03%). Dans les dimension nature du toit, indice de peuplement, dépense annuelle, type de logement et statut d'occupation du logement, les hommes ont la plus importante contribution alors que dans les autres dimensions à savoir le niveau d'instruction, les matériaux pour le mur extérieur, le type de toilette, les éléments de confort, l'activité et la situation actuelle ainsi que les biens durables, les femmes possèdent la plus importante contribution à la pauvreté nationale.

Tableau 4. 11 : Indices Unidimensionnels de Pauvreté (IUP) par attribut et par Milieu de résidence

Milieu de résidence	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Conakry	0.6927	0.6464	0.3013	0.5807	0.8007	0.1096	0.3665	0.4829	0.1694	0.2007	0.8735
Autres urbains	0.7708	0.6947	0.6791	0.6958	0.7137	0.2458	0.3487	0.3253	0.5900	0.153	0.8662
Rural	0.9418	0.8385	0.9304	0.8578	0.6948	0.5429	0.5942	0.0753	0.8746	0.0906	0.8852

Concernant le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la nature du toit, les matériaux des murs, les types de toilette, les éléments de confort, les biens durable et le revenu annuel sont les dimensions dominantes du phénomène de pauvreté. Et en centre urbain, l'indice de peuplement, le statut d'occupation du logement et l'activité et la situation du chef de

ménage sont parmi les dimensions qui expliquent l'état de pauvreté de la population Guinéenne.

Tableau 4. 12 : Contributions absolues et relatives à l'indice global de pauvreté (μ_B) des IUP par attributs et par milieu de résidence

Milieu de résidence	Attributs										
	X1	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11
Conakry	0.0125 1.14%	0.0216 1.98%	0.0096 0.88%	0.019 1.74%	0.038 3.49%	0.0129 1.18%	0.0332 3.04%	0.1197 10.97%	0.0077 0.70%	0.0609 5.58%	0.0291 2.67%
Autres urbains	0.0139 1.27%	0.0232 2.13%	0.0216 1.98%	0.0228 2.09%	0.0339 3.11%	0.0288 2.64%	0.0316 2.89%	0.0806 7.39%	0.0267 2.45%	0.0464 4.26%	0.0289 2.65%
Rural	0.017 1.56%	0.028 2.57%	0.0296 2.72%	0.0281 2.58%	0.033 3.02%	0.0636 5.83%	0.0538 4.93%	0.0186 1.71%	0.0396 3.63%	0.0275 2.52%	0.0295 2.70%

Ce tableau nous montre que Conakry a la plus importante contribution à l'état de la pauvreté et cela s'explique par la dimension statut d'occupation du logement. En dehors des dimensions statut d'occupation du logement, activité et situation actuelle ainsi que indice de peuplement le milieu rural possède la plus importante contribution à la pauvreté nationale ce qui nous permet d'affirmer encore un fois que la pauvreté est un phénomène rural en Guinée. A partir de ce tableau on peut dire que Conakry/statut d'occupation du logement est le principal couple de causalité de la pauvreté en Guinée.

Conclusion

L'approche de Cerioli et Zani (1990) et celle de Dagum et Costa (2004) permettent de mesurer des indices de pauvreté pour chaque ménage, pour chaque attribut et pour la population totale. Ces indices nous permettent d'identifier les principales causes de la pauvreté et nous renseignent sur l'état d'exclusion sociale et de privation des individus.

L'utilisation des méthodes de décomposition nous a permis d'avoir les contributions des différents attributs et groupes de la population qui nécessitent une aide.

La décomposition par attributs indique que les dimensions biens durables, niveau d'instruction, nature du toit, matériaux des murs, type de toilette, indice de peuplement, type de logement et éléments de confort sont les principales causes de la pauvreté et que les attributs dépenses annuelle, type de logement et statut d'occupation de logement sont les dimensions qui tendent à accroître le niveau de la pauvreté globale.

La décomposition par groupe montre que les hommes, les musulmans, les régions de N'Zérékoré, Conakry et celle de la Moyenne Guinée ainsi que les zones rurales ont une très forte contribution à l'état de la pauvreté totale.

Enfin la combinaison attributs-groupes nous permet de dire que Conakry/ statut d'occupation du logement, Hommes/dépenses annuelles et zone rurale/dépenses annuelles sont les principaux couples de causalité de la pauvreté en Guinée.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail, nous nous sommes intéressées à une identification précise des dimensions dominantes de la pauvreté en Guinée. Il est en effet nécessaire que les Etats connaissent les principales causes de la pauvreté de leurs populations, ce qui suppose à la fois le dénombrement des pauvres et la détermination des différentes composantes de la pauvreté.

La plupart des travaux sur la Guinée, bien qu'ils soient intéressants, n'ont privilégiés que l'approche uniquement monétaire. L'insuffisance d'une telle approche relève du fait qu'elle néglige plusieurs aspects importants de la pauvreté. Aussi, notre problématique dans cet travail est l'introduction des approches multidimensionnelles dans la mesure de la pauvreté en Guinée. A cet effet, un modèle multidimensionnel a été développé en introduisant une analyse de décomposition synthétique mettant en exergue les caractéristiques socio-économiques des ménages et les groupes qui contribuent à accroître la pauvreté nationale en Guinée.

Comme méthodologie, nous avons adopté celle de Dagum et Costa (2004), complétée par les méthodes de décomposition introduites par Mussard et Pi Alperin (2005).

Nous nous sommes intéressés essentiellement aux attributs suivants des ménages : *situation économique* (mesurée par les dépenses annuelles et la possession de biens durables), *socio-professionnelle* (activité et situation du chef de ménage), *niveau d'éducation*, et *caractéristiques du logement* (type de logement, nature du toit, nature des matériaux des murs, type de toilette, éléments de confort, indice de peuplement et statut d'occupation du logement).

Nous avons utilisé les données de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté en Guinée de 2002-2003 pour effectuer les différentes décompositions (par attributs, par groupes et la combinaison attributs-groupes).

Les résultats de la décomposition unidimensionnelle révèlent que 36,64 % des ménages guinéens sont structurellement pauvres : les dépenses, le type et le statut d'occupation du logement ont le plus contribué à cette pauvreté.

Après une décomposition multidimensionnelle en utilisant les groupes (religion, zone et genre), nous avons constaté que les ménages musulmans sont les plus vulnérables et ils contribuent le plus à la pauvreté nationale. Ceci peut être expliqué par le fait qu'ils constituent de loin la part la plus importante de la population.

Les régions administratives de Faranah, Labé et Kankan apparaissent comme les plus pauvres de la Guinée. Boké se présente comme la moins pauvre, ce qui contredit l'approche monétaire qui montre que Conakry est la région la moins pauvre. Ainsi, les aspects sociaux (statut d'occupation du logement par exemple), expliquent cette position défavorable de Conakry dans la pauvreté structurelle. Donc la prise en compte des aspects sociaux est nécessaire à une mesure plus exhaustive de la pauvreté.

Concernant la répartition naturelle des régions, il ressort que la Haute et la Moyenne Guinée (où sont justement situés Faranah, Kankan et Labé) sont les plus pauvres. Cette dernière a la plus importante contribution à la pauvreté nationale.

La décomposition par genre indique que la pauvreté est identique autant pour les ménages dirigés par des hommes que pour ceux dont le chef est femme. Cependant, les ménages dirigés par un homme contribuent plus fortement à l'état de la pauvreté nationale.

La décomposition par zone de résidence montre le même niveau de pauvreté en milieu rural qu'à Conakry à savoir 36%. La pauvreté demeure néanmoins un phénomène rural en terme de contribution.

L'approche combinée attributs-groupes, montre que la variable dépense n'explique pas toujours l'état de pauvreté de la population guinéenne. On a constaté que, quel que soit le groupe considéré, les dimensions suivantes sont les plus dominantes dans l'explication de la pauvreté : le niveau d'instruction, les caractéristiques liées au logement, ainsi que les biens durables.

Concernant les contributions relatives, le constat général est que l'attribut dépenses totales intervient le plus fréquemment comme explication de la pauvreté au sein des groupes en particulier pour les régions, et le genre.

L'attribut type de logement explique le plus la contribution des musulmans, de la moyenne et de la haute Guinée dans la pauvreté. Le statut d'occupation du logement est le principal attribut qui explique la part des zones urbaines dans la pauvreté.

L'éducation et l'activité du chef de ménage contribuent à l'explication de la position privilégiée de Boké par rapport aux autres régions.

En définitive, on peut déduire du travail certaines recommandations ayant trait au renforcement des politiques de réduction de la pauvreté en Guinée.

Tout d'abord il faut mener des politiques pour relever le niveau de vie des populations et pour favoriser leur meilleur confort en terme de logement, notamment dans les régions de Faranah, Labé et Kankan. Pour la région de Conakry, les politiques d'emplois visant la réduction du chômage seraient utiles. De même, vue l'importance de l'attribut « statut d'occupation du logement » dans la contribution de Conakry à la pauvreté, il serait nécessaire que des politiques sociales de l'habitat soient initiées notamment la construction des Habitats à Loyer Modéré (HLM.)

Concernant le genre, l'éducation, l'accès à de meilleures conditions de logement et l'emploi pour les femmes se présentent comme des priorités dont les autorités ne doivent pas négliger.

Relever le niveau de vie des ménages ruraux tout en favorisant leur éducation seraient des mesures susceptibles d'atténuer la pauvreté en zone rurale.

Cette approche nous a permis d'avoir des résultats statiques, cependant une étude dynamique permettra de la compléter.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adams, R.H. et John, P. 2001. Holding the line: «*Poverty Reduction in the Middle East and North Africa, 1970-2000*». Poverty Reduction Group, The World Bank, Washington D.C.
- Appiah-Kubi, K. 2004. «*Multidimensional Analysis of poverty in Ghana Using Fuzzy Sets*», Rapport Intérimaire, pr-pmma-113 Réseau PEP.
- Armand, S. et Sen, A. K. 1997. «*concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective*», Human Development Papers, United Nations Development Programme (UNDP), New York.
- Asselin, L.M. 2002. «*Multidimensional poverty: composite Indicator of multidimensional poverty* » Institut de Mathématique Gauss: Lévis, Québec.
- Banque Mondiale. 1996. Togo : sortir de la crise, sortir de la pauvreté, Banque Mondiale.
- Banque Mondiale. 2005. Guinée, Diagnostic de la Pauvreté.
- Bertin, A. 2005a. La liberté comme enjeu du développement : une lecture critique de Development as Freedom d'Amartya Sen, Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA. XXXIX(3), mars, pp.565-587.
- Bosko, K. J. Faye, B. et Faye, S. 2005. «*Pauvreté Multidimensionnelle au Sénégal : une approche non Monétaire fondée sur les besoins de base* », Rapport final, pr-pmma 044, Réseau PEP.
- Both, C. 1969. Life and Labour of the People in London, A M Kelley, New York.
- BRY, X. 1996. Analyses factorielles multiples, Economica, Paris.
- Ceriolii, A. and Zani, S. 1990. «*A Fuzzy Approach to the measurement of Poverty*» in Dagon C and Zenga M (editors), income and Wealth Distribution, Inequality and Poverty, Studies in Contemporary Economics, Springer Verlag, Berlin, 272-284.
- Chakravarty, S.R. Mukherjee, D. et Ranade, R. R. 1997. «*on the Family of Subgroup and Factor Decomposable Measures of Multidimensional Poverty*», Research on Economic Inequality 8, 175-194.
- Cheli, B. and Lemmi, A. 1995. A Totally fuzzy and Relative Approach too the multidimensional analysis of poverty, in economic notes 24 (1), 115-133.
- Cheli, B. Ghellini, G. Lemmi, A. et Pannuzu, N. 1994. «*Mesuring Poverty in the countries in transition via TFR Method: The case of Poland in 1990-1991*», Statistics in transition 585-636, Journal of the Polish Statistical Association.

- Chiappero, M. E. 1994. «*A new Approach to Evaluation of Well Being and Poverty by Fuzzy set Theory*», Giornale degli Economisti e annali di Economia.
- Chiappero, M. E. 2000. «*A Multidimensional Assessment of Well-Being Based on Sen's Functionings Approach*», Revista Internazionale di scienze sociali, no 2.
- Collicelli, C. et Valerii M. 2001. Poverty in Transformation: Definition Indicators, and Key players at the National and Mediterranean Level, Euro-Mediterranean Forum of Economic Institutes, Marseille, France.
- Collicelli, C. et Valerii, M. 2000. «*A New Methodology for Comparative Analysis of Poverty in the Mediterranean: A Model for differential Analysis of Poverty at a Regional Level*», Economic Research Forum, Working Paper 2023.
- Dagum, C. 2002. «*Analysis and Measurement of Poverty, Univariate and Multivariate Approaches and their Policy Implications; A case of Study Italy*», University of Bologna.
- Dagum, C. et Costa, M. 2004. «*Analysis and Measurement of poverty Univariate and Multivariate Approaches and their Policy implications: A case of study Italy*», In Dagum C and Ferrari G(eds), household Behaviour, Equivalence Scales, Welfare and Poverty, Springer Verlag, Germany, 221-271 .
- Desai, M. 1995. Poverty and capabilities: Towards an Empirically Implementable Measure in The selected Essays of Meghnad Desai, Volume2, Economist of the Twentieth century Series, Aldershot UK, Elgar.
- Diallo, O. et SIDIBE, M. 1996. «*Profil de la Pauvreté en Guinée*», Direction Nationale de la Statistique, Ministère du Plan.
- Direction Nationale de la Statistique/ Ministère du Plan. 1994-1995. Enquête Intégrale avec Module Budget Consommation, EIBC.
- Direction Nationale de la Statistique/ Ministère du Plan. 2003. Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-Etre, QUIBB.
- Direction Nationale de la Statistique/ Ministère du Plan.2002-2003. Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté, EIBEP
- Durbin, E. 1999. Towards a Gendered Human Poverty Measure, Feminist Economics, vol. 5(2), pp. 105-108.
- Escofier, B. et Pages, J. 1990. Analyses factorielles simples et multiples, objectifs méthodes et interprétation, DUNOD, 284 P.
- Fond Monétaire International FMI 2006. Deuxième Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), rapport No 06/ 147, FMI.

- Foster, J.E. Greer, J. and Thorbecke, E. 1984. «*A class of decomposable Poverty Measures*», *Econometrica*, no 52.
- Hossain, I. 1990. *Poverty as Capability Failure*, Helsinki, Swedish School of Economics.
- Keita, M.L. et Youla, D.2000. «*La dimension sociale de la pauvreté en Guinée*», Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD).
- Klasen, S. 2000. «*Measuring Poverty And Deprivation In South Africa*», *Review of Income and Wealth*, vol. 46(1), pp.33-58.
- Lachaud, J. P. 1997. *La pauvreté en Mauritanie : une approche multidimensionnelle*, Centre d'économie du développement Université Montesquieu-Bordeau IV France.
- Lelli, S. 2001. «*factor analysis Vs. Fuzzy sets Théories Assessing The Influence of Différent technique on sen's Functioning Approch*», center for economic studies, Katholieke Universiteit Leuven, discussion paper 01.21.
- Lenoir, R. 1974. *les exclus, édition du seuil*.
- Maasoumi, E. 1986. «*The Measurement and decomposition of Multi-dimensional Inequality*», *econometrica*, vol.54, no.4, pp.991-997.
- Maasoumi, E. 1999. «*Multidimensional Approaches to Welfare Analysis*», Chap 15 in J Silber ed, *Handbook of income Inequality, Measurement, Kulwer Academic Publishers*.
- Mack, J. and Lansley, S. 1985. *Poor Britain*, Allen and Unwin, London.
- Meulman, J. J. 1992. *The Integration of multidimensional Scaling and multivariate analysis with optimal transformations*, *Psychometrika*, vol 57, n 4 539-565.
- Miceli, D. 1997. *Mesure de la pauvreté : Théorie et application à la Suisse*, Thèse de doctorat no 460, Université de Genève.
- Ministère de l'Economie et des Finances / DNP.2002. *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée*.
- Ministère du Plan / Direction Nationale de la Statistique .2004. *Rapport final*.
- Ministère du Plan / Direction Nationale du Plan. 2005. *Cadrage Macro-économie Annuel 2004*, Division Etudes et Stratégies macro-économiques.
- Mussard, S. Pi Alperin, M. N. 2005. «*Théorie des ensembles flous et décomposition multidimensionnelle de la pauvreté : le cas du Sénégal*», GREDI Groupe de Recherche en Economie et Développement International, université de sherbrooke.
- Pi Alperin, M. N. Seyte, F. et Terraza, M. 2004. «*Mesure multidimensionnelle de la pauvreté : le cas de l'argentine pour 1998*», Lameta, université de MontpellierI.
- PNUD. 1990. *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD.
- PNUD. 1997. *Human Development Report*, Paris, Economica.

- PNUD. 2000. Rapport mondial sur le développement humain, De Boeck Université Bruxelles.
- PNUD. 2002. Human Development Report, Paris, Economica.
- PNUD. 2004. Impact socio-économique du VIH/SIDA en République de Guinée, PNUD.
- Pradhan, M. et Ravallion, M. 2002. «*Measuring Poverty Using Qualitative Perceptions of consumption Adequacy*», Review of Economics and Statistics, Vol. 82(3), pp. 462-471.
- Ravallion, M. 1994. Poverty Comparisons, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.
- Rowntree, B.S. 1901. Poverty: A Study of Town Life, MacMillan, London.
- Sahn, D.E. and Stifel, D.C. 2000. Poverty comparisons over Time and Across Countries in Africa, World Development, 28, pp.2123-2155.
- Sami, B. 2002. Mesurer la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle: une revue de la littérature, FSEG de Tunis et CREFA-CIRPEE, Université Laval, Québec, Canada.
- Sen, A. K. 1976. Poverty: An Ordinal Approach to Measurement, Econometrica, 44, pp 219-23.
- Sen, A.K. 1980. Equality of What? in McMurrin (ed.), Tanner Lecture on Human Values. Cambridge University Press, Cambridge.
- Sen, A.K. 1981. Poverty and Famines, Oxford University Press.
- Sen, A.K. 1985. «Commodities and Capabilities», Amsterdam North Holland.
- Sen, A.K. 1987. The Standard of Living, Cambridge University Press.
- Sen, A.K. 1992. Inequality Re-examined, Oxford, Clarendon Press.
- Sen, A.K. 1999a. L'Economie est une science morale. Paris, La Découverte.
- Sen, A.K. 1999b. Development as Freedom, A. Knopf Inc, trad. Fr. de Michel.
- Smeeding, T.P. Saunders, J. Coder, S. Jenkins, J. Fritzell, A. Hagenaars, R. Hauser et Wolfson, M. 1993. Poverty, inequality and family living standards impacts across seven nations: the effect of non-cash subsidies for health, education and housing.
- Sugden, R. 1993. Welfare, Resources and Capabilities: A Review of Inequality Reexamined by Amartya Sen, Journal of Economic Literature, vol. XXXI, décembre, 1947-1962.
- Sylla, K., Gbongue, M. et Kouadio, E. 2004. «*une approche multidimensionnelle de la pauvreté appliquée à la Côte d'Ivoire*», pp. 174, Réseau PEP.
- Townsend, P. 1979. Poverty in the United Kingdom, Penguin Books, Middlesex.
- Volle, M. 1993. Analyse des données, Paris.
- Zadeh, L. A. 1965. «*Fuzzy Sets*», in Information and Control, vol. 8, 338-353.

ANNEXES

Tableau2-2 Indices de pauvreté selon le milieu de résidence

Indices	Strate ou milieu de résidence	EIBC 94/95 seuil de pauvreté 293714FG par personne et par an		EIBEP2002/2003 seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an	
		Pauvres	Très pauvres	Pauvres	Très pauvres
Incidence (PO)	Urbain			23,5	4,6
	Conakry	6,7	0,3	20,6	3,3
	Autres Urbains	24,3	5,6	26,8	6,0
	Rural	52,5	17,9	59,9	25,3
	Ensemble	40,3	12,9	49,2	19,2
Profondeur (P1)	Urbain			6,0	2,6
	Conakry	1,3	0,2	4,9	2,0
	Autres Urbains	6,5	3	7,3	3,2
	Rural	17,8	9,9	21,9	14,3
	Ensemble	13,2	7,2	17,2	10,8
Sévérité (P2)	Urbain			2,4	1,5
	Conakry	0,4	0,1	1,9	1,2
	Autres Urbains	2,6	1,6	2,9	1,8
	Rural	7,9	5,6	10,5	8,4
	Ensemble	5,7	4	8,1	6,4
Contribution de l'indice P0 à la pauvreté nationale	Urbain			14,1	7,1
	Conakry	2,8	0,4	6,5	2,7
	Autres Urbains	9,6	6,9	7,6	4,4
	Rural	8,7	92,6	85,9	92,9
	Ensemble	100	100	100,0	100,0

Source: MPC/EPM/EIBC-94 et EIBEP 2002-2003/DNS/MP

Tableau2-3 Indicateur de pauvreté selon la région administrative

Indices	Régions	EIBEP2002/2003 seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an		contribution des indices à la pauvreté nationale	
		Pauvres	Très pauvres	pauvres	très pauvres
Incidence (PO)	Boké	41,1	13,7	9,3	8,0
	Conakry	20,6	3,3	6,5	2,7
	Faranah	61,1	26,7	11,1	12,5
	Kankan	66,8	32,2	20,2	24,9
	Kindia	43,9	13,3	11,7	9,1
	Labe	65,0	36,9	13,3	19,4
	Mamou	43,6	11,7	7,7	5,3
	N'Zérékoré	56,1	19,7	20,1	18,1
	Ensemble	49,1	19,2	100,0	100,0
Profondeur (P1)	Boké	12,8	7,5	8,3	7,7
	Conakry	4,9	2,0	4,4	2,8
	Faranah	22,6	14,9	11,8	12,4
	Kankan	26,5	18,5	22,8	25,3
	Kindia	13,4	7,0	10,2	8,5
	Labé	28,8	22,7	16,9	21,1
	Mamou	12,6	6,2	6,4	4,9
	N'Zérékoré	18,7	10,6	19,2	17,3
	Ensemble	17,2	10,8	100,0	100,0
Sévérité (P2)	Boké	5,6	4,2	7,7	7,3
	Conakry	1,9	1,2	3,7	3,0
	Faranah	10,9	8,7	12,0	12,3
	Kankan	13,2	11,0	24,2	25,6
	Kindia	5,6	3,8	9,0	7,9
	Labe	16,3	14,7	20,3	23,3
	Mamou	5,1	3,3	5,5	4,5
	N'Zérékoré	8,1	5,9	17,6	16,2
	Ensemble	8,1	6,4	100,0	100,0

Source: EIBEP 2002-2003/DNS/MP

Tableau2-4 Indicateurs de pauvreté selon le groupe socio-économique du chef de ménage (%)

Indices	Strates	EIBEP2002/2003 seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an	
		Pauvres	Très pauvres
Incidence (PO)	GSE 1	43,5	25,0
	GSE 2	62,5	27,0
	GSE 3	71,9	37,9
	GSE 4	21,2	3,5
	GSE 5	17,1	4,7
	GSE 6	24,6	6,9
	GSE 7	36,4	10,2
	GSE 8	34,2	7,9
	GSE 9	27,1	1,0
	GSE 10	48,7	18,8
	Ensemble	49,1	19,2
Profondeur (P1)	GSE 1	17,2	12,7
	GSE 2	23,2	15,2
	GSE 3	29,0	21,0
	GSE 4	4,7	1,9
	GSE 5	5,0	2,3
	GSE 6	6,8	3,7
	GSE 7	10,5	5,4
	GSE 8	9,3	4,2
	GSE 9	4,0	0,4
	GSE 10	17,3	11,0
	Ensemble	17,2	10,8
Sévérité (P2)	GSE 1	8,0	6,6
	GSE 2	11,2	8,9
	GSE 3	14,4	11,8
	GSE 4	1,7	1,0
	GSE 5	1,9	1,2
	GSE 6	2,8	2,0
	GSE 7	4,3	2,9
	GSE 8	3,6	2,3
	GSE 9	0,7	0,2
	GSE 10	8,4	6,7
	Ensemble	8,1	64,192
Contribution de l'indice P0 à la pauvreté nationale	GSE 1	0,3	0,4
	GSE 2	53,2	58,8
	GSE 3	0,6	0,9
	GSE 4	2,8	1,2
	GSE 5	1,1	0,7
	GSE 6	1,6	1,1
	GSE 7	9,3	6,7
	GSE 8	1,6	0,9
	GSE 9	0,1	0,0
	GSE 10	29,5	29,1
	Ensemble	100,0	100,0

Source: EIBEP 2002-2003/DNS/MP

Tableau2- 5 : Indices de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Indices	Strates	EIBC 94/95 seuil de pauvreté 293714FG par personne et par an		EIBEP2002/2003 seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an	
		Pauvres	Très pauvres	Pauvres	Très pauvres
		Incidence (PO)	Masculin	41,5	13,5
Féminin	29,7		8,4	42,7	14,5
Ensemble	40,3		13,0	49,2	19,2
Profondeur (P1)	Masculin	13,7	7,4	17,6	11,3
	Féminin	9,1	4,7	14,3	8,2
	Ensemble	13,2	7,2	17,2	10,8
Sévérité (P2)	Masculin	6,0	4,2	8,4	6,6
	Féminin	3,9	2,7	6,5	4,8
	Ensemble	5,8	4,0	8,1	6,4
Contribution de l'indice P0 à la pauvreté nationale	Masculin	92,4	93,3	88,7	6,6
	Féminin	7,7	6,7	11,3	4,8
	Ensemble	100	100	100,0	6,4

Source: MPC/EPM/EIBC-94 et EIBEP 2002-2003/DNS/MP

Tableau2- 6 : Indicateurs de pauvreté selon la structure du ménage

Indices	Strates	EIBEP2002/2003 seuil de pauvreté 387692FG par personne et par an	
		Pauvres	Très pauvres
		Incidence (PO)	Classique/Traditionnel
De jure féminin	42,7		14,5
De facto féminin	40,4		9,3
Polygame	60,1		26,1
Simple Masculin	28,9		10,0
Ensemble	49,2		19,2
Profondeur (P1)	Classique/Traditionnel		14,3
	De jure féminin	14,3	8,2
	De facto féminin	11,6	5,1
	Polygame	22,4	15,0
	Simple Masculin	9,1	5,4
	Ensemble	17,2	10,8
	Sévérité (P2)	Classique/Traditionnel	6,5
De jure féminin		6,4	4,7
De facto féminin		4,7	2,9
Polygame		11,0	9,0
Simple Masculin		4,0	3,1
Ensemble		8,1	6,4
Contribution de l'indice P0 à la pauvreté nationale		Classique/Traditionnel	38,0
	De jure féminin	11,3	9,8
	De facto féminin	2,1	1,2
	Polygame	47,0	52,3
	Simple Masculin	1,7	1,5
	Ensemble	100,0	100,0

Source: EIBEP 2002-2003/DNS/MP

Tableau 2-7 : Indicateurs de pauvreté selon la taille du ménage

Taille	Indicateurs de pauvreté selon la taille du ménage						Indicateurs de pauvreté selon la taille du ménage (très pauvres)					
	Contribution						Contribution					
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
1 personne	5,4	2,5	1,6	0,1	0,1	0,1	2,8	2,0	1,5	0,1	0,1	0,1
2 personnes	15,8	4,0	1,4	0,6	0,5	0,3	2,7	1,4	0,7	0,3	0,2	0,2
3 personnes	24,9	6,3	2,3	2,9	2,1	1,6	5,3	2,7	1,5	1,6	1,4	1,3
4 personnes	32,1	9,9	4,3	4,4	3,9	3,6	9,3	5,2	3,0	3,3	3,3	3,2
5 personnes	40,1	11,9	4,9	6,8	5,7	5,0	10,2	5,6	3,2	4,4	4,3	4,1
6 personnes	47,1	13,4	5,7	8,7	7,1	6,4	13,2	7,2	4,0	6,3	6,0	5,7
7 personnes	47,8	17,0	8,0	9,1	9,2	9,2	19,1	10,9	6,4	9,3	9,3	9,3
8 personnes et plus	56,9	21,1	10,3	67,4	71,5	73,8	24,6	14,0	8,3	74,8	75,3	75,9
Ensemble	49,1	17,2	8,1	100,0	100,0	100,0	19,2	10,8	6,4	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) 2002-2003/DNS/MP

Tableau 2-8 : Répartition des effectifs scolaire par milieu de résidence, région naturelle et région administrative

		Maternelle	Primaire	Secondaire	Technique professionnelle	Université/Post-universitaire	Ensemble
Milieu de résidence	Conakry	38,5	21,6	41,1	69,2	86,3	26,8
	Autres Urbains	16,7	19,7	34,3	19,0	13,7	22,7
	Rural	44,8	58,8	24,7	11,9		50,5
Région naturelle	Conakry	38,5	21,6	41,1	69,2	86,3	26,8
	Basse Guinée	7,6	23,3	17,5	5,8	8,8	21,5
	Moyenne Guinée	4,1	19,9	16,4	3,3		18,6
	Haute Guinée	2,9	11,7	8,4	10,4	2,8	10,7
	Guinée Forestière	46,8	23,6	16,6	11,4	2,2	22,5
Région administrative	Boké	4,9	11,7	9,3	4,1	1,0	10,9
	Conakry	38,5	21,6	41,1	69,2	86,3	26,8
	Faranah	8,1	7,5	5,4	1,0	1,9	7,0
	Kankan	2,3	8,0	6,0	10,0	0,8	7,4
	Kindia	2,8	13,6	9,7	2,1	7,8	12,4
	Labé	1,1	9,2	9,5	2,7		9,0
	Mamou	2,9	8,7	5,5	0,2		7,8
	N'Zérékoré	39,3	19,8	13,7	10,8	2,2	18,8

Source: Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) 2002-2003/DNS/MP

Tableau 2-9: Evolution des indicateurs de développement en Guinée

	1985-1995	1999 ou dernière année disponible
Economie et dépenses publiques		
PIB par habitant (PPA \$)	1446 (1985-95)	1785 (1997)
Taux de croissance du PIB par tête (%)	0.8 (1985-90)	1.6 (1995-99)
Dépenses publiques (% PIB)	17.4 (1994-95)	14.0 (1998)
Dépenses courantes de santé (% PIB)	1.6 (1994-95)	1.6 (1998)
Dépenses courantes d'éducation (% PIB)	0.3 (1994-95)	0.4 (1998)
Santé		
Taux annuel de croissance de la population (%)		2.8 (1995-98)
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme, A)	5.7 (1992)	5.5 (1999)
Espérance de vie à la naissance (ans, B)	45.1 (1983)	54 (1999)
Taux de mortalité infantile (‰, A)	136,3 (1992)	98 (1999)
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰, A)	229 (1992)	177 (1999)
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances, A)	666 (1992)	528 (1999)
Enfants dont le poids est faible par rapport à la taille (% , C et A)	12 (1994/95)	9 (1999)
Enfants dont la taille est faible par rapport à l'âge (% , C et A)	29 (1994/95)	26 (1999)
Enfants sans aucune vaccination (% , enfants de 12-23 mois, A)	36 (1992)	21 (1999)
Naissances assistées par médecin ou sage-femme (% , A)	30.5 (1992)	34.8 (1999)
Femmes en union utilisant une méthode contraceptive (% , A)	4.8 (1992)	6.2 (1999)
Education		
Taux brut de scolarisation des filles dans le primaire (% , D)	20 (1991/92)	44 (1999/00)
Taux brut de scolarisation des garçons dans le primaire (% , D)	45 (1991/92)	70 (1999/00)
Taux d'alphabétisation des femmes (% , B)		15 (1996)
Taux d'alphabétisation des hommes (% , B)		37 (1996)
Accès aux services de base		
Accès à l'eau potable (% , B et E)	29 (1989)	49 (1999)
Accès à l'électricité (% , A et B)	12.5(1996)	16.4 (1999)

Sources: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.(DSRP), 2002.

Tableau 2-10 : Répartition (%) des ménages par région naturelle, région administrative, milieu de résidence et GSE du chef de ménage selon le type de logement

		Maison individuelle	Appartement	Chambre /Studio	Case	Case et maison	Plusieurs maisons	Autres	Ensemble
Région naturelle	Conakry	30,7	42,1	21,9	0,1	0,3	4,7	0,2	100,0
	Basse Guinée	45,7	17,4	3,2	21,7	7,0	4,7	0,3	100,0
	Moyenne Guinée	33,6	3,9	1,0	49,5	8,6	3,5	0,1	100,0
	Haute Guinée	17,0	5,9	0,3	63,2	9,0	3,2	1,3	100,0
	Guinée Forestière	46,4	16,0	2,5	14,7	6,2	14,0	0,2	100,0
Région administrative	Boké	41,0	14,0	1,8	27,3	10,3	5,2	0,3	100,0
	Conakry	30,7	42,1	21,9	0,1	0,3	4,7	0,2	100,0
	Faranah	29,6	7,6	0,5	50,9	6,3	2,5	2,4	100,0
	Kankan	16,6	7,3	0,3	61,0	10,6	4,2		100,0
	Kindia	42,3	16,9	3,6	28,4	4,6	3,9	0,2	100,0
	Labé	29,7	2,2	1,1	54,5	8,4	4,0	0,1	100,0
	Mamou	44,2	5,2	0,7	37,3	9,6	2,9		100,0
	N'Zérékoré	45,3	16,0	2,8	14,2	6,0	15,5	0,2	100,0
Milieu de résidence	Conakry	30,7	42,1	21,9	0,1	0,3	4,7	0,2	100,0
	Autres Urbains	38,9	26,9	6,1	8,1	5,5	14,3	0,2	100,0
	Rural	36,1	7,8	1,0	41,6	8,0	5,1	0,5	100,0
GSE	GSE 1	32,0	7,3	0,5	48,9	10,2	1,1		100,0
	GSE 2	35,6	7,8	0,9	41,5	7,8	5,7	0,6	100,0
	GSE 3	51,6	3,4		28,7	14,6	1,7		100,0
	GSE 4	33,0	39,6	7,9	7,5	3,1	8,7	0,4	100,0
	GSE 5	27,7	41,5	20,3	3,4	1,8	5,4		100,0
	GSE 6	42,0	26,5	6,2	12,9	4,8	7,4	0,1	100,0
	GSE 7	32,5	23,8	14,3	16,7	5,9	6,5	0,3	100,0
	GSE 8	38,8	26,3	5,5	11,6	9,3	8,5		100,0
	GSE 9	35,9	36,9	7,8	1,4	4,7	13,3		100,0
	GSE 10	37,2	13,8	4,1	32,8	5,9	6,1	0,2	100,0
Ensemble		35,6	15,7	5,0	30,7	6,5	6,2	0,4	100,0

Source: Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP) 2002-2003/DNS/MP

Fonction d'appartenance pour les attributs socio-économiques sélectionnés

Le **Niveau d'instruction** concerne la population de 6 ans et plus ayant fréquenté de façon régulière un établissement d'enseignement moderne quelconque (privé ou publique), notamment français, arabe ou autre.

Tableau4-1 : Niveau d'instruction

Niveaux	Fonction d'appartenance
1-Universitaire	0
2-Technique professionnelle	0.25
3-Secondaire	0.5
4-Primaire	0.75
5-Sans instruction	1

Tableau 4-2 : Nature du toit

Eléments	Fonction d'appartenance
1-Béton/Ciment	0
2-Ardoises/tuiles	0.33
3-Tôles	0.66
4-Chaume/paille	1
5-Autre	1

Les caractéristiques de l'habitat donnent une indication sur les conditions de vie des ménages et le niveau de confort de leur logement. Généralement, les ménages tendent à investir dans le logement et son équipement une fois que les besoins tels que l'alimentation sont satisfaits.

Tableau4-3 : Matériaux des murs extérieurs

Eléments	Fonction d'appartenance
Briques en pierre	0
Briques en ciment	0.25
Briques en terre stabilisée	0.5
Briques cuites	0.75
Bambou/bois	1
Banco/brique de terre	1
Autre	1

Tableau 4-4 : Type de toilette

Eléments	Fonction d'appartenance
Chasse d'eau	0
Cuvette/seau	0.2
Latrines ventilées améliorées	0.4
Latrines couvertes	0.6
Latrines non couvertes	0.8
Aucun	1
Autre	1

L'indice de peuplement : Pour des ménages de même taille, le nombre de pièces habitées peut être considéré comme un critère de différentiation en terme de confort. En effet, on peut admettre que le surpeuplement et l'exiguïté sont des sources d'inconfort liés au manque de pièces. Pour cette raison, nous construisons cet indice, car il donne une certaine idée de la promiscuité qui règne dans un ménage.

Tableau 4-5 : Indice de peuplement

Eléments	Fonction d'appartenance
Sous-peuplé	0
Normal	0.5
Sur peuplé	1

Les dépenses d'un ménage sont constituées des paiements effectués par ses membres. Ces paiements peuvent servir à l'acquisition de biens ou services, comme ils peuvent être sans contrepartie (c'est-à-dire que le ménage ne reçoit rien en échange). Ces derniers représentent ce qu'on appelle les transferts. Les dépenses en biens et services se subdivisent en dépenses en biens et services de consommation et les dépenses à caractère professionnel.

Tableau4-6 : Dépenses annuelles par ménage

Eléments	Fonction d'appartenance
5ème Quintile	0
4ème Quintile	0.25
3ème Quintile	0.5
2ème Quintile	0.75
1er Quintile	1

Le **Type du logement** fait référence essentiellement au matériau de construction du local d'habitation.

Le logement est l'ensemble de bâtiments séparés ou non, habités par le ménage. Un logement peut être une case, un groupe de cases, une maison individuelle, un groupe de maisons, des maisons et des cases, une villa, un appartement, un duplex, plusieurs entrée-coucher etc.

Tableau4-7 : Type du logement

Eléments	Fonction d'appartenance
Plusieurs maisons	0
Maison individuelle	0.2
Appartement	0.4
Chambre/Studio	0.6
Case et maison	0.8
Case	1
Autres à préciser	1

Le **Statut d'occupation du logement** définit une relation de propriété par rapport au logement occupé par le ménage. On distingue la propriété et la non propriété, y compris la location et le logement gratuit.

Tableau 4-8 : Statut d'occupation du logement

Eléments	Fonction d'appartenance
Propriétaire	0
Logement de service	0.33
Locataire	0.66
Logement gratuit	1
Autre	1

Concernant **Les éléments de confort** nous savons que la disponibilité en eau courante et en électricité et l'existence des toilettes (WC) dans le ménage peuvent refléter un certain niveau de confort du ménage. Etant donné leur importance dans le cadre de vie du ménage, il est raisonnable de considérer le manque d'un ou de plusieurs de ces éléments comme un signe d'un niveau de confort très bas.

Tableau 4-9 : Eléments de confort

Eléments	Fonction d'appartenance
1-Eau courant, électricité et WC	0
2-Électricité et WC	0.14
3-Eau courrant et WC	0.28
4-Eau courrant et électricité	0.43
5-WC seulement	0.57
6-Électricité seulement	0.71
7-Eau courrant seulement	0.86
8-Sans élément de confort	1

Activité et situation actuelle

L'activité économique est définie comme le fait de créer des biens et services, en utilisant d'autres biens et services, le facteur capital étant un facteur fixe (équipements et machines). Le travail domestique effectué par les membres du ménage et le bénévolat ne sont pas considérés comme une activité économique.

Une personne est active occupée si elle a exercé une activité rémunérée ou rémunératrice au cours des 12 mois précédant l'enquête. Un chômeur est un actif disponible pour un emploi mais qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence. Il est dans l'attente d'un emploi ou à la recherche d'une occupation pendant au moins 6 mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Tableau 4-10 : Activité et situation actuelle du chef de famille

Eléments Caractéristiques		Fonction d'appartenance		
		10-20 ans	21-59 ans	> 59 ans
Homme	Occupé	0	0	0
	En formation	0.55	0.88	0.44
	Chômeur	1	1	1
	Arrêt maladie	1	1	0.33
	Inactif	1	1	0.22
Femme	Occupé	0	0	0
	En formation	0.66	0.77	0.44
	Chômeur	1	1	1
	Arrêt maladie	1	1	0.33
	Inactive	1	1	0.11

Tableau 4-11 : Possession de Biens durables

Eléments		Fonction d'appartenance
Congélateur/ Réfrigérateur	oui	0
	non	1
Cuisinière	oui	0
	non	1
Voiture	oui	0
	non	1
Téléviseur	oui	0
	non	1
Radio	oui	0
	non	1
Lit	oui	0
	non	1